

GECI International

21, boulevard de la Madeleine
75001 Paris

RAPPORT FINANCIER

AU 31 MARS 2012

Arrêté du 17 Juin 2013



2011/2012

Des exemplaires du Rapport Financier Annuel sont disponibles auprès de GECI International

21, boulevard de la Madeleine – 75001 Paris

sur le site internet de la Société www.GECI.net

Chapitre 1	Responsables du Rapport Financier Annuel et du contrôle des comptes.....	3
1.1.	Responsable du Rapport Financier Annuel.....	3
1.2.	Attestation du Responsable du Rapport Financier Annuel.....	3
1.3.	Responsables du contrôle des comptes	4
1.4.	Honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2011/2012.....	5
Chapitre 2	Rapport de gestion.....	6
2.1.	Présentation des comptes consolidés.....	6
2.2.	Perspectives d'avenir et évolution prévisible du Groupe.....	13
2.3.	Activité en matière de Recherche et Développement	14
2.4.	Facteurs de risques	14
2.5.	Evénements importants dans le groupe postérieurs à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2012.....	21
2.6.	Présentation des comptes sociaux.....	23
2.7.	Informations relatives aux mandataires sociaux	27
2.8.	Information sur l'actionnariat et l'évolution du cours de bourse	32
2.9.	Filiales et participations	39
2.10.	Activité des filiales.....	40
2.11.	Informations sociales et environnementales.....	44
Chapitre 3	Comptes consolidés GECI International	46
3.1.	Compte de résultat consolidé.....	46
3.2.	Etat de la situation financière	48
3.3.	Tableau des flux de trésorerie consolidés.....	50
3.4.	Etat des variations des capitaux propres consolidés	51
3.5.	Informations sectorielles.....	53
3.6.	Notes annexes	56
3.7.	Notes sur les comptes consolidés.....	70
3.8.	Filiales et participations	88
3.9.	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 31 Mars 2012.....	89
Chapitre 4	Comptes sociaux au 31 Mars 2012	92
4.1.	Compte de résultat	92
4.2.	Bilan	93
4.3.	Notes annexes	94
4.4.	Note sur les comptes sociaux	98
4.5.	Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.....	111
4.6.	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, exercice clos le 31 mars 2012.....	112
4.7.	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés, exercice clos le 31 mars 2012.....	115
Chapitre 5	Communiqué relatif aux informations rendues publiques.....	120
Chapitre 6	Tableau de concordance	123

1.1. Responsable du Rapport Financier Annuel

Monsieur Serge BITBOUL, Président du Conseil d'Administration.

1.2. Attestation du Responsable du Rapport Financier Annuel

J'atteste à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le président du Conseil d'Administration,
Serge BITBOUL

1.3. Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires	
MAZARS Représenté par Monsieur Gaël Lamant 61 rue Henri Regnault 92400 Courbevoie	FIDUCIAIRE LEYDET Représenté par Monsieur Didier AMPHOUX 47, rue de Liège 75008 Paris
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 15 mars 1999 ❖ Second mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2004 ❖ Troisième mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 28 septembre 2010 ❖ <i>Expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 27 septembre 2006 ❖ Expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012
Commissaires aux comptes suppléants	
Monsieur Raymond Petroni 61 rue Henri Regnault 92400 Courbevoie	Monsieur Cédric BURGUIERE 47, rue de Liège 75008 Paris
<ul style="list-style-type: none"> ❖ Premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 15 mars 1999 ❖ Second mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 30 septembre 2004 ❖ Troisième mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 28 septembre 2010 nommant Monsieur Raymond Petroni en remplacement de Monsieur Patrick de Cambourg ❖ <i>Expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Premier mandat : Assemblée Générale Ordinaire du 27 septembre 2006 ❖ Expiration du présent mandat : Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012

1.4. Honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2011/2012

	Mazars				Fiduciaire Leydet				Autres réseaux			
	Montant HT en K€		%		Montant HT en K€		%		Montant HT en K€		%	
	2011/12	2010/11	2011/12	2010/11	2011/12	2010/11	2011/12	2010/11	2011/12	2010/11	2011/12	2010/11
Audit												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés : GECI International	352	220	52%	35%	185	121	65%	58%			0%	0%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés : Filiales françaises et étrangères intégrées	320	416	48%	65%	99	87	35%	42%	92	69	100%	100%
Autres Diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%			0%	0%
Sous-Total	672	636	100%	100%	284	208	100%	100%	92	69	100%	100%
Autres Prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement												
Juridique, fiscal, social												
Autres (si > 10% des honoraires d'audit)												
Sous-Total	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Total des honoraires	672	636	100%	100%	284	208	100%	100%	92	69	100%	100%

2.1. Présentation des comptes consolidés

2.1.1. Présentation générale – Activité et situation du Groupe GECl

Le groupe GECl International (ci-après le « Groupe ») est un groupe international de conseil et développement en ingénierie de haute technologie, dédié à l'excellence et à la valorisation de son expertise et savoir-faire pour le développement de projets innovants avec un positionnement d'avant-garde dans l'univers des transports.

A cette activité historique de prestation de services de haut niveau constituant son Pôle Ingénierie, le Groupe a adjoint un Pôle Aviation dédié à la construction aéronautique. Il est constitué de deux sociétés développant de multiples synergies entre elles : Sky Aircraft (développeur des futurs avions Skylander) et Reims Aviation Industries (constructeur de l'avion F-406) consolidée depuis octobre 2008. La société Sky Aircraft a été placée en redressement judiciaire le 4 octobre 2012, par le groupe GECl International devant la difficulté de bouclage du financement. Elle a été mise en liquidation judiciaire par le Tribunal de Commerce de Brie y le 16 avril 2013.

2.1.2. Examen des comptes consolidés au 31/03/2012

INFORMATIONS CHIFFREES

<i>En k€</i>	31-mars-12 (12 mois)	<i>Oct-Mars</i> 2012 (6 mois)	<i>Avril-Sept</i> 2011 (6 mois)	31-mars-11 (12 mois)
Chiffre d'affaires	60 887	34 384	26 503	57 851
<i>Dont Pôle ingénierie</i>	54 614	29 830	24 784	50 496
<i>Dont Pôle Aviation</i>	6 273	4 554	1 719	7 355
Autres Produits	491	(13 236)	13 727	22 912
Charges	(105 492)	(61 368)	(44 124)	(84 493)
Résultat opérationnel courant	(44 114)	(40 221)	(3 893)	(3 730)
<i>Dont Pôle ingénierie</i>	3 369	2 921	448	1 785
<i>Dont Pôle Aviation</i>	(47 723)	(43 695)	(4 028)	(5 835)
<i>Dont Holding et Intercos</i>	240	553	(313)	320
Résultat net part du Groupe	(82 316)	(78 370)	(3 946)	1 925
CAPITAUX PROPRES (Groupe)	(32 617)	(32 617)	44 554	48 254
Endettement net	50 012	50 012	33 049	21 839
Trésorerie et équivalents	4 046	4 046	1 389	1 985

Note sur les informations chiffrées :

La ligne « Autres produits » correspond à l'activation des frais de développement sur le programme Skylander et aux subventions définitivement acquises. Ces frais ont été désactivés en totalité, lors du deuxième semestre de l'exercice fiscal 2011-2012, à la suite de l'abandon du programme de « Skylander ».

2.1.3. Modalités de présentation

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS publié par l'*International Accounting Standards Boards (IASB)* tels qu'approuvés par l'Union Européenne, depuis l'exercice 2005/2006.

Les conditions d'application de la norme IAS38 ne sont plus réunies à la date du 31 mars 2012 compte tenu de la liquidation de la société Sky Aircraft décidée en avril 2013. En conséquence, la totalité des frais de développement du programme Skylander a été désactivée et a fait l'objet d'une constatation en coûts directs pour les charges de l'exercice 2011/2012 (soit 36 M€) et en autres charges opérationnelles pour le montant des frais de recherche et développement activés à l'ouverture de l'exercice 2011/2012 (soit 52 M€).

2.1.4. Eléments inhabituels

La liquidation judiciaire de Sky Aircraft le 16 avril 2013, société du groupe GECL international a pour effet la dépréciation de l'ensemble des actifs relatifs à cette société dès le 31 mars 2012.

2.1.5. Chiffre d'affaires

Sur le premier semestre de l'exercice 2011/2012, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 26,5 M€.

Sur le deuxième semestre de l'exercice 2011/2012, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 34,4 M€.

Sur l'exercice annuel 2011/2012, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 60,9 M€ contre 57,9 M€ sur l'exercice précédent, soit un accroissement de 5,2 %.

Pôle Ingénierie : Forte dynamique de croissance

Sur le total de l'exercice, l'activité ingénierie, qui représente 90% de l'activité du Groupe a connu une montée en puissance trimestre après trimestre, pour terminer avec une progression de 8,2 %.

En France, le groupe réalise une croissance de 28 % de son chiffre d'affaires sur l'exercice, grâce à son expertise reconnue et au dynamisme commercial de ses différentes entités.

A l'international, les activités s'inscrivent dans une dynamique positive avec une croissance de 10 % sur le deuxième semestre de l'exercice, par rapport au premier semestre, grâce notamment à la filiale allemande GECL GmbH, qui confirme son redressement et à la filiale espagnole GECL Ingenieria, qui poursuit sa croissance.

Au total, l'activité du pôle ingénierie s'est accélérée tout au long de l'année pour s'établir à 54,6 M€ de chiffre d'affaires.

Pôle Aviation : un chiffre d'affaires en retrait de 14,7 % sur l'exercice

Le chiffre d'affaires est en recul sur l'exercice avec 6,3 M€ de chiffre d'affaires. Il a été entièrement réalisé par la filiale Reims Aviation Industries à hauteur de 57 % pour les activités de service et de 43 % par les ventes d'avions neufs.

Concernant les services, la « Defense Acquisition Program Administration » (DAPA), République de Corée, a renouvelé son contrat de maintenance bisannuel pour ses cinq F406, en service depuis 1998 ; ce contrat couvre les prestations de réparation d'équipements et de pièces de structure. Par ailleurs, le contrat signé avec les Douanes Françaises pour l'intégration de systèmes sur Beechcraft King Air 350 se poursuit nominalement.

Le chiffre d'affaires « ventes d'avions » est réalisé sur l'avion F406 n° SN98 de mission commandé en novembre dernier par un client européen. La production de cet avion progresse régulièrement, la livraison est prévue au cours de l'exercice 2013-2014.

Chiffre d'affaires du Groupe Geci International

<u>En M€</u>	2011 / 2012	2010 / 2011	% Var
Premier Trimestre (Avril - Juin)	12,7	16,1	-21,3%
Deuxième Trimestre (Juillet - Sept.)	13,8	14,8	-6,4%
Troisième Trimestre (Oct. - Dec.)	17,5	13,5	29,8%
Quatrième Trimestre (Jan. - Mars)	16,9	13,2	27,9%
Exercice (Avril - Mars)	60,9	57,7	5,6%

Chiffre d'affaires du pôle Ingenierie

<u>En M€</u>	2011 / 2012	2010 / 2011	% Var
Premier Trimestre (Avril - Juin)	11,8	14,8	-20,5%
Deuxième Trimestre (Juillet - Sept.)	13,0	12,3	5,7%
Troisième Trimestre (Oct. - Dec.)	14,9	12,4	20,0%
Quatrième Trimestre (Jan. - Mars)	15,0	11,0	36,1%
Exercice (Avril - Mars)	54,6	50,5	8,2%

Chiffre d'affaires du pôle Aviation

<u>En M€</u>	2011 / 2012	2010 / 2011	% Var
Premier Trimestre (Avril - Juin)	0,9	1,3	-30,8%
Deuxième Trimestre (Juillet - Sept.)	0,8	2,6	-68,1%
Troisième Trimestre (Oct. - Dec.)	2,6	1,2	121,5%
Quatrième Trimestre (Jan. - Mars)	2,0	2,2	-12,7%
Exercice (Avril - Mars)	6,3	7,3	-13,8%

2.1.6. Informations sectorielles

Au titre de l'IFRS 8, l'activité du groupe se répartit sur deux secteurs d'activité :

- Le pôle Ingénierie qui représente 89,7 % de l'activité, correspondant aux activités des sociétés Geci Systèmes, Agir, GECl Services, DOPS, Geci GmbH, GECl Engineering Services, Geci Ingenieria, Geci Ltd et Geci India et AeroEuro.
- Le pôle Aviation qui représente 10,3 % de l'activité, correspondant aux activités des sociétés Geci Aviation, Sky Aircraft et Reims Aviation Industries.

GECl International constitue la Holding.

	en K€					Avril.11-Mars 12					Avril.10-Mars.11 retraité				
	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding	Elim Intercos	Total	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding	Elim Intercos	Total					
Chiffre d'affaires	58 367	6 273	12 738	-16 491	60 887	54 423	7 322	11 829	-15 723	57 851					
Autre Produits courants	19	472		0	491	12	22 900	0	0	22 912					
Coûts directs	-42 264	-46 918	-7 319	11 763	-84 739	-40 886	-30 138	-7 761	10 811	-67 973					
Marge sur coûts directs	16 122	-40 174	5 419	-4 728	-23 361	13 549	84	4 069	-4 912	12 789					
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>27,6%</i>				<i>0,0%</i>	<i>24,9%</i>				<i>0,0%</i>					
Coûts généraux et administratifs	-12 753	-7 549	-5 642	5 191	-20 754	-11 764	-5 944	-3 782	4 970	-16 520					
Résultat opérationnel Courant	3 369	-47 723	-223	462	-44 114	1 785	-5 860	287	58	-3 730					
Autres Produits et Charges Opérationnels	-538	-48 452	-283	0	-49 273	4 900	8	19	-46	4 881					
Résultat opérationnel Net	2 831	-96 175	-506	463	-93 388	6 685	-5 852	306	12	1 151					
Coût de l'endettement financier net	309	-449	-355	-463	-959	41	-407	-243	-11	-620					
Autres charges et produits financiers	-50	-98	-72	0	-220	185	-168	134	-2	148					
Résultat courant avant impôt	3 089	-96 722	-933	0	-94 567	6 911	-6 427	197	-1	679					
Impôts sur les bénéfices	-173	0	-204	0	-377	412	0	360	0	772					
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
Résultat net avant plus-values nettes sur participations cédées et résultat net des activités abandonnées	2 916	-96 722	-1 137	0	-94 944	7 323	-6 427	557	-1	1 452					
Plus-values sur participations cédées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
Résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées	0	0	0	0	0	-172	0	0	0	-172					
<i>Dont plus-value de cession sur participation</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>					
Résultat net	2 916	-96 722	-1 137	0	-94 944	7 151	-6 427	557	0	1 280					
Part du groupe	2 915	-84 094	-1 137	0	-82 316	7 162	-5 793	557	0	1 925					
Intérêts minoritaires	1	-12 629	0	0	-12 628	-11	-634	0	0	-645					

Le chiffre d'affaires Ingénierie est majoritairement réalisé sur deux zones géographiques : France (57%) et Allemagne (37%). L'international (incluant l'Allemagne) produit 43 % du chiffre d'affaires total du pôle Ingénierie.

Le chiffre d'affaires du pôle Ingénierie est majoritairement réalisé dans l'aéronautique (77% du chiffre d'affaires Ingénierie), en légère croissance de 2 % par rapport à l'exercice précédent, grâce à une excellente croissance de l'activité en France, qui compensent le recul des activités en Allemagne.

Les autres secteurs ont connu une croissance de 32 %, en particulier portée par le secteur spatial.

L'activité Ingénierie améliore significativement résultat opérationnel courant (résultat opérationnel courant de 3 369 K€ à comparer à 1 785 K€ sur l'exercice précédent). Ceci s'explique tant par la bonne performance des activités en France, et le redressement de la filiale allemande pénalisée l'exercice précédent.

Les autres produits et charges opérationnels dans le pôle Aviation, concerne la désactivation de tous les frais de développement du programme « Skylander ».

2.1.7. Résultat opérationnel courant des activités d'ingénierie :

	En k€	
	Activité Ingénierie	
	2011/2012	2010/2011
Chiffre d'Affaires	58 367	54 423
Autre Produits courants	19	12
Coûts Directs	-42 264	-40 886
Marge sur coûts directs	16 122	13 549
% Chiffre d'affaires	27,6%	24,9%
Frais Généraux	-12 753	-11 764
% Chiffre d'affaires	-21,8%	-21,6%
Résultat Opérationnel Courant	3 369	1 785
% Chiffre d'affaires	5,8%	3,3%

La présentation par pôle implique que l'activité Ingénierie intègre les prestations effectuées pour l'activité Aviation, en particulier avec Sky Aircraft.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 3,4 M€ en 2011/2012 contre 1,8 M€ pour l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par une augmentation du volume d'affaire en France et le redressement de la filiale allemande qui fut fortement pénalisée l'exercice précédent. En conséquence l'exercice est marqué par une amélioration de la marge sur coûts directs, et des charges fixes au même niveau en poids relatif que l'exercice précédent.

2.1.8. Résultat opérationnel courant de l'activité Aviation :

	En k€	
	Activité Aviation	
	2011/2012	2010/2011
Chiffre d'Affaires	6 273	7 322
Autre Produits courants	472	22 900
Coûts Directs	-46 918	-30 138
Marge sur coûts directs	N/A	N/A
% Chiffre d'affaires		
Frais Généraux	-7 549	-5 944
% Chiffre d'affaires		
Résultat Opérationnel Courant	-47 723	-5 860
% Chiffre d'affaires	N/A	N/A

Le résultat opérationnel courant de l'activité Aviation s'élève à -47,7 M€ au 31 mars 2012.

Ce résultat opérationnel comprend une perte opérationnelle de -10,3 M€ pour Reims Aviation Industries et -36,9 M€ pour Sky Aircraft. Les conditions d'activation des frais de développement du programme « Skylander » ne sont plus réunies, la perte constatée sur l'année correspond aux coûts engagés sur l'exercice pour l'avancement du programme.

2.1.9. Résultat net

Le résultat net part du Groupe de l'exercice 2011/2012 ressort déficitaire pour 82,3 M€ contre un bénéfice sur l'exercice précédent de 1,9 M€. Ce résultat est dû en grande partie à la désactivation des frais de développement du programme « Skylander ».

2.1.10. Situation Financière

Les capitaux propres part du Groupe au 31 mars 2012 s'élèvent, après prise en compte du déficit de l'exercice, à -32,6 M€. Au 31 mars 2012, l'endettement net du Groupe s'élève à 50 M€ et les liquidités à 4 M€.

2.2. Perspectives d'avenir et évolution prévisible du Groupe

GECI international a développé des compétences uniques dans le domaine de l'ingénierie des transports et plus spécifiquement de l'aéronautique. Le groupe a participé à de nombreux projets en France et à l'international, et s'est toujours distingué par la haute qualité de ses prestations. Parmi les principaux clients, on remarquera : le groupe EADS (Airbus, Eurocopter, Astrium, Cassidian), DASSAULT, EMBRAER, BOMBARDIER, ARIANESPACE, CNES, THALES, DCNS, CNIM, ALSTOM, VALEO

L'expertise et le savoir-faire acquis depuis sa création en 1980, ont permis au groupe de se diversifier dans la construction d'avions avec le développement du Skylander. Malgré les qualités de l'avion unanimement reconnues et l'intérêt du marché, Sky Aircraft, filiale du groupe en charge du programme, n'a pas pu trouver les financements nécessaires à la mise en production de cet avion en Lorraine et a déposé son bilan en octobre 2012. La liquidation de Sky Aircraft a ensuite été prononcée le 16 avril 2013.

Pour conserver sa stabilité et ses perspectives de croissance, le groupe a décidé de se recentrer sur son activité de prestations de services, et de s'appuyer sur ses points forts, en particulier, la grande compétence de ses ingénieurs, la capacité de gérer des projets au forfait de très grande taille (plusieurs centaines de milliers d'heures), sa présence internationale, sa compétitivité, une capacité à travailler en équipes multisites et dans des pays low costs. Aujourd'hui, les prestations low cost du groupe sont effectuées à partir de Bangalore en Inde et Bucarest en Roumanie.

Les métiers de l'ingénierie sont en forte demande, et la demande pour des compétences telles que celles de GECI International est très forte, avec une concurrence plutôt généraliste et de très grande taille. Sélectionné sur les panels des grands industriels, GECI International, fort de 800 personnes entend capitaliser sur son expertise, son savoir faire et sa culture d'innovation pour poursuivre son développement dans des activités à très forte valeur ajoutée et rester ainsi un acteur reconnu du monde de l'ingénierie.

L'expérience acquise dans des secteurs tels la surveillance aérienne, la cartographie, la géo surveillance sont autant de métiers que les équipes d'ingénierie comptent investir pour la réussite d'une diversification haut de gamme et spécialisée.

L'ingénierie est plus que jamais au cœur du développement de GECI International. Les ingénieurs et collaborateurs du groupe répondent chaque jour aux nouveaux défis d'un monde industriel en perpétuelle évolution, où la compétitivité ne cesse de s'exacerber.

GECI International dispose d'atouts uniques pour exploiter à plein le potentiel important de ses marchés et ainsi assurer un développement pérenne et rentable.

En 2013/2014, GECI International anticipe une stabilisation de son activité en liaison avec son déploiement dans des applications liées à la structure, à l'intégration de systèmes, à l'élargissement de son offre à l'aménagement intérieur, et à la sécurité, activité complémentaire et en ligne avec son domaine d'intervention, et ce principalement dans les secteurs de l'aéronautique, des transports, et de l'infrastructure.

2.3. Activité en matière de Recherche et Développement

2.3.1. Programme Skylander

Faute d'avoir réuni le tour de table qui aurait permis de financer les 180 M€ supplémentaires à la poursuite du programme Skylander jusqu'à la livraison du premier avion, le Groupe GECI International s'est résolu à demander la mise en Redressement Judiciaire de la société SKY AIRCRAFT, le 4 octobre 2012 ; laquelle a été transformée en Liquidation Judiciaire par le Tribunal de Commerce de Brie le 16 avril 2013.

2.3.2. Autres activités de recherche et développement

Les projets de recherche et développement portent principalement sur les « analyses et les simulations numériques de structures à géométrie complexe dans les domaines de la mécanique, de la thermique et de la dynamique rapide ». Le Groupe a procédé durant l'exercice à un audit méthodologique de ses projets éligibles au Crédit d'Impôt Recherche. Ainsi au titre de l'exercice le montant du crédit d'impôt recherche est d'un montant de 3,7 M€.

Les montants qui ont été réévalués lors de l'exercice précédent ont fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a confirmé la quasi-totalité des montants déclarés avec une décote totale de 444 K€ pour les années 2009, 2010 et 2011.

Ces coûts sont supportés en totalité en France.

2.4. Facteurs de risques

2.4.1. Risque de change

Pour le Pôle Ingénierie, la Société est peu exposée à ce risque car la politique du Groupe GECI International est de facturer, autant que possible, dans la devise de ses coûts directs, ce qui réduit son risque de change. En d'autres termes, un contrat sera le plus souvent facturé dans la devise correspondant aux principaux coûts de réalisation du contrat (i.e. : engineering costs). Ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture. En revanche, si la société GECI International ou ses filiales venaient à conclure des opérations (clients/fournisseurs) d'un montant significatif et dont la devise de facturation différerait de la devise de paiement des coûts directs, par exemple sur Sky Aircraft, le recours à une couverture de change deviendrait nécessaire.

Une analyse du risque de change du Groupe sur l'exercice montre que le risque de change consolidé du Groupe GECI International est principalement causé par :

- l'endettement intragroupe libellé en Euros pour les filiales GECI Ltd (UK) et GECI Engineering Services (Roumanie) ;
- les soldes bancaires et le netting en devises étrangères du solde Créances commerciales/Crédit Fournisseur (principalement sur GECI Ltd et GECI South Africa) ;
- le Résultat net des filiales étrangères.

Le Pôle Aviation, quant à lui, est plus exposé au risque de change. Une partie significative des équipements des avions est achetée en Dollars.

La Société mettra en place une politique de gestion stricte du risque de change en faisant coïncider autant que possible les recettes et les dépenses en Dollars, et procédera à la couverture du risque de change au moyen d'achat-ventes de Dollars, à terme, ou d'achat d'options pour se prémunir des variations excessives des devises.

A l'avenir, les fluctuations des parités peuvent entraîner des conséquences sur le résultat du Groupe, la marge opérationnelle du Pôle Aviation étant essentiellement réalisée en Dollars.

A la date du présent document, le Pôle Aviation est exposé à hauteur d'environ 1 M\$. En conséquence, une variation de 10 centimes du taux de change de la parité Euro/Dollar entraînerait un impact (favorable ou défavorable) de 50 k€.

2.4.2. Risque de taux

Le risque de taux porte uniquement sur l'endettement financier du Groupe, dont l'essentiel est à taux fixe.

La situation au 31 mars 2012 est la suivante:

Milliers d'euros au 31 mars 2012	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux
Avance perçues du Factor	2 751			2 751	Variable
Comptes-courants actionnaires*		15 397		15 397	Fixe 0% ,3,50% et 4,05%
Autres dettes financières	482	4 010		4 492	Fixe 4,14%
Avances Remboursables (Région)	1 820	7 280		9 100	Sans intérêt
Avances Trésorerie (Région)	5 026			5 026	
Avances AME (Région)		6 170		6 170	
Avances remboursables (OSEO)		2 485	5 663	8 148	Fixe 5,99 %
Autres (intérêts courus / OSEO)			334	334	Sans intérêt
Dettes de crédits-bail	1 191	1 131		2 322	Fixe à taux divers
Découverts et autres Intérêts courus sur emprunt	318			318	Variable
Total dettes financières	11 588	36 474	5 997	54 058	

* Monsieur Serge Bitboul est actionnaire en direct et également au travers de la société GECl Technologies Holding (GTH) qu'il contrôle. GTH est une SAS au capital social de 38 100 €, dont le siège social est au 21 boulevard de la Madeleine, 75001 Paris.

A titre d'information, les comptes courants d'actionnaires (GTH et Monsieur Serge Bitboul) sont, au 31 mars 2012, d'un montant de 11,287 M€.

Le taux d'intérêt du compte courant consenti par GTH à la Société est un taux fixe de 4,05 % l'an, celui de Monsieur Serge Bitboul n'est pas rémunéré, et enfin celui d' Air Invest prévoit un taux de rémunération à 3,50%.

Les avances OSEO sont remboursables sur les ventes futures d'avions Skylander et sont donc considérées en partie comme étant à plus de 5 ans. Du fait de la liquidation de Sky Aircraft, elles ne sont plus remboursables.

Parmi les sociétés françaises opérationnelles du Groupe, GECl Systèmes a recours à l'affacturage à un taux calculé sur la base de l'Euribor 3 mois augmenté d'une marge de l'ordre de 1,10 point. Le contrat est à durée indéterminée, résiliable à tout moment avec un préavis de 3 mois. En outre, il peut être révoqué par le factor à tout moment sans préavis dans les seuls cas suivants :

- le factor constate l'existence d'anomalies compromettant le recouvrement à bonne date des créances lui appartenant ;
- le client ne respecte pas les obligations mentionnées au contrat.

La Société n'est contrepartie d'aucun contrat de swap, ni d'aucune autre opération ayant pour effet de modifier l'échéancier de la dette et/ou la nature du taux d'intérêt.

L'encours, en milliers d'euros, de la dette et des actifs financiers du Groupe au 31 mars 2012, avant et après prise en compte des opérations hors bilan de la Société, figure dans le tableau ci-dessous :

Milliers d'euros au 31 mars 2012	Montant
Passifs financiers	54 058
Actifs financiers *	- 4 046
Position nette avant gestion	50 012
Hors bilan	-
Position nette après gestion	50 012

* Disponibilités et assimilés

Sur la base de la position nette après gestion et en tenant compte de l'exposition à des taux variables, une hausse des taux de 1 point se traduirait par une hausse des frais financiers de 50 k€ par an.

En conclusion, GECl International estime être peu exposée au risque de taux.

2.4.3. Risques de bonne fin sur les opérations au forfait

Ces risques concernent, dans le conseil et le service en haute technologie, les contrats au forfait. En effet, le fournisseur s'engage sur la réalisation d'une prestation correspondant au cahier des charges initial émis par le client, et ce dans des délais et pour une somme forfaitaire négociée lors de la signature du contrat.

La gestion des risques sur contrat repose sur un management de programmes qui intègre des prévisions régulières, une re-planification des ressources hebdomadaires et une distinction précise des réalisations qui relèvent soit du cahier des charges initial, soit de travaux complémentaires hors forfait facturables séparément.

La part de chiffre d'affaires réalisée sur des contrats significatifs présentant un risque de bonne fin s'élève à environ 59% du chiffre d'affaires du pôle Ingénierie.

2.4.4. Risques de dépendance vis-à-vis d'un nombre réduit de clients

GECI International dispose d'un portefeuille d'une centaine de clients. Sa stratégie est aujourd'hui axée sur un accroissement de cette clientèle, sur une extension des activités dans des secteurs connexes, tels que la défense et le naval, et enfin sur la valorisation de son savoir-faire et de sa connaissance des marchés internationaux au travers d'une offre de concepts et de projets en partenariat industriel.

Cette stratégie de développement devrait donner au Groupe une diversification beaucoup plus importante, le risque de se retrouver pour un nombre d'activités en même phase de retournement étant ainsi réduit.

Néanmoins, l'activité aéronautique étant de plus en plus concentrée autour d'un nombre réduit d'acteurs, toute interruption des relations commerciales avec un acteur majeur pourrait avoir un effet négatif sur le chiffre d'affaires de la société, ses résultats et sa situation financière.

En complément d'information, la Société indique ici le poids des plus importants clients dans son chiffre d'affaires

Poids des 10 plus gros clients dans le CA Groupe

	2010/2011	2011/2012
premier client	32%	24%
5 premiers clients	67%	60%
10 premiers clients	78%	73%

2.4.5. Risques associés au développement international

GECI International intervient sur la scène internationale depuis plus de 25 ans. Le Groupe a développé un grand savoir-faire, en particulier dans sa capacité à conduire et réaliser des projets mobilisant en cas de besoin ses différents bureaux en parallèle. La commercialisation de ses prestations et de ses services en dehors de la France a représenté pendant l'exercice 2011/2012 plus de 41% du chiffre d'affaires, pour l'essentiel dans trois pays : l'Allemagne, l'Espagne et l'Afrique du Sud.

Le Groupe pourrait se trouver confronté à des risques inhérents à tout développement international, comme les modifications imprévisibles, par les autorités de contrôle, des restrictions à l'exportation, les barrières et les tarifs douaniers, la difficulté à gérer des opérations à l'étranger, les différences de standards technologiques entre les pays, les lois et les pratiques en matière sociale de certains pays, les délais dans les conditions de paiement, les problèmes d'encaissement, les instabilités politiques, les réductions saisonnières d'activité et l'imposition d'éventuels impôts et taxes non prévus. Ces facteurs de risque pourraient avoir un effet négatif sur les opérations internationales du Groupe et donc sur son chiffre d'affaires, ses résultats et sa situation financière.

2.4.6. Risques liés aux fournisseurs ou aux technologies utilisées

Pour la branche Ingénierie, les technologies externes utilisées par le Groupe sont principalement des logiciels de conception, maillage et calcul de structures. Le Groupe s'appuie sur des logiciels standards du marché faisant référence dans ses secteurs d'intervention et correspondant aux besoins exprimés par ses clients. Le principal logiciel utilisé est le logiciel CATIA, développé par la société Dassault Systèmes.

Pour Reims Aviation Industries, la société n'a pas identifié de technologie critique qui ne soit requalifiable dans des délais compatibles avec les objectifs des programmes.

2.4.7. Risques liés au lancement de la phase industrielle du programme Skylander

Tout grand projet industriel, en particulier dans le domaine de l'aéronautique, présente a priori un risque de non aboutissement, de non obtention de la certification aéronautique ou de dépassement des coûts ou des délais.

L'arrêt du programme Skylander, suite à la non bouclage du financement restant, nécessaire de 180M€, a été acté par la liquidation judiciaire prononcée par le Tribunal de Commerce de Briey le 16 avril 2013. Les conséquences financières constatées ont été la désactivation des coûts de développement constatés dans les actifs incorporels, la constatation en provision de toutes les créances intra-groupe envers la société Sky Aircraft, et la dépréciation des titres de GECI Aviation porteur du projet.

La société mère GECI International a vu de fait ses capitaux propres devenir négatifs. Des mesures de recapitalisation sont envisagées pour pallier à cette situation dans le respect des délais impartis par la loi.

Les avances consenties par la Région et dont la société GECI International s'est portée caution solidaire à hauteur de 21,2 M€, font l'objet de discussion actuellement. A ce stade, le risque d'appel de caution n'a pas été provisionné car selon les conseils juridiques du Groupe consultés, les cautions sont nulles et non avenues, ce qui est détaillé au paragraphe 2.6.11 du présent rapport.

2.4.8. Risques liés à l'environnement

Cf. paragraphe 2.11. du présent rapport.

2.4.9. Risques liés à d'éventuels engagements hors bilan

Le tableau ci-dessous montre les engagements hors bilan vis-à-vis de tiers, pris par le groupe GECI International, que ce soit dans le cadre de l'activité courante ou autrement :

En K€	Exercice 2011/2012	Exercice 2010/2011
Cautions de contre garantie sur marchés	2 005	6 309
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles	Néant	Néant
Avals, cautions et garanties données	664	664
Avance remboursable Région Lorraine	21 200	9 100
Indemnités de fin de carrière des salariés (part non comptabilisée)	Néant	Néant
Autres engagements donnés : Clauses de retour à meilleure fortune en faveur de la société GECl Technologies Holding	1 500	1 500
TOTAL	25 368	17 573

la société GECl International a garanti auprès de la Région Lorraine le remboursement des 3 avances consenties par cette dernière à Sky Aircraft pour un montant de 21,2 M€. De manière identique, GECl Aviation a garanti le remboursement d'une de ces avances pour un montant de 9,1 M€. Ces garanties ont été effectivement appelées par le Conseil Régional de Lorraine en décembre 2012 et en janvier 2013. A ce stade, le Groupe conteste la validité juridique de ces appels en garantie comme détaillé dans la note 2.4.11 du présent rapport.

2.4.10. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Ce risque provient essentiellement des créances clients.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients.

Le Groupe a mis en place une politique de suivi des créances clients permettant de contrôler en permanence l'exposition au risque de crédit. Des évaluations du profil de risque sont établies pour les clients dont l'encours dépasse un certain montant établi via le contrat d'affacturage.

Le risque de défaillance de ses clients est quant à lui limité compte tenu de la qualité de son portefeuille constitué, pour les premiers d'entre eux, par de grands groupes industriels mondiaux.

Les créances clients font l'objet d'une analyse individuelle déclenchant le cas échéant un provisionnement.

Le délai de règlement usuel est de 60 jours.

Les clients dépassant ce délai de règlement sont provisionnés à hauteur du risque de non recouvrabilité en fonction du retard constaté.

Les clients contentieux dont la situation est irrémédiablement compromise sont provisionnés à 100%.

Le groupe a mis en place un système d'affacturage qui concerne les principaux clients. L'encours moyen est d'environ 4,5 M€.

L'exposition maximum au risque de crédit est représentée par la valeur comptable de chaque actif financier figurant au bilan.

2.4.11. Risque de liquidité/trésorerie

Le risque de liquidité correspond au risque d'incapacité à faire face aux échéances de remboursement des dettes bancaires et plus généralement des autres obligations financières. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou «tendues», sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Les dettes financières du groupe à la date du 31 mars 2012 s'établissent à 54 M€ et sont détaillées dans le paragraphe 3.7 note 7 présent rapport.

En outre, le Groupe doit faire face à un passif échu estimé à environ 22 M€ au 30 avril 2013 (chiffre non audité), principalement constitué de dettes fournisseurs et de dettes fiscales et sociales.

Les premières négociations menées avec les principaux créanciers du Groupe sont en cours et doivent permettre de diminuer la dette globale ou, à minima, d'en étaler le remboursement dans des conditions supportables pour le Groupe. Néanmoins et à défaut d'avoir obtenu à ce jour des accords définitifs sur d'éventuelles réductions de dettes ou sur leur rééchelonnement, il existe une incertitude sur la continuité d'exploitation.

Par ailleurs, le groupe a bénéficié d'avances reçues remboursables sur les ventes futures d'avions Skylander. Au 31 mars 2012, elles s'élèvent à 21,2 M€, provenant de la Région Lorraine.

La région Lorraine dans le cadre de l'implantation de la société Sky Aircraft et le développement du programme Skylander a accordé à la société SAS Sky Aircraft des aides : 9,1 M€ au titre de l'implantation en région Lorraine, remboursable dans le cas où la SAS Sky Aircraft quitterait la région ; 7,1 M€ au titre de l'industrialisation, remboursable dès la vente du premier avion ; 5 M€ au titre d'une avance de trésorerie en vue de financer le BFR du projet. Dans le cadre des accords conclus avec le Conseil Régional de Lorraine, des engagements de remboursement avaient été donnés par GECE International pour ces 3 avances et par GECE Aviation pour la seule avance de 9,1 M€.

En décembre 2012 et en janvier 2013, le payeur général de Lorraine a appelé en garantie GECE International pour le remboursement des 3 avances et GECE Aviation pour le remboursement de l'avance de 9,1 M€.

GECE International a décidé, sur conseil de ses avocats, de ne pas passer de provision sur l'exercice 2011/2012 au titre de ces aides, en ce que les conditions de remboursement des deux premières ne sont pas réunies et en ce que le versement de la dernière aide - « avance de trésorerie en attendant la mise en place des financements convenus par les partenaires privés et publics » - peut s'analyser comme s'inscrivant dans le cadre de la participation au capital de GECE Aviation, telle que contractualisée entre le groupe et la Région.

Dans sa décision de ne pas provisionner le risque afférent aux remboursements éventuels des aides de la région, la société a pris en compte, outre les consultations faites auprès de ses conseils juridiques, la mainlevée accordée à GECE International par la Région sur les Avis à tiers détenteurs pourtant diligentés par cette dernière, dès prise de connaissance des assignations lancées par GECE International contre la Région Lorraine, pour non-respect de ses engagements.

Dans les comptes consolidés du Groupe et à la date du 31 mars 2012, ces avances consenties par la Région Lorraine sont inscrites en dettes à hauteur de 21,2 M€, du fait du maintien de la société Sky Aircraft dans le périmètre de consolidation, ainsi qu'exposé dans le paragraphe 3.6.3 présent rapport de GECE International.

2.4.12. Risque de prix

Le risque de prix est le risque de perte qui peut résulter des fluctuations des prix des matières premières et autres actifs. De par son activité, le Groupe GECI n'était jusqu'à maintenant pas concerné par ce type de risque. Avec l'élargissement de l'activité à la production d'avion, se prémunir contre des variations imprévisibles des prix peut devenir crucial. Confronté comme toute l'industrie aéronautique mondiale au risque de hausse de prix des matières premières, GECI International, acteur mineur du marché, étudie diverses mesures afin d'assurer le prix de ses matières premières (couverture à terme par exemple) mais ne peut garantir à ce stade que ses marges ne seront pas affectées.

2.5. Événements importants dans le groupe postérieurs à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2012

Abandon du programme « Skylander »

Comme évoqué dans le paragraphe 2.3.1, devant la difficulté rencontrée par le Groupe GECI International pour finaliser le tour de table sur le Financement du projet Skylander, la filiale SkyAircraft a été mise en redressement judiciaire le 4 octobre 2012, et la liquidation judiciaire a été prononcée par le Tribunal de Commerce de Briey le 16 avril 2013.

Cet arrêt du programme a eu des impacts financiers importants, sur le groupe et ses filiales, autant sur les comptes consolidés que sur les comptes sociaux, notamment, du fait de l'apparition de capitaux propres négatifs.

Les conséquences tant dans les comptes sociaux et les comptes consolidés sont détaillées dans les paragraphes 2.1.3 et 2.6

En résumé, dans les comptes consolidés les frais de développement activés antérieurement sur le projet Skylander, soit 51,7 M€, sont constatés en autres charges opérationnelles sur l'exercice clôturé au 31 mars 2012 et les dépenses de l'exercice 2011/2012 soit 36 M€ sont constatés en coûts directs. Dans les comptes sociaux de GECI International, les actifs relatifs au pôle Aviation sont dépréciés en totalité au 31 mars 2012, soit une dépréciation qui se compose essentiellement de la dépréciation des titres GECI Aviation (145 M€), des comptes clients des sociétés GECI Aviation Industries (2 M€) et Sky Aircraft (22 M€), et du compte courant Geci Aviation (6 M€) et Sky Aircraft (16 M€).

La déconsolidation de Sky Aircraft n'aura pas d'impact dans les comptes au 31 mars 2012. Cet impact, qui sera constaté dans les comptes aux 31 mars 2013 est en cours d'évaluation et devrait correspondre à la différence entre l'actif net (probablement négatif) de Sky Aircraft à la date de déconsolidation et la juste valeur proche de 0 des titres Sky Aircraft et créances de comptes courant évalués à cette même date.

Des mesures de restructuration dans le but d'économies, des mesures de négociation de la dette avec les différents créanciers sont actuellement en cours, ainsi que des opérations de recapitalisation sont à l'étude afin de reconstituer les capitaux devenus négatifs.

Contrôles Fiscaux

Des contrôles fiscaux ont été menés sur deux filiales : GECI Systèmes et GECI Aviation Industries. Les impacts financiers ont été constatés dans les comptes arrêtés à fin mars 2012.

Reims Aviation Industries

La société subit une situation de trésorerie tendue avec quelques difficultés à respecter ses délais et un choix dans les dépenses afférentes aux différents programmes en cours.

Ainsi priorité a été allouée à l'avancement de l'avion SN98 au détriment parfois de l'activité pièces détachées, consommatrice de trésorerie.

Programme d'avancement de l'avion 98 qui de plus a été ralenti par des modifications des KA350 apportées par les douanes, engendrant :

- Un ralentissement global du programme et une refonte totale de la logique de développement.
- La génération d'un montant de 2M€ de travaux supplémentaires, principalement en charge d'études, pour prendre en compte les conséquences de ces modifications.

Les essais de validation effectués en décembre 2012 ont permis de valider la partie SURMAR du système de mission (Surmar en juillet 2013 et POLMAR en Décembre 2013)

Un avenant conséquent devrait être affermi en juin 2013 pour un montant de 2M€.

Concernant l'avion SN98, il est terminé et peint et la campagne d'essai en vol est commencée depuis mi-mai 2013. La livraison est prévue pour juillet 2013, la caution bancaire ayant été prolongée jusqu'en aout 2013.

Concernant les activités de support, le chiffre d'affaires réalisé sur l'exercice 2012-2013 sera limité eu égard aux arbitrages de trésorerie. Pourtant, la société a remporté une commande d'environ 200K€ pour la mise en place d'un trou photo dans l'avion SN94 et une prise de commande de 1,7M€ a été effectuée en décembre 2012 portant sur la remise en vol du SN92 libyen.

Concernant la location du SN13, elle a pris fin, le client ayant perdu le marché de surveillance des sites d'essais. Le SN13 a finalement été vendu pour 500 K€ en mai 2013 à Cassidian.

Pour apporter à la société les fonds nécessaires à son développement, des discussions sont en cours avec des institutions régionales et/ou bancaires et/ou des partenaires industriels extérieurs.

Prospection commerciale

Outre l'activité récurrente de réponse aux consultations "courantes" principalement axées sur des solutions de surveillance maritime, des prospections actives ont été menées vers plusieurs zones:

- Russie : Mission à Ulianovsk fin Aout 2012 à l'occasion de leur salon aéronautique
- Chine : Mission à Chengdu en septembre 2012 à l'occasion de la foire de l'ouest
- Afrique du Sud
- Angola
- Guinée équatoriale
- Gabon

Autant de contacts ayant réaffirmé l'existence d'un marché potentiel important pour le F406 dans les années à venir.

Operations de Due Diligence:

Plusieurs opérations de due diligence sont en cours avec des acquéreurs potentiels et/ou des institutions bancaires en vue d'apporter à la société les moyens de son redéploiement.

2.6. Présentation des comptes sociaux

2.6.1. Présentation générale – Activité et situation de la Société

La société GECl International (ci-après la « Société ») est la société mère du groupe GECl International. Elle assure la direction et la coordination d'ensemble du Groupe. Elle se positionne comme garante et gestionnaire des politiques fonctionnelles et offre des services supports aux filiales du Groupe (business développement, marketing, commercial, technique et management de programme, recrutement, RH, qualité, financier, juridique).

2.6.2. Modalités de présentation

Nous vous précisons que les comptes annuels de la Société ont été établis selon les mêmes normes et méthodes comptables que l'exercice précédent. Les normes IFRS ne concernent pas l'établissement des comptes sociaux mais uniquement l'établissement des comptes consolidés.

2.6.3. Activité de la société - Examen des comptes annuels

Au cours de l'exercice 2011/2012, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 12 486 K€ contre 11 829 K€ sur l'exercice précédent. Ce chiffre d'affaires est constitué essentiellement par la facturation des services rendus à ses filiales.

En k€	Refacturation Management services	Refacturation Assurance RCP	Informatique	Personnels et prestations dédiées	Autres	Produits financiers	Charges financières
AGIR		50					5
DOPS		35			(252)		
GES Srl		50				57	
GECl GMBH	214	50				80	
GECl Ingenieria S.L.	55	3		58		12	
GECl Ltd	44	7		135		8	
GECl SYSTEMES SAS	1 340	74	633	277			643
GECl Services	88		32				
GECl AVIATION SAS						241	
SKY AIRCRAFT SAS	5 326		2 041	1 531		463	
GECl AVIATION INDUSTRIES						21	
REIMS AVIATION INDUSTRIES	229			356		117	
GECl UKRAINE							
GECl TEIP (INDIA)				112			
Sociétés Consolidées	7 430	134	2 706	2 469	(252)	1 000	648
GECl LLC (USA)							
Sociétés Non Consolidées	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	7 430	134	2 706	2 469	(252)	1 000	648

Le résultat d'exploitation fait apparaître une perte de 52 622 K€ sur l'exercice 2011/2012 contre une perte de 351 k€ sur l'exercice précédent. Cette perte d'exploitation s'explique par le provisionnement des comptes courants et créances avec les sociétés du pôle Aviation (Geci Aviation, Geci Aviation Industries, Sky Aircraft et Reims Aviation Industries) pour 51 128 K€

Le résultat financier s'élève à -145 493 K€ contre -561 K€ sur l'exercice précédent. Il est principalement expliqué par les provisions sur titres de GECl Aviation, conséquence de l'abandon du programme « Skylander et des pertes de Reims Aviation Industries.

En K€ - Provisions liées aux participations	Titres	Comptes Clients	Comptes courants	Risques & Charges	Total
Provisions au 31/03/11	3 850		934	-	4 784
GECI Ukraine	50		-	2	52
GECI Systèmes	-				-
GECI India	253		-		253
Geci LTD	52		285		337
Geci Ingenieria					-
GECI GMBH	-		(9)		(9)
GES	-		212		212
GECI LLC	-		29		29
GA	144 672	32	6 208		150 912
Mouvements 2011/2012	145 027	32	6 725	2	151 786
Provisions au 31/03/12	148 877	32	7 660	2	156 570

Le résultat net ressort à une perte de 198 229 K€ contre une perte de 887 K€ sur l'exercice précédent.

2.6.4. Situation Financière

Les capitaux propres de la Société, intégrant le résultat de l'exercice, s'élèvent à - 23 313 K€. Ils deviennent donc négatifs et mécaniquement en dessous de la moitié du capital social. C'est la conséquence principale de la liquidation judiciaire de Sky Aircraft SAS.

Compte tenu du fait que les capitaux propres de la Société sont négatifs, le Conseil d'Administration, dans les 4 mois qui suivent la présente approbation des comptes, soit avant le 26 novembre 2013, devra convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire ayant pour ordre du jour la dissolution de la Société.

Si l'Assemblée Générale décide la continuation de l'activité, la Société disposera d'un délai expirant à la clôture du 2ème exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue pour régulariser la situation, soit jusqu'au 31 mars 2015. La reconstitution des capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social pourra être réalisée par tous moyens.

Le capital social a été augmenté à deux reprises au cours de l'exercice en juillet 2011 et janvier 2012, pour un montant total de 21 875 € (valeur nominale) suite à l'attribution définitive d'actions gratuites à plusieurs salariés.

Le capital social s'élève donc au 31 mars 2012 à 8 226 593,75€, composé de 32 906 375 actions de 0,25 € de nominal.

Depuis cette date, de nouvelles augmentations de capital ont eu lieu, ce qui est détaillé au point 2.6.12 du présent rapport.

Au 1er juin 2013, le capital social s'élève donc à 8.465.430 actions, composé de 33.861.720 actions de 0,25 euro de nominal.

2.6.5. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2012

Nous vous proposons d'affecter en totalité le résultat de l'exercice 2011/2012 qui se traduit par une perte de 198 229 K€ sur le compte "Report à Nouveau", lequel passerait ainsi d'un solde de 120 889 K€ à un nouveau solde négatif de 77 341 K€.

2.6.6. Distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices

La Société n'a pas distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

2.6.7. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une quote-part de location mobilière, de TVTS, et de pénalités et amendes correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement (articles 39-4 et 39-5 du CGI) pour un montant de 73 194 €.

2.6.8. Informations sur les délais de paiement

Tableau du solde des dettes fournisseurs au 31.03.2012 et au 31.03.2011 par date d'échéance

Échéances	Dettes non échues				Dettes échues	Total Général
	Total	Échéance de 0 à 30 jours	Échéance de 31 à 60 jours	au-delà de 60 jours		
Au 31 mars 2012	1 764	328	1 435	0	1 341	3 104
Fournisseurs hors Groupe	1 227	327	900	0	1 321	2 548
Fournisseurs Groupe	537	2	535	0	20	557
Au 31 mars 2011	625	625	0	0	1 142	1 767
Fournisseurs hors Groupe	569	569			996	1 565
Fournisseurs Groupe	56	56			147	202

2.6.9. Contrôle des commissaires aux comptes

Vos commissaires aux comptes vous feront part, dans leur rapport sur les comptes annuels dont lecture va vous être donnée lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes qui vous sont ici présentés, du résultat de leurs investigations sur lesdits comptes.

Vos Commissaires aux Comptes examinent, dans leur rapport spécial, les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce qui ont été conclues par votre Société ou exécutées par elle au cours de l'exercice écoulé.

2.6.10. Perspectives d'avenir et évolution prévisible de la situation de la Société

Les perspectives de la société GECI International sont directement liées aux perspectives du groupe détaillées ci-avant.

2.6.11. Activité en matière de recherche et développement

Les activités de Recherche et Développement sont portées par les filiales du Groupe. Ces activités sont détaillées ci-avant.

2.6.12. Événements importants postérieurs à la clôture de l'exercice

La Société a procédé le 26 avril 2012 une augmentation de capital, suite à la mise en œuvre de la 11ème résolution votée lors de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2011, par émission de 180.000 actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la société de droit américain Ya Global Masters SPV, Ltd : augmentation de capital d'un montant total de 386.262€ (soit 45.000€ de valeur nominale et 341.262€ de prime d'émission) par compensation avec une créance que Ya Global Masters SPV détenait sur la Société.

La Société a procédé en mai 2012 à plusieurs augmentations de capital, suite à la mise en œuvre de la 10ème résolution votée lors de l'Assemblée Générale du 30 septembre 2011, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la société de droit américain Ya Global Masters SPV, Ltd, par émission de bons d'émission d'actions (BEA) portant obligation de souscrire des actions ordinaires nouvelles de la Société sur demande de la Société:

- augmentation de capital d'un montant total de 249.998,61€ (soit 36.085,25€ de valeur nominale et 213.913,36€ de prime d'émission) le 7 mai 2012 ;

- augmentation de capital d'un montant total de 749.999,12€ (soit 126.501€ de valeur nominale et 623.498,12€ de prime d'émission) le 24 mai 2012 ;

- augmentation de capital d'un montant total de 185.275€ (soit 31.250€ de valeur nominale et 154.025€ de prime d'émission) le 30 mai 2012 ;

Pour les autres événements propres au groupe, cf. paragraphe 2.2 du présent rapport de gestion.

2.6.13. Situation des mandats des commissaires aux comptes

Nous vous rappelons que :

- les mandats de la société Mazars, co-commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Raymond Petroni, co-commissaire aux comptes suppléant, arriveront à leur terme à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.
- les mandats de la société Fiduciaire Leydet, co-commissaire aux comptes titulaire, et de Monsieur Cédric Burguière, co-commissaire aux comptes suppléant, sont arrivés à leur terme à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2012. Nous vous demandons de ne pas renouveler leur mandat et de procéder la nomination en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire de la société France Audit International et Révision (F.A.I.R.), domicilié au 77 rue de la Boétie, 75008 Paris, et de la Société Auxiliaire de Gestion et d'Expertise (S.A.G.E.), en qualité de commissaire aux comptes suppléant, également domicilié au 77 rue de la Boétie, 75008 Paris.

2.7. Informations relatives aux mandataires sociaux

2.7.1. Mandats et fonctions des mandataires sociaux exercées au cours de l'exercice clos

Serge BITBOUL : Fondateur et Président-Directeur Général de GECE International, Président-Directeur Général de GECE Aviation.

Ingénieur aéronautique de formation, Serge Bitboul a commencé sa carrière à la Division Espace de l'Aérospatiale à Cannes. Spécialiste du calcul de structures complexes, il y fut un des initiateurs de l'utilisation des premiers logiciels de simulation numérique, notamment le système NASTRAN conçu par la NASA.

En 1980, il crée la société GECE (Groupe d'Etudes et Conseils en Ingénierie) dans le but de mettre cette expertise des nouvelles méthodes de calcul et de l'intégration de matériaux nouveaux au service des industriels. L'expansion de la société et son orientation vers le développement de ses propres produits l'amèneront, en 1985, à fonder GECE International, groupe qu'il dirige depuis en tant que Président-Directeur Général.

Au cours de l'exercice 2011/2012, Monsieur Bitboul a exercé les mandats suivants au sein du groupe GECE International :

- Président – Directeur Général de GECE Aviation (France),
- Président de Sky Aircraft SAS (France),
- Président de Reims Aviation Industries (France),
- Président de GECE Aviation Industries SAS (France),
- Directeur de GECE Ltd (Royaume-Uni),
- Administrateur unique de GECE Engineering Services SRL (Roumanie),
- Directeur de GECE Transportation and Engineering India (Inde),
- Directeur de Aeroeuro Engineering India (Inde).

En dehors des différents mandats exercés dans les différentes filiales de la Société, Serge Bitboul est :

- Président de GECE Technologies Holding SAS,
- Gérant de la Financière des Chavelles SC,
- Gérant de Invest 2000 SARL,
- Gérant de SB Ternes SCI (France),
- Gérant de SB Pompe SCI (France).

Le mandat de Serge Bitboul expire lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2012. Nous vous demandons de le renouveler dans ses fonctions d'administrateur de GECE International.

Pascale SANSONETTI : Administrateur depuis le 25 septembre 2002, Secrétaire Général de GECE International. Madame Sansonetti a démissionné de son mandat lors du Conseil d'Administration du 17 juin 2013.

Juriste de formation, elle a débuté sa carrière au CNES en charge des contrats dans le cadre des programmes ARIANE.

Dès 1985, elle rejoint Aérospatiale Espace et Défense où elle exercera diverses fonctions et notamment la responsabilité des achats généraux et industriels jusqu'en 2001.

En 2001, elle prend en charge au sein du groupe GECI International le développement et la restructuration des activités d'ingénierie France. Elle étend ensuite son champ d'intervention à la stratégie et au business développement groupe.

En 2006, elle devient présidente de GECI Systèmes, filiale en charge des opérations France du groupe GECI International et présidente de AGIR depuis 2007, société acquise par GECI Systèmes, spécialisée dans l'ingénierie navale.

Elle est le représentant permanent de GECI International au sein du Conseil d'Administration de GECI Aviation.

Pascale Sansonetti n'exerce pas de mandat en dehors de ceux au sein du Groupe.

Frédérique VALETTE : Administrateur depuis le 17 juin 2013, Madame Frédérique Valette, a été cooptée en remplacement de Madame Pascale Sansonetti.

Frédérique Valette est depuis 1991 conseil en investissements immobiliers. Elle a initialement travaillé dans le domaine de l'aéronautique en étant responsable du contrat de licence de fabrication d'hélicoptère Dauphin SA365 avec la Chine à l'Aérospatiale-Eurocopter. Elle a ensuite occupé le poste d'ingénieur commercial chez NAS (National Advanced System). Elle a travaillé pour GECI International de 1987 à 1991 en étant responsable de la stratégie marketing. Madame Frédérique Valette est membre de l'IFA (Institut Français des Administrateurs) et du EPWN (European Professional Women's Network). Elle est également membre du groupement ETHIC présidé par Sophie de Menton.

Frédérique Valette n'exerce pas de mandat en dehors de celui au sein du Groupe.

Il vous est demandé de ratifier la nomination de Madame Frédérique Valette.

Le mandat de Frédérique Valette expire lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2014.

Gérard DELAGE : Administrateur depuis le 27 septembre 2006

De formation juridique et managériale, il a occupé différents postes à hautes responsabilités au sein d'un groupe international du secteur de la grande distribution.

Gérard Delage n'exerce pas de mandat en dehors de celui au sein du Groupe.

Le mandat de Gérard Delage expire lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2012. Il vous est demandé de procéder à son renouvellement.

Alain BOU ANHA : Administrateur depuis le 31 juillet 2007, Monsieur Bouanha a démissionné de ses fonctions par courrier en date du 29 décembre 2011.

Le Conseil d'Administration du 23 janvier 2012 a constaté cette démission et a coopté Monsieur Yves Delacour en remplacement de Monsieur Bouanha.

Yves DELACOUR : Administrateur depuis le 23 janvier 2012

Yves Delacour est fondateur et Président de l'association Leonardo depuis 1989 et de la société Leonardo Finance devenue Leonardo Ventures, depuis 1995. Avec plus de 185 millions d'Euros de financements levés pour des entreprises à tous les stades de développement, Leonardo Ventures est la principale société indépendante de services financiers dans le domaine du private equity.

Avant de créer Leonardo, M. Delacour était à la tête d'IDC France, filiale française d'International Data Corp., leader mondial dans le domaine des études et du conseil dans le domaine des NTIC. Il a fondé en 1980 le groupe IDG en France (International Data Group, principal groupe de presse informatique mondial, qui comprend IDG et IDC), dont il fut Président Directeur Général puis Vice-Président responsable des opérations en France. En 1979, Yves Delacour fonda le Stanford Business Club, association des anciens élèves de la Business School de Stanford en France. Sous sa présidence, jusqu'en 1986, cette association a été un cercle de réflexion et de promotion du mouvement entrepreneurial, dont une partie des membres les plus actifs a contribué à la création de l'Association Leonardo en 1989.

Mandats exercés depuis ces 5 dernières années :

- Gérant de Leonardo Ventures
- Président de l'Association Leonardo
- Représentant permanent de Leonardo Ventures au Conseil d'Administration de Cyber Group Studios
- Administrateur d'Hopscotch (fin de mandat en 2010)

Le mandat d'Yves Delacour, coopté en remplacement de M. Alain Bouanha, expire lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2012. Il vous est demandé de procéder à son renouvellement.

2.7.2. Rémunération des dirigeants

La société GECI International applique les principes énoncés dans la « Recommandation de l'AMF relative à l'information à donner dans les documents de référence sur les rémunérations des mandataires sociaux » publiée en décembre 2008 et disponible sur le site de l'AMF (<http://www.amf-france.org/>).

Il n'existe pas au sein du groupe GECI International de plan de souscription d'options ou d'achat d'actions au profit des mandataires sociaux ou des salariés.

Il n'existe pas d'actions gratuites attribuées à des dirigeants mandataires sociaux.

C'est pourquoi les tableaux 4, 5, 7, 8 et 9 ne sont pas reproduits.

1- Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

Tableau 1

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Monsieur Serge BITBOUL		
	Exercice 2011/2012	Exercice 2010/2011
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau suivant)	407 077 €	506 932€
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	--	--
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	--	--
TOTAL	407 077 €	506 932€

Tableau 2

Tableau récapitulatif des rémunérations de Monsieur Serge BITBOUL				
	Exercice 2011/2012		Exercice 2010/2011	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe : - Mandat de Président Directeur Général de GECI International	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €
- Mandat de Directeur Général de GECI Aviation	150 000 €	150 000 €	150 000 €	150 000 €
Rémunération variable	--	--	--	--
Rémunération exceptionnelle	--	--	100 000 €	100 000 €
Jetons de présence	--	--	--	--
Avantages en nature (voiture) (GECI International)	7 077 €	7 077 €	6 932 €	6 932 €
TOTAL	407 077 €	407 077 €	506 932 €	506 932 €

Le Conseil d'Administration du 30 septembre 2011 avait décidé d'allouer à M. Bitboul une prime exceptionnelle de 100 000 € pour récompenser ses efforts et son investissement personnel pour développer les activités de la Société, son implication personnelle dans les projets de la Société, notamment en tant que soutien financier de la Société via un apport important par son compte courant d'actionnaire.

Compte tenu de la situation du groupe, M. Bitboul a décidé de renoncer à cette prime.

Tableau 10

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de Travail		Régime retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnité relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Serge BITBOUL Président Directeur Général		X		X		X		X

Monsieur Bitboul adhère au régime de retraite commun à l'ensemble des salariés de la société GECI International (ARRCO et AGIRC).

2- Rémunération des administrateurs

Tableau 3

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants		
Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés au cours de l'exercice 2011/2012	Montants versés au cours de l'exercice 2010/2011
Alain BOU ANHA		
Jetons de présence	6 000 €	13 500 €
Autres rémunérations	--	--
Gérard DELAGE		
Jetons de présence	6 000 €	9 000 €
Autres rémunérations	--	--
Yves Delacour		
Jetons de présence	--	--
Autres rémunérations	--	--
Pascale SANSONETTI		
Jetons de présence	0 €	0 €
Autres rémunérations	228 235 €	191 911 €

Tableau 6

Actions gratuites attribuées à chaque mandataire social					
	Date du Conseil d'Administration ayant décidé l'attribution	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Pascale Sansonetti	29/11/2010	100.000	49 477 €	29/11/2012	29/11/2014

Les administrateurs ayant des responsabilités au sein du Groupe GECI International ne reçoivent pas de jetons de présence au titre de leur mandat d'administrateur de GECI International.

Madame Pascale Sansonetti perçoit une rémunération en tant que salariée de la société GECI Systèmes. Elle comprend une part fixe ainsi qu'une part variable. Elle est également attributaire d'actions gratuites.

Les autres administrateurs ont bénéficié au titre de l'exercice 2011/2012 d'un total de 21 000 € de jetons de présence dont seuls 12 000 € ont été versés sur l'exercice.

2.7.3. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs

Nous vous proposons, en application de l'article L. 225-45 du Code de commerce, de fixer à la somme de 60 000 euros le montant maximum de la somme annuelle pouvant être allouée au Conseil d'Administration au titre des jetons de présence pour l'exercice en cours.

2.8. Information sur l'actionariat et l'évolution du cours de bourse

2.8.1. Répartition actuelle du capital et des droits de vote

2.8.1.1. Evolution de l'actionariat

	31-mars-09				31-mars-10			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de	% des droits de vote
Actionnaires dirigeants	13 134 761	48,8%	22 446 855	61,8%	12 580 074	42,2%	22 564 690	56,7%
Auto-détention	3 450	0,0%	0	0,0%	103 418	0,3%	0	0,0%
Autres actionnaires nominatifs	135 908	0,5%	246 345	0,7%	3 022 855	10,1%	3 119 839	7,8%
Flottant	13 655 158	50,7%	13 655 158	37,6%	14 127 562	47,4%	14 127 562	35,5%
TOTAL	26 929 277	100,0%	36 348 358	100,0%	29 833 909	100,0%	39 812 091	100,0%
	31-mars-11				31-mars-12			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de	% des droits de vote
Actionnaires dirigeants	13 218 198	40,3%	21 561 884	52,3%	9 414 460	28,6%	16 879 076	40,32%
Auto-détention	64 020	0,2%	0	0,0%	89 772	0,3%	0	0,00%
Autres actionnaires nominatifs	3 049 066	9,3%	3 163 444	7,7%	2 092 624	6,4%	3 676 565	8,78%
Flottant	16 487 591	50,2%	16 487 591	40,0%	21 309 519	64,8%	21 309 519	50,90%
TOTAL	32 818 875	100,0%	41 212 919	100,0%	32 906 375	100,0%	41 865 160	100,00%

Répartition récente du capital et des droits de vote

A la date du 31 mai 2013, dernière date à laquelle l'information est disponible, la répartition du capital et des droits de vote est précisée dans le tableau ci-dessous.

Le nombre total d'actions est de 33 861 720 et le total des droits de vote est de 42 948 144

	31-mai-13			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Serge Bitboul	4 821 953	14,57%	8 043 074	18,73%
G.T.H. *	4 592 507	13,88%	8 855 968	20,62%
Actionnaires dirigeants	9 414 460	28,45%	16 899 042	39,35%
Airinvest	1 702 793	5,15%	3 002 400	6,99%
Auto-détention	61 289	0,19%	61 289	0,14%
Autres nominatifs	390 715	1,18%	692 950	1,61%
Autres au porteur	22 292 463	67,38%	22 292 463	51,91%
TOTAL	33 861 720	100,00%	42 948 144	100,00%

(*) GECI Technologies Holding SAS (GTH) est une société contrôlée par Monsieur Serge Bitboul

Informations sur les principaux actionnaires

Au 31 mars 2012, les actionnaires détenant individuellement plus de 5 % des actions de la Société étaient les suivants :

- Airinvest SGPS Lda	5,17%
- Monsieur Serge BITBOUL	14,65 %
- GECI TECHNOLOGIES HOLDING*	13,96 %

(*) Société contrôlée par Serge Bitboul

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement, indirectement ou de concert, 5% ou plus du capital ou des droits de vote.

Depuis sa création, la Société est contrôlée par Serge Bitboul du fait de sa détention de la majorité ou quasiment du capital et des droits de vote, directement ou indirectement au travers de GTH.

Monsieur Serge BITBOUL détient directement et indirectement 28,61 % du capital et 40,32 % des droits de vote au 31/03/2012.

Pacte d'actionnaires

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires dont la Société ait connaissance.

Rachat par la société de ses propres actions

L'Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2011 a autorisé le Conseil d'Administration à mettre en œuvre un contrat de liquidité dans les conditions définies à l'article L.225-209-1 du Code de Commerce, racheter des actions de la Société, dans la limite de 10% du capital, pour un prix maximum d'achat de 5 €.

Depuis le début de l'exercice 2011/2012, la Société est liée à la Société Gilbert Dupont par un contrat de liquidité conforme au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Au 31 Mars 2012, les moyens suivants figuraient au contrat de liquidité :

- ❖ 89 772 titres GECI International FR0000079634 pour une valeur comptable de 245 666,98 €

Le tableau ci-après récapitule l'utilisation des programmes au cours de l'exercice 2011/2012, dans le seul cadre d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action GECI International.

	31/03/2012	31/03/2011
Détention à l'ouverture	146 954	64 020
Achat d'actions	664 876	854 238
Vente d'actions	722 058	771 304
Détention à la clôture	89 772	146 954
Cours moyen des achats	2,40 €	1,98 €
Cours moyen des ventes	2,43 €	2,07 €
Montant des frais de négociation	NS	NS

En dehors du contrat de liquidité, aucune autre opération n'a été effectuée au cours de l'exercice.

Dispositions pouvant avoir pour effet de retarder, différer, ou d'empêcher un changement de contrôle

Il n'existe ni dans les statuts de la Société, ni autrement, de dispositions pouvant avoir un tel effet, à la possible exception du droit de vote double dont disposent les actions détenues au nominatif depuis au moins deux ans.

2.8.1.2. Evolution du cours de bourse

Tableau d'évolution de l'action depuis le 1^{er} avril 2010

Date	Plus haut cours	Date du plus haut cours	Plus bas cours	Date du plus bas cours	Cours moyen (ouverture)	Nombre de titres échangés	Nombre de séances de cotation
avr-10	3,31	14-avr	2,80	28-avr	3,05	1 350 815	20
mai-10	3,02	27-mai	2,25	20-mai	2,68	1 539 515	21
juin-10	2,88	03-juin	2,15	30-juin	2,58	1 023 540	22
juil-10	2,47	12-juil	2,05	02-juil	2,30	786 811	22
août-10	3,27	17-août	2,08	02-août	2,51	7 149 373	22
sept-10	3,89	16-sept	2,76	01-sept	3,20	8 444 013	22
oct-10	3,55	15-oct	3,31	12-oct	3,41	2 121 497	21
nov-10	3,42	01-nov	2,80	30-nov	3,19	1 704 013	22
déc-10	3,16	10-déc	2,64	01-déc	2,92	2 329 570	23
janv-11	3,35	18-janv	2,78	03-janv	3,04	3 671 623	21
févr-11	3,18	09-févr	2,81	28-févr	2,98	3 381 021	20
mars-11	3,08	07-mars	2,52	15-mars	2,84	4 711 760	23
avr-11	3,34	14-avr	2,81	08-avr	3,02	7 584 065	19
mai-11	3,12	05-mai	2,88	10-mai	2,97	3 380 112	22
juin-11	3,25	06-juin	2,23	28-juin	2,87	8 976 964	22
juil-11	2,48	01-juil	1,77	29-juil	2,17	3 933 279	21
août-11	1,93	01-août	1,21	09-août	1,56	5 948 438	23
sept-11	1,51	15-sept	1,11	12-sept	1,35	3 174 259	22
oct-11	1,69	31-oct	1,27	04-oct	1,43	3 000 182	21
nov-11	1,57	01-nov	0,88	22-nov	1,26	3 114 575	22
déc-11	1,57	01-déc	1,19	19-déc	1,32	6 203 842	21
janv-12	2,07	24-janv	1,31	16-janv	1,42	2 735 230	17
févr-12	3,80	07-févr	2,05	03-févr	2,87	52 140 411	20
mars-12	3,17	06-mars	2,31	22-mars	2,84	21 702 034	22
avr-12	2,95	02-avr	1,70	24-avr	2,31	14 411 548	18
mai-12	2,28	02-mai	1,55	18-mai	1,82	9 580 589	22
juin-12	1,79	07-juin	1,49	04-juin	1,64	1 580 442	5

(Source : Euronext)

Graphique sur 1 an



Les différents codes pour suivre le cours de GECI International sont :

- ❖ ISIN : FR0000079634 (mnémonique : GECP)
- ❖ Reuters : GECI.PA
- ❖ Bloomberg : GEC FP

GECI International avait été introduite au Second Marché de la Bourse de Paris. Elle est aujourd'hui cotée sur le compartiment C de l'Eurolist d'Euronext Paris. . Elle est suspendue de cotation depuis le 07 juin 2012.

2.8.1.3. Actionnariat salarié et actions gratuites

Conformément à l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucun salarié ne détient d'actions de la Société au titre d'un plan d'épargne entreprise ou de fonds commun de placement.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, il est mentionné dans un rapport spécial les opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 du Code de commerce concernant l'attribution d'actions gratuites.

2.8.1.4. Distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices

La Société n'a pas distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

2.8.1.5. Avis donné à une autre société par actions que la Société détient plus de 10% de son capital

Néant.

2.8.1.6. Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées

Néant.

2.8.1.7. Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres

Récapitulatif des opérations réalisées par les dirigeants et par leurs proches au cours de l'exercice écoulé

Art L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier et Art. 223-26 du règlement général de l'AMF.

Dénomination sociale de l'émetteur : GECI INTERNATIONAL S.A.

Période concernée : Du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2012

	Acquisitions	Cessions	Souscriptions	Echanges
Nombre d'actions		1 876 781		_____
Prix moyen unitaire		2.94 €		_____

2.8.1.8. Délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital

Délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital (Art L.225-100 du Code de Commerce)

1/ Délégations en vigueur au 1^{er} juin 2013

Type d'autorisation	Date de l'assemblée générale	Durée de l'autorisation et expiration	Plafond nominal	Montant déjà utilisé
1. Augmentation du capital au profit de bénéficiaires d'un plan d'actions gratuites	30/09/2011	38 mois 30/11/2014	10% du capital social au jour de l'émission, en actions.	Néant

2/ Délégations expirées du 1er avril 2011 au 1er juin 2013

Type d'autorisation	Date de l'assemblée générale	Durée de l'autorisation et expiration	Plafond nominal	Montant déjà utilisé
1. Augmentation du capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	28/09/2010	26 mois 28/11/2012	4 000 000€ en actions ou valeurs mobilières.	Néant
2. Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public	28/09/2010	26 mois 28/11/2012	4 000 000€ en actions ou valeurs mobilières.	Néant
3. Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature	28/09/2010	26 mois 28/11/2012	10% du capital social au jour de l'émission, en actions ou valeurs mobilières	Néant
4. Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée à une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées	31/03/2011	18 mois 31/09/2012	5 000 000€ en actions ou valeurs mobilières; 30.000.000€ en titres de créances.	742.491,5€
5. Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs	31/03/2011	26 mois 31/05/2013	5 000 000€ en actions ou valeurs mobilières; 30.000.00€ en titres de créances.	Néant
6. Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, par émission de bons d'émissions d'actions (BEA), réservée à un bénéficiaire dénommé : YA Global Master SPV, Ltd	30/09/2011	18 mois 30/03/2013	2.250.000 € (soit 9 000 000 actions)	193 836,25€ (soit 775 345 actions)

Type d'autorisation	Date de l'assemblée générale	Durée de l'autorisation et expiration	Plafond nominal	Montant déjà utilisé
7. Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, par émission d'actions nouvelles, réservée à un bénéficiaire dénommé : YA Global Master SPV, Ltd	30/09/2011	18 mois 30/03/2013	180 000 actions (soit 45 000 €)	45 000 €

3/Délégations annulées en 2011/2012

1. Augmentation du capital au profit de bénéficiaires d'un plan d'actions gratuites	25/09/2008	38 mois	10% du capital social au jour de l'émission, en actions.	81 625 €
---	------------	---------	--	----------

2.9. Filiales et participations

Tableau des filiales et des participations

Participations	Adresse	% de capital détenu	Valeur comptable des titres (€)		Devise	Capital social	Capitaux propres sociaux (dt résultat)	Résultat social	Prêts, avances consentis non encore remboursés	Engagements hors bilan donnés	Dépréciations des Comptes Courants
			Brut	Net							
GECI Systèmes SAS	4 rue Diderot, Suresnes (92)	100	4 305 000	4 305 000	€	196 000	14 159 148	15 900		595 644	
GECI AVIATION SA (ex Reims Aviation Industries)	Base aérienne de Chambley - Onville (54)	86,46	144 671 770	-	€	6 636 719	(3 994 785)	(159 619 965)	6 208 402		
GECI GmbH	Hein-Sass-Weg 36 – 21129 Hambourg, Allemagne	100	26 053	-	€	25 565	231 172	188 016	2 121 932		(476 262)
GECI Ltd	1 Westferry Circus, Canary Wharf, London E14 4HD, UK	100	3 873 400	-	£	3 530 000	(422 472)	(130 670)	352 147		(212 438)
GECI Engineering Services SRL	B-dul REGIEI nr. 68 BUCURESTI SECTORIIL 6 Roumanie	100	2 870	-	RON	8 431 000	(3 557 035)	(1 100 746)	1 400 752		(679 110)
GECI Ingenieria S.L.	C/Quintanapalla, 8-2ªdcha - 28 050 MADRID	100	50 000	50 000	€	50 000	291 408	(24 382)	314 003		
MOHACS International	1 Westferry Circus, Canary Wharf, London E14 4HD, UK	99,99	1	1	£	940 100	172 066	-	-		
GECI UKRAINE	16-22, B.Khmelnytskoho St., Kyiv, Ukraine	100	50 000	-	€	528 000	(19 156)	(547 620)			
GECI TEIP (India)	14A&B, Hansalaya, 15 Barakhamba Road, New Delhi - 110001	99,99	281 763	28 457	RS	18 700 000	17 160 063	(1 539 937)	7 900		
Sociétés consolidées			153 260 857	4 383 458					10 405 136	595 644	(1 367 810)
Sociétés non consolidées			-	-					-	-	-
Ensemble des sociétés			153 260 857	4 383 458					10 405 136	595 644	(1 367 810)

2.10. Activité des filiales

La liste des participations est présentée dans les états financiers annuels

Les données suivantes sont relatives aux comptes sociaux de chaque filiale.

Il s'agit des filiales directes et indirectes.

Pôle Ingénierie

GECI SYSTEMES SAS (France)

Cette société, filiale à 100% de la Société, a pour activité l'accomplissement de prestations d'ingénierie dans les domaines des métiers du transport, de la conception à la certification et du génie civil.

Le chiffre d'affaires pour l'exercice 2011/2012 a été de 31 054 K€, à comparer à un chiffre d'affaires de 25 339 K€ pour l'exercice précédent. Le résultat net est de 16 K€.

AGIR SAS (France)

GECI Systèmes détient 100% du capital social d'AGIR SAS qui réalise des prestations d'ingénierie navale dans le domaine tant civil que militaire. Pour l'exercice 2011/2012, le chiffre d'affaires a été de 2 132 K€, à comparer à un chiffre d'affaires de 1 777 K€ pour l'exercice précédent. Le résultat net est de 305 K€.

GECI Services (France)

AGIR détient 100% du capital social de GECI Services, nouvelle filiale créée en juillet 2011. Celle-ci réalise des prestations dans le domaine des méthodes et process d'industrialisation, complémentaire de nos activités d'ingénierie de conception et calcul.

Elle a réalisé un chiffre d'affaires pour l'exercice 2011/2012 de 2 024 K€. Le résultat net est de 19 K€.

GECI Gmbh (Allemagne)

Cette société, filiale à 100% de la Société, a pour activité essentielle l'accomplissement de prestations d'ingénierie dans les domaines des aérostructures et de l'intégration de systèmes.

GECI Gmbh présente un chiffre d'affaires pour l'exercice 2011/2012 de 17 233 K€, à comparer à un chiffre d'affaires de 18 573 K€ pour l'exercice précédent. Le résultat net est de 188 K€.

DO-PS (Allemagne)

Cette société, filiale à 90% de GECI Gmbh, a pour activité essentielle l'accomplissement de prestations d'ingénierie dans le domaine de l'ingénierie de production.

Elle a réalisé un chiffre d'affaires pour l'exercice 2011/2012 de 3 656 K€, à comparer à un chiffre d'affaires de 5 189 K€ pour l'exercice précédent. Le résultat net est de 17 K€.

GECI ENGINEERING SERVICES SRL (Roumanie)

Cette société, filiale à 100% de la Société, a pour activité l'accomplissement de prestations d'ingénierie dans les domaines des métiers du transport, de la conception à la certification principalement pour les autres filiales du Groupe.

GES présente un chiffre d'affaires de 1 480 K€ pour l'exercice 2011/2012, à comparer à un chiffre d'affaires de 1 299 K€ pour l'exercice précédent. Le résultat net est une perte de 258 K€.

GECI Ltd (Royaume Uni)

Cette société, filiale à 100% de la Société, a pour activité l'accomplissement de prestations d'ingénierie dans les domaines des métiers du transport, de la conception à la certification pour des projets internationaux.

GECI Ltd présente un chiffre d'affaires pour l'exercice 2011/2012 de 1 711 K€, à comparer à un chiffre d'affaires de 1 898 K€ pour l'exercice précédent. Le résultat net est une perte de 151 K€.

GECI INGENIERIA SL (Espagne)

Cette société, filiale à 100% de la Société, qui a pour activité essentielle l'accomplissement de prestations d'ingénierie dans le domaine des aérostructures.

Le chiffre d'affaires pour l'exercice 2011/2012 a été de 1 688 K€, à comparer à un chiffre d'affaires de 855 K€ pour l'exercice précédent. Le résultat net est une perte de 24 K€.

GECI Ukraine

Cette filiale, détenue à 100% par la Société, créée en janvier 2011, a vocation à accomplir des prestations d'ingénierie dans le domaine du génie civil.

Elle a réalisé un chiffre d'affaires pour l'exercice 2011/2012 de 133 K€. Le résultat net est de -49 K€.

GECI Transportation and Engineering India

Cette nouvelle filiale, détenue à 100% par la Société, créée en septembre 2010, a pour vocation d'accomplir des prestations d'ingénierie pour l'industrie aéronautique.

Elle a réalisé un chiffre d'affaires pour l'exercice 2011/2012 de 197 K€. Le résultat net est de -23 K€.

Aeroeuro Engineering India

Cette nouvelle filiale, détenue à 50% par la Société via Geci Transportation and Engineering India, créée en mai 2011, a pour vocation d'accomplir des prestations d'ingénierie tous secteurs confondus.

Elle a réalisé un chiffre d'affaires pour l'exercice 2011/2012 de 503 K€. Le résultat net est de - 298 K€.

Pôle Aviation

GECI Aviation SA (ex Reims Aviation Industries) (France)

La société GECI Aviation (anciennement Reims Aviation Industries) a une activité de holding depuis le 26 mars 2010.

Suite à l'apport partiel d'actifs réalisé le 16 février 2010, la Société détient la totalité du capital de la société GECI Aviation Industries, qui détient elle-même l'intégralité du capital de la société Sky Aircraft.

Suite à un deuxième apport partiel d'actifs réalisé le 26 mars 2010, l'activité de production et de vente d'avions F-406 a été logée dans sa nouvelle filiale, dénommée Reims Aviation Industries, constituée pour l'occasion.

La Société est donc une holding à la tête d'un groupe comprenant la société Sky Aircraft, développant l'avion SK-105, et la société Reims Aviation Industries, produisant l'avion F-406.

Elle a réalisé un chiffre d'affaires pour l'exercice 2011/2012 de 126 K€ et un résultat net de -159 620 K€.

GECI Aviation Industries SAS (ex SKYDESIGN) (France)

Cette société, dont l'intégralité du capital est détenue par GECI Aviation, a pour mission de promouvoir et développer le projet d'avion Skylander. GECI Aviation Industries refacture ses frais à Sky Aircraft et a généré une perte de 26 185 K€.

Sky Aircraft SAS (France)

La société Sky Aircraft est une filiale à 100% de la société GECI Aviation Industries, qui a pour activité principale le développement du programme Skylander.

Cette filiale n'a réalisé aucun chiffre d'affaires et a généré une perte de 101 369 K€.

Faute d'avoir réuni le tour de table qui aurait permis de financer les 180 M€ supplémentaires à la poursuite du programme Skylander jusqu'à la livraison du premier avion, le Groupe GECI International s'est résolu à demander la mise en Redressement Judiciaire de la société SKY AIRCRAFT, le 4 octobre 2012 ; laquelle a été transformée en Liquidation Judiciaire par le Tribunal de Commerce de Briey le 16 avril 2013.

le Groupe GECI International a ainsi acté la Liquidation Judiciaire de la société SKY AIRCRAFT, en passant dans ses comptes les écritures équivalentes , soit dans ses comptes consolidés , la désactivation des frais de développement du programme Skylander et la constitution d'une provision de plusieurs litiges afférents au programme Skylander ; soit dans les comptes sociaux des filiales concernées , la constitution d'une provision sur les titres de participation et sur les créances liées à cette filiale (comptes courants et comptes clients).

Reims Aviation Industries (France)

Cette société a été constituée le 26 mars 2010, suite à l'apport partiel d'actifs de la branche d'activité F-406 par la société GECI Aviation et son capital est détenu à 100% par GECI Aviation. Cette société a vocation à assurer l'ensemble de l'activité opérationnelle liée à la branche d'activité F-406. Elle est située sur l'Aérodrome de Reims-Prunay.

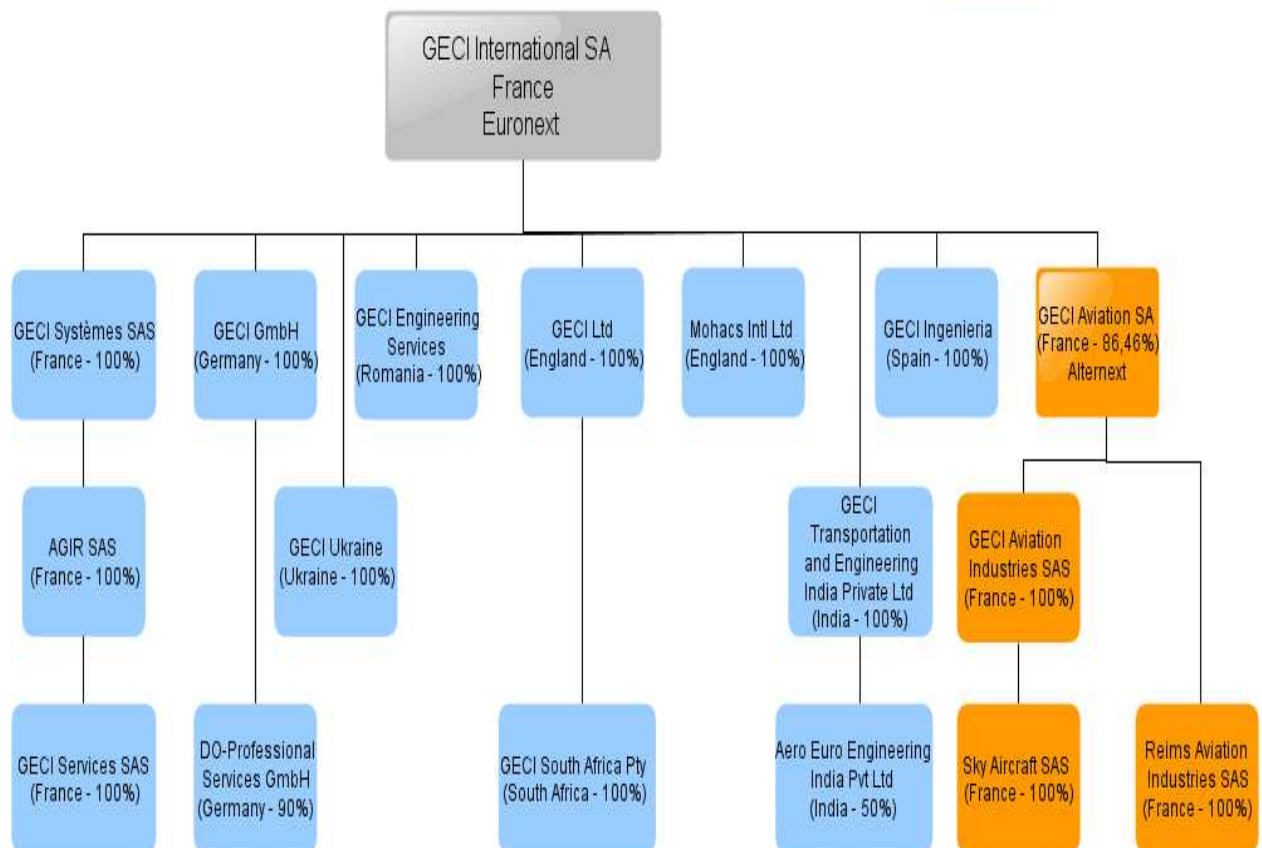
Elle a réalisé, pour l'exercice clos au 31 mars 2012, un chiffre d'affaires de 6 282 K€ pour une perte de 10 880 K€. Si l'activité de Reims Aviation Industries est principalement constituée par la construction et vente d'avions neufs, elle rénove également des avions achetés sur le marché de l'occasion pour les commercialiser («retrofit») ou les louer directement aux opérateurs (service «Heures de vol»). Compte tenu du nombre d'appareils F-406 en vol (plus de 83 actuellement), le Service Après Vente (SAV) représente aussi une part importante et récurrente de l'activité.

Organigramme du groupe au 31/03/2012

Organigramme Groupe GECI International
31.03.12

Pôle Ingénierie

Pôle Aviation



2.11. Informations sociales et environnementales

Effectif

L'effectif total, toutes catégories, du groupe GECI International au 31 mars 2012 est de 1094 Collaborateurs dont 76% d'ingénieurs.

La proportion d'intérimaires et de contrats à durée déterminée par rapport à l'effectif total n'est pas significative et représente 1%.

Le groupe GECI International a recours à la sous-traitance (prestataires extérieurs) principalement des experts et des ingénieurs, exclusivement dans le cadre de recherche de compétences pointues ou très particulières. L'effectif des prestataires extérieurs n'excède pas 10% de l'effectif salarié.

Au total, le groupe GECI International regroupe au 31 mars 2012, à travers le monde à effectif inscrit 982 collaborateurs.

Toutes unités confondues, en France et à l'étranger, la moyenne d'âge des salariés du groupe GECI International, reconnu pour son expertise, est de 38 ans.

Organisation du temps de travail

La durée légale hebdomadaire de travail est de 35 heures. L'organisation du temps de travail des effectifs «cadre» s'effectue sur la base d'un forfait annuel de 218 jours travaillés avec une référence horaire hebdomadaire de 38 heures 30, en contrepartie de l'attribution de 10 jours de Réduction du Temps de Travail (RTT).

Egalité professionnelle hommes et femmes

Lorsque que l'on sait que peu de femmes sont présentes dans les formations scientifiques, le groupe GECI International affiche un taux de féminisation de son effectif salarié de 15%.

La masse salariale du groupe GECI International ne fait pas apparaître, à contribution égale, de disparité de traitement salarial entre hommes et femmes de même position dans l'organisation.

La diversité

Le groupe GECI International reconnaît et valorise les compétences individuelles en favorisant l'équité sociale. Une des valeurs fortes du Groupe GECI International est l'internationalisation de ses équipes, sources de richesse culturelle ; le groupe emploie près de 18 nationalités différentes au sein de ses seuls effectifs en France. Le groupe GECI International a adhéré à la Charte diversité.

Promouvoir l'emploi des seniors

GECI International s'est toujours consacré à la recherche des meilleurs talents pour former des équipes d'ingénieurs hautement qualifiés. L'expertise apportée par l'emploi des seniors au sein d'un groupe de travail et le transfert de compétences aux plus jeunes sont des atouts réels du groupe qui emploie 20% de collaborateurs âgés de plus de 45 ans.

Encourager le dialogue

Les relations sociales sont fondées sur la confiance et le respect mutuel. Elles reposent sur un dialogue ouvert et participatif entre les salariés, leurs représentants et la Direction.

Par le dialogue, l'objectif est de concilier performances économiques et relations humaines, en mobilisant les salariés autour des valeurs du groupe : Intégrité, Excellence, Expertise, Innovation.

Une politique de rémunération globale

Fondée sur la performance et l'équité, la politique salariale du groupe vise à pratiquer des rémunérations qui récompensent la performance individuelle.

La contribution de chacun de nos salariés du groupe est évaluée lors d'entretiens annuels durant lesquels sont recueillies les aspirations des collaborateurs en matière de développement, de parcours professionnel et de formation.

Par ailleurs, dans le cadre de la reconnaissance de la performance, le groupe GECl International propose des attributions d'actions gratuites, dont le nombre potentiellement attribué au 31 mars 2012 est de 85 000 actions.

Développer et fidéliser nos Collaborateurs

La formation professionnelle, c'est pour l'ensemble de nos salariés la possibilité de gagner en compétence afin d'atteindre les objectifs d'expertise et d'excellence du groupe mais aussi de développer des compétences accrues en management de projet. Pour l'année fiscale concernée, le groupe a consacré 700 657 Euros pour la formation de ses salariés.

Sécurité et conditions de travail

La majorité des collaborateurs du groupe GECl International effectuent des missions de prestations intellectuelles dans les bureaux d'études du groupe ou de nos clients. Les conditions de travail ne sont pas considérées comme pénibles et les risques d'accident du travail sont ainsi particulièrement limités. Aucun accident du travail n'a été déclaré en France pour l'année fiscale concernée.

Conséquences environnementales de l'activité

Les activités d'ingénierie du groupe ne sont pas de nature à porter atteinte à l'environnement au quotidien, le groupe adopte une attitude responsable et s'emploie à veiller à sa consommation d'énergie et de papier afin de limiter l'impact sur l'environnement.

3.1. Compte de résultat consolidé

	en k€	Notes	Avril.11-Mars.12	Avril.10-Mars.11
Chiffre d'affaires		1	60 887	57 851
Autres Produits courants ⁽¹⁾			491	22 912
Coûts directs		2	-84 739	-67 973
Marge sur coûts directs			-23 361	12 789
<i>% du chiffre d'affaires</i>			-38,37%	22,11%
Coûts généraux et administratifs		3	-20 754	-16 520
Résultat opérationnel Courant			-44 114	-3 730
Autres Produits et Charges Opérationnels		4	-49 273	4 881
Résultat opérationnel Net			-93 388	1 151
Coût de l'endettement financier net		5	-959	-620
Autres charges et produits financiers		5	-220	148
Résultat courant avant impôt			-94 567	679
Impôts sur les bénéfices		16	-377	772
Résultat net avant plus-values nettes sur participations cédées et résultat net des activités abandonnées			-94 944	1 452
Résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées			0	-172
Résultat net			-94 944	1 280
<i>Attribuable aux propriétaires de la société mère</i>			-82 316	1 925
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle			-12 628	-645

<i>(en euros par action)</i>	Avril.11-Mars.12	Avril.10-Mars.11
Nombre moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat de base	32 741 233	29 768 281
Nombre moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat dilué	32 987 884	29 919 836
Résultat net de base par action	-2,514	0,065
Résultat net dilué par action	-2,514	0,064
Résultat net de base par action – hors résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées	-2,514	0,070
Résultat net dilué par action – hors résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées	-2,514	0,070

Il n'y a pas eu de distribution de dividende sur l'exercice 2010/2011.

(1): La ligne « Autres produits » correspond aux subventions définitivement acquises pour 491K€, aucune activation de frais de développement n'a été constatée sur cet exercice. Durant l'exercice 2010-2011, les frais de développement qui ont été activés, sont de l'ordre de 22, 5 M€.

	en k€	Notes	Avril.11-Mars.12	Avril.10-Mars.11
Résultat de l'exercice			-94 944	1 280
<i>Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère</i>			-1	26
<i>Ecart de conversion sur invest. net à l'étranger</i>			0	0
<i>Impôt différé constaté directement en situation nette</i>			45	-112
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres			44	-86
Résultat global total			-94 900	1 194
Attribuable aux propriétaires de la société mère			-82 272	1 839
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle			-12 628	-645

3.2. Etat de la situation financière

	en k€	Notes	Avril.11-Mars.12	Avril.10-Mars.11 retraité
ACTIF				
Immobilisations incorporelles		6	2 467	55 068
Immobilisations corporelles		6	4 006	4 744
Actifs financiers non courants		6	14 277	7 213
Impôts différés		18	0	311
Total Actifs non-courants			20 750	67 335
Stocks et encours		9	2 682	6 263
Actifs sur contrats en cours		10	4 254	3 581
Clients et autres débiteurs		11	20 692	15 158
Actif d'impôt exigible			216	590
Autres actifs courants		12	14 208	17 364
Trésorerie et équivalents de trésorerie		7	4 046	1 985
Total Actifs courants			46 099	44 940
Actifs non courants détenus en vue de la vente				
Total Actif			66 849	112 275
PASSIF				
Capital			8 227	8 205
Primes et réserves			41 473	38 124
<i>Résultat consolidé (attribuable aux propriétaires de la société mère)</i>			-82 316	1 925
Total Capitaux propres, attribuable aux propriétaires de la société mère			-32 617	48 254
Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			-12 479	559
Total des capitaux propres			-45 096	48 812
Emprunts et dettes financières		7	42 470	18 374
Provisions non courantes		8	1 385	899
Impôts différés		18	0	8
Autres passifs non courants		15	1 067	3 859
Total Passifs non courants			44 923	23 141
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)		7	11 588	5 450
Provisions courantes		8	603	281
Passifs sur contrats en cours		13	996	1 097
Fournisseurs et autres créditeurs		14	23 500	14 282
Passif d'impôt exigible			41	75
Autres passifs courants		15	30 294	19 137
Total Passifs courants			67 022	40 323
Passifs directement associés à des actifs non courants détenus en vue de la vente				
Total des passifs			111 944	63 464
Total Passif			66 849	112 275

Tableau de passage des comptes publiés de l'exercice précédent

<i>en k€</i>	<i>Avril.10-Mars.11</i>	<i>Reclassement Courant</i>	<i>Avril.10-Mars.11</i>
	<i>Publié</i>	<i>et non Courant</i>	<i>Retraité</i>
ACTIF			
Total Actifs non-courants	60 797	6 537	67 335
Total Actifs courants	51 478	-6 537	44 940
Total Actif	112 275	0	112 275
PASSIF			
Total des capitaux propres	48 813	0	48 812
Total Passifs non courants	19 281	3 859	23 141
Total Passifs courants	44 182	-3 859	40 324
Total Passif	112 275	0	112 275

A l'actif, la créance sur l'Etat au titre du Crédit d'Impôt Recherche 2010 d'un montant de 6 537K€ a été reclassée en actif non courant.

Au passif, les acomptes reçus des clients à hauteur de 125 K€ et les produits constatés d'avances au titre des crédits impôt recherche pour un montant de 3 733 K€ ont été reclassés en autres passifs non courants.

Ces reclassements ont été opérés conformément à la norme IAS 1 (présentation des états financiers) car leur réalisation interviendra au delà des douze mois suivant la date de clôture.

Une information comparative est donc présentée au titre de l'exercice précédent.

3.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

En k€	Avril.11-Mars.12	Avril.11-Mars.11
FLUX DE TRESORERIE LIE À L'ACTIVITE		
Résultat net consolidé hors activités abandonnées	-94 944	1 452
+ Amortissements et provisions	4 563	2 185
- Plus et Moins values de cession d'immobilisations	2	140
- Autres éléments sans incidence de trésorerie	51 684	309
- Intérêts payés	386	626
- Charge d'impôt (yc impôts différés)	377	-772
Flux de trésorerie avant variation du besoin en fonds de roulement, intérêts financiers et impôts	-37 932	3 938
Impôts versés	311	433
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	11 074	-7 854
FLUX DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE - (A)	-26 547	-3 483
Décaissements nets sur acquisitions/cessions immobilisations	-2 280	-781
<i>Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles</i>	<i>-1 661</i>	<i>-81</i>
<i>Encaissements sur cession d'immobilisations incorporelles</i>	<i></i>	<i>118</i>
<i>Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles</i>	<i>-691</i>	<i>-837</i>
<i>Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles</i>	<i>71</i>	<i>19</i>
Developpement Autofinancé (Skylander)	0	-20 513
Investissements d'exploitations nets	-2 280	-21 294
Décaissements nets liés aux acquisitions financières	-180	-17
Cession de Titres de participation (Consolidées et non Consolidées)	605	3 322
Variation de périmètre	27	-50
Investissements financiers nets	452	3 255
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT - (B)	-1 828	-18 040
Encaissement net sur augmentation de capital	0	8 316
Augmentation du Capital des filiales souscrites par des tiers	0	3 721
Dividendes versés dans les filiales aux minoritaires	0	0
Augmentation et diminution des actions propres	-26	-5
Apports en compte courant	14 692	-789
Variation nette des emprunts	16 660	10 481
<i>Encaissement d'emprunt</i>	<i>18 122</i>	<i>11 778</i>
<i>Remboursement d'emprunt</i>	<i>-1 461</i>	<i>-1 298</i>
Intérêts payés	-386	-626
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT - (C)	30 940	21 098
Variation des cours des devises	-34	38
VARIATION DE TRESORERIE hors activités abandonnées	2 531	-387
VARIATION DE TRESORERIE des activités abandonnées	0	-172
VARIATION DE TRESORERIE avec activités abandonnées	2 531	-559
Trésorerie d'ouverture	-1 554	-996
Variation de trésorerie	2 531	-558
Trésorerie de clôture	977	-1 554
dont disponibilités et quasi disponibilités	4 046	1 985
dont avances perçues de la société d'affacturage	-2 751	-2 438
dont autres (découverts...)	-319	-1 100

3.4. Etat des variations des capitaux propres consolidés

en K€	Capital et réserves liées			Réserves de conversion	Autres réserves et résultat	Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et réserves liées au capital	Reclassement des titres auto-détenus					
Capitaux propres au 1^{er} avril 2011	8 204	44 884	-177	1 346	-6 003	48 254	558	48 812
<i>Résultat net de la période</i>			-43		-82 273	-82 316	-12 628	-94 944
Autres éléments du résultat global (nets d'impôt) :	0	0	0	-1	45	44	0	44
<i>Effet d'impôt</i>					45	45		45
<i>Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère</i>				-1		-1		-1
Résultat global de la période	0	0	-43	-1	-82 228	-82 272	-12 628	-94 900
Augmentation de capital	22	-22				0		0
Paiements fondés sur des actions					387	387	21	408
Reclassement des actions propres			-26			-26		-26
Variation de pourcentage d'intérêt					1 041	1 041	-435	606
Autres variations					0	0	5	4
Total des transactions avec les actionnaires	22	-22	-26	0	1 428	1 402	-409	993
Capitaux propres au 31 mars 2012	8 226	44 862	-246	1 345	-86 803	-32 617	-12 479	-45 096
Capitaux propres au 1^{er} avril 2010	7 458	37 389	-186	1 320	-14 925	31 056	899	31 955
<i>Résultat net de la période</i>			9		1 916	1 925	-645	1 280
Autres éléments du résultat global (nets d'impôt) :	0	0	0	26	-112	-86	0	-86
<i>Effet d'impôt</i>					-112	-112		-112
<i>Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère</i>				26		26		26
Résultat global de la période	0	0	9	26	1 804	1 839	-645	1 194
Augmentation de capital	746	7 495			75	8 316		8 316
Paiements fondés sur des actions					276	276	27	303
Reclassement des actions propres			5			5		5
Variation de pourcentage d'intérêt					6 767	6 767	272	7 039
Autres variations			-5			-5	5	0
Total des transactions avec les actionnaires	746	7 495	0	0	7 118	15 359	304	15 663
Capitaux propres au 31 mars 2011	8 204	44 884	-177	1 346	-6 003	48 254	558	48 812

Le capital social est composé de 32 906 375 actions d'un nominal de 0,25 €.

Catégorie de titres	Nombre	Valeur nominale en €
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	32 741 233	0,25
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	87 500	0,25
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	32 828 733	0,25

3.5. Informations sectorielles

3.5.1. Informations par zone géographique et par secteur d'activité

3.5.1.1. Principaux agrégats du poste de résultat par secteur d'activité

Au titre de l'IFRS 8, l'activité du groupe se répartit sur deux secteurs d'activité :

- Le pôle Ingénierie qui représente 90% du chiffre d'affaires, correspondant aux activités des sociétés correspondant aux activités des sociétés Geci Systèmes, Agir, Geci Services, DOPS, Geci GMBH, GES, Geci Ingenieria, Geci Ltd, Geci Ukraine Geci South Africa et AeroEuro Engineering India
- Le pôle Aviation qui représente 10 % du chiffre d'affaires, correspondant aux activités des sociétés Geci Aviation, Skyaircraft, et Reims Aviation Industries.

GECI International constitue la Holding.

	en K€					Avril.11-Mars.12					Avril.10-Mars.11 retraité				
	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding	Elim Intercos	Total	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding	Elim Intercos	Total					
Chiffre d'affaires	58 367	6 273	12 738	-16 491	60 887	54 423	7 322	11 829	-15 723	57 851					
Autre Produits courants	19	472		0	491	12	22 900	0	0	22 912					
Coûts directs	-42 264	-46 918	-7 319	11 763	-84 739	-40 886	-30 138	-7 761	10 811	-67 973					
Marge sur coûts directs	16 122	-40 174	5 419	-4 728	-23 361	13 549	84	4 069	-4 912	12 789					
% du chiffre d'affaires	27,6%				0,0%	24,9%				0,0%					
Coûts généraux et administratifs	-12 753	-7 549	-5 642	5 191	-20 754	-11 764	-5 944	-3 782	4 970	-16 520					
Résultat opérationnel Courant	3 369	-47 723	-223	462	-44 114	1 785	-5 860	287	58	-3 730					
Autres Produits et Charges Opérationnels	-538	-48 452	-283	0	-49 273	4 900	8	19	-46	4 881					
Résultat opérationnel Net	2 831	-96 175	-506	463	-93 388	6 685	-5 852	306	12	1 151					
Coût de l'endettement financier net	309	-449	-355	-463	-959	41	-407	-243	-11	-620					
Autres charges et produits financiers	-50	-98	-72	0	-220	185	-168	134	-2	148					
Résultat courant avant impôt	3 089	-96 722	-933	0	-94 567	6 911	-6 427	197	-1	679					
Impôts sur les bénéfices	-173	0	-204	0	-377	412	0	360	0	772					
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
Résultat net avant plus-values nettes sur participations cédées et résultat net des activités abandonnées	2 916	-96 722	-1 137	0	-94 944	7 323	-6 427	557	-1	1 452					
Plus-values sur participations cédées				0	0	0	0	0	0	0					
Résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées				0	0	-172	0	0	0	-172					
<i>Dont plus-value de cession sur participation</i>				0	0	0	0	0	0	0					
Résultat net	2 916	-96 722	-1 137	0	-94 944	7 151	-6 427	557	0	1 280					
Part du groupe	2 915	-84 094	-1 137	0	-82 316	7 162	-5 793	557	0	1 925					
Intérêts minoritaires	1	-12 629	0	0	-12 628	-11	-634	0	0	-645					

Le Chiffre d'affaires du pôle d'ingénierie se compose de :

- 54 614 K€ de CA externe.
- 2 868 K€ de CA réalisé avec le pôle Aviation
- 885 K€ de refacturations à la Holding.

Tableau de passage des comptes publiés de la période de l'exercice précédent

	en K€					Avril.10-Mars.11 publié					Avril.10-Mars.11 retraité				
	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding	Elim Intercos	Total	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding	Elim Intercos	Total					
Chiffre d'affaires	54 423	7 322	76	-3 970	57 851	54 423	7 322	11 829	-15 723	57 851					
Autre Produits courants	12	22 900		0	22 912	12	22 900		0	22 912					
Coûts directs	-40 886	-30 138	-7 760	10 811	-67 973	-40 886	-30 138	-7 761	10 811	-67 973					
Marge sur coûts directs	13 549	84	-7 684	6 841	12 789	13 549	84	4 069	-4 912	12 789					
% du chiffre d'affaires	24,9%	1,1%			0,0%	24,9%				0,0%					
Coûts généraux et administratifs	-11 764	-5 919	-2 962	4 125	-16 520	-11 764	-5 944	-3 782	4 970	-16 520					
Résultat opérationnel Courant	1 785	-5 835	-10 646	10 966	-3 730	1 785	-5 860	287	58	-3 730					
Autres Produits et Charges Opérationnels	4 900	8	-1 475	1 448	4 881	4 900	8	19	-46	4 881					
Résultat opérationnel Net	6 685	-5 827	-12 120	12 413	1 151	6 685	-5 852	306	12	1 151					
Coût de l'endettement financier net	41	-407	-478	223	-620	41	-407	-243	-11	-620					
Autres charges et produits financiers	185	-168	132	-1	148	185	-168	134	-2	148					
Résultat courant avant impôt	6 911	-6 402	-12 466	12 636	679	6 911	-6 427	197	-1	679					
Impôts sur les bénéfices	412	0	360	0	772	412	0	360	0	772					
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence				0	0				0	0					
Résultat net avant plus-values nettes sur participations cédées et résultat net des activités	7 323	-6 402	-12 106	12 637	1 452	7 323	-6 427	557	-1	1 452					
Plus-values sur participations cédées				0	0				0	0					
Résultat net des activités abandonnées / destinées à être ...	-172			0	-172	-172			0	-172					
Dont plus-value de cession sur participation				0	0				0	0					
Résultat net	7 151	-6 402	-12 106	12 637	1 280	7 151	-6 427	557	0	1 280					
Part du groupe	7 162	-5 768	-12 106	12 637	1 925	7 162	-5 793	557	0	1 925					
Intérêts minoritaires	-11	-634	0	0	-645	-11	-634	0	0	-645					

Les retraitements opérés portent sur les colonnes Holding et Eliminations Intercos. La contribution de la Holding est établie selon la méthodologie appliquée aux colonnes « Activité Ingénierie » et « Activité Aviation », à savoir la contribution avant élimination des opérations intercompagnies.

3.5.1.2. Principaux agrégats du poste du bilan par secteur d'activité

en k€		Avril.11-Mars.12				Avril.10-Mars.11				
ACTIF	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding	Eliminations Inter secteurs	Total	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding	Eliminations Inter secteurs	Total
Actifs Sectoriels	47 971	29 634	69 140	-79 897	66 848	37 349	80 456	54 226	-59 756	112 275
Actifs non affectés					0					0
Total Actif	47 971	29 634	69 140	-79 897	66 848	37 349	80 456	54 226	-59 756	112 275
PASSIF										
Capitaux Propres			-45 096		-45 096			48 812		48 812
Passifs sectoriels	30 418	118 050	43 373	-79 897	111 943	23 077	72 354	27 788	-59 756	63 463
Passifs non affectés					0					0
Total Passif	30 418	118 050	-1 723	-79 897	66 848	23 077	72 354	76 600	-59 756	112 275

3.5.1.3. Indication des actifs non courants par zone géographique

en K€		Avril.11-Mars.12					Avril.10-Mars.11				
ACTIF	France	Union Européenne	Autres Pays	Eliminations Inter secteurs	Total	France	Union Européenne	Autres Pays	Eliminations Inter secteurs	Total	
Actifs non Courants Sectoriels	20 075	530	144		20 749	60 174	618	5		60 797	
Total Actif non courant	20 075	530	144	0	20 749	60 174	618	5	0	60 797	

3.6. Notes annexes

3.6.1. Faits marquants, activité et perspectives

POLE AVIATION

Le Pôle Aviation se composait de 2 activités :

- l'activité REIMS AVIATION INDUSTRIE, qui génère un chiffre d'affaires, à travers la vente d'avions F-406, de 6,3 M€ (exercice 2011/2012) en léger retrait par rapport à l'exercice précédent (7,3 M€).

En novembre 2011, un client européen a confirmé une commande d'avion de mission, pour une valeur de 5,95 M€.

- l'activité de SKY AIRCRAFT, qui a engendré près de 101 M€ d'efforts d'investissements de la part du Groupe mais aussi d'aides de la Région Lorraine depuis le lancement du programme Skylander jusqu'au 31 mars 2012 ; efforts consacrés en frais d'études, de consulting, en heures ingénieurs, enfin en coûts de production des outillages pour poursuivre le programme de développement du Skylander.

POLE EXPERTISE ET INGENIERIE

Le Pôle Expertise et Ingénierie de GECI International enregistre un chiffre d'affaires externe de 54,6 M€, en croissance de 8,2% par rapport à l'exercice précédent.

En France, le groupe réalise une croissance de 27 % de son chiffre d'affaires sur l'exercice, grâce à son expertise reconnue et au dynamisme commercial de ses différentes entités.

A l'international, les activités s'inscrivent dans une dynamique positive avec une croissance de 10 % sur le deuxième semestre de l'exercice, par rapport au premier semestre, grâce notamment à la filiale allemande GECI GmbH, qui confirme son redressement et à la filiale espagnole GECI Ingenieria, qui poursuit sa croissance.

L'exercice est marqué par l'élargissement de l'offre d'ingénierie à ses clients, tant par l'ouverture de nouvelles filiales en Inde et en Ukraine, que par le démarrage de nouvelles activités telles que les méthodes et process d'industrialisation avec la création de la filiale de GECI Services en France.

GECI International est conforté par ses grands donneurs d'ordres, son référencement E2S renouvelé en 2011 en tant que « fournisseur privilégié » en services d'ingénierie du groupe EADS. Les compétences, les performances techniques, la capacité de conduite de projet et la qualité organisationnelle de GECI International ouvre au Groupe un accès élargi aux appels d'offres de toutes les divisions d'EADS - Airbus, Eurocopter, Astrium et Cassidian. Ainsi, en décembre 2011, GECI International a remporté un appel d'offres majeur concernant le projet mâts moteurs de l'A320 Néo d'Airbus, représentant un contrat d'environ 180 000 heures.

3.6.2. Evènements postérieurs à la clôture

Faute d'avoir réuni le tour de table qui aurait permis de financer les 180 M€ supplémentaires à la poursuite du programme Skylander jusqu'à la livraison du premier avion, le Groupe GECI International s'est résolu à demander la mise en Redressement Judiciaire de la société SKY AIRCRAFT, le 4 octobre 2012 ; laquelle a été transformée en Liquidation Judiciaire par le Tribunal de Commerce de Briey le 16 avril 2013.

Le Groupe GECI International a ainsi acté la Liquidation Judiciaire de la société SKY AIRCRAFT, en passant dans ses comptes la désactivation des frais de développement du programme Skylander.

3.6.3. Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est présenté dans le tableau des filiales et participations.

Les évolutions du périmètre de consolidation sont les suivantes :

- GECl Ukraine et GECl India, ces filiales sont consolidées pour la première fois sur cet exercice. Leurs activités avaient été considérées comme non significatives au 31 Mars 2011
- Aeroeuro Engineering India, joint venture contrôlée conjointement avec le Groupe Punj Lloyd est consolidée selon la méthode de l'intégration proportionnelle.
- GECl Services, nouvelle filiale créée en Juillet 2011 par la reprise d'un fonds de commerce.
- Le pourcentage de détention de GECl International dans GECl Aviation qui passe de 87,26% à 86,46%. Cette variation s'explique par la vente d'actions de GECl Aviation principalement au cours du 1er semestre 2011/2012. Conformément aux normes IFRS 3 révisée et IAS27 révisée, d'application obligatoire depuis le 1er janvier 2010, l'impact de cette dilution a été constaté dans les réserves consolidées. L'impact sur les capitaux propres Part du Groupe de ces opérations s'élève à +1 041 K€.
- Déconsolidation de Sky Aircraft :

La société Sky Aircraft a été placée en redressement judiciaire le 4 octobre 2012. Les pouvoirs conférés à l'administrateur de Sky Aircraft correspondaient à une mission d'Assistance (niveau 2 sur 3), c'est-à-dire que l'administrateur participe à la gestion de l'entreprise avec le débiteur (son autorisation et sa signature sont nécessaires).

Ces pouvoirs sont suffisamment étendus pour justifier de la perte de contrôle par GECl International à la date de redressement judiciaire, soit le 4 octobre 2012. Cette analyse repose sur IAS 27, § 32 : « Une société mère peut perdre le contrôle d'une filiale avec ou sans changement dans le niveau absolu ou relatif de sa participation. Cela peut survenir, par exemple, lorsqu'une filiale est soumise au contrôle d'un gouvernement, d'un tribunal, d'un administrateur judiciaire ou d'une autorité de réglementation. Cela peut également survenir à la suite d'un accord contractuel. »

La déconsolidation de Sky Aircraft n'aura pas d'impact dans les comptes consolidés de GECl International au 31 mars 2012. Cet impact, qui sera constaté dans les comptes consolidés du 31 mars 2013, est en cours d'évaluation et devrait correspondre à la différence entre l'actif net (probablement négatif) de Sky Aircraft à la date de déconsolidation et la juste valeur (proche de zéro) des titres Sky Aircraft et créances de compte courant, évalués à cette même date.

3.6.4. Base de préparation des états financiers consolidés et continuité d'exploitation

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 Mars 2012 ont été établis en conformité au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union Européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

[Http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros et sont arrêtés par le conseil d'administration du 17 juin 2013. Conformément à la législation française, ils seront considérés comme définitifs lorsqu'ils auront été approuvés par les actionnaires de GECl International lors de l'assemblée générale annuelle convoquée pour le 26 juillet 2013.

Les principes comptables ainsi que les méthodes d'évaluation, appliqués aux comptes Groupe clos le 31 mars 2011 ont été reproduits aux états financiers consolidés Groupe clos le 31 mars 2012.

Les comptes au 31 Mars 2012 ont été établis dans le cadre d'un principe de continuité d'exploitation dans la mesure où celle-ci doit s'apprécier sur un horizon de 12 mois à compter de la date de clôture, soit jusqu'au 31 mars 2013. Néanmoins tant que tous les accords définitifs sur les réductions de dettes ou sur leur rééchelonnement ne sont pas finalisés, le groupe GECl International ne peut se prononcer de façon certaine, sur la continuité d'exploitation au-delà du 31 mars 2013, comme rappelé dans le paragraphe 2.4.11 du présent rapport.

3.6.5. Normes, amendements et interprétation appliqués

GECI International n'a pas appliqué de façon anticipée les dernières normes et interprétations publiées dont l'application ne sera obligatoire que pour l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2012. Il s'agit des normes et interprétations suivantes :

- Amendements à **IFRS 1** révisée, Hyperinflation sévère et suppression des dates d'application fermes pour les premiers adoptants ;
- Amendement à **IFRS 7** révisée, Informations à fournir – transferts d'actifs financiers ;
- **IFRS 9**, classement et évaluation des actifs financiers;
- Amendement à **IAS 12** révisée, Impôts différés– recouvrement des actifs sous-jacent.
- Amendement **IAS 1** révisée - Présentation des autres éléments du résultat global
- **IFRS 10** - Etats financiers consolidés
- **IFRS 11** - Accords conjoints
- **IFRS 12** - Informations à fournir sur les participations des autres entités
- **IFRS 13** - Evaluation de la juste valeur
- Amendement **IAS 27** révisée - Etats financiers individuels
- Amendement **IAS 28** révisée - Participation dans des entreprises associées et dans des coentreprises
- Amendements à **IAS 19** révisée - Avantages du personnel
- Amendements à **IFRS 7** révisée - Information à fournir -Compensation des actifs et passifs financiers- Instruments financiers
- Amendements à IAS 32 révisée - Compensation des actifs et passifs financiers

Le processus de détermination par le Groupe des impacts potentiels sur les états financiers consolidés est en cours d'analyse.

3.6.6. Normes, amendements et interprétation dont l'application est optionnelle en 2011

GECI International n'a pas appliqué de façon anticipée les dernières normes et interprétations publiées dont l'application ne sera obligatoire que pour l'exercice ouvert le 1^{er} avril 2011. Il s'agit des normes et interprétations suivantes :

- Amendement à **IAS 32**, Classement des droits de souscription émis ;
- Amendements à **IFRIC 14**, Paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement normal ;
- **IFRIC 19**, Extinction des passifs financiers avec des instruments de capitaux propres ;
- **IAS 24 révisée**, informations relatives aux parties liées ;
- Amendement à **IFRS 1**, exemption limitée de l'obligation de fournir des informations comparatives selon IFRS 7 pour les premiers adoptants.

Les textes publiés par l'IASB, non encore adoptés par l'Union Européenne, sont les suivants :

- **IFRS 9**, instruments financiers ;
- Amendement à **IFRS 7**, Informations à fournir – transferts d'actifs financiers ;
- Amendements à **IFRS 1**, Hyperinflation sévère et suppression des dates d'application fermes pour les premiers adoptants ;
- Amendement à **IAS 12**, Impôts différés– recouvrement des actifs sous-jacent.

Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif, compte tenu des analyses en cours.

3.6.7. Règles de présentation

Les états financiers consolidés sont établis selon les normes comptables internationales (IFRS – International Financial Reporting Standards) applicables au 31 mars 2012.

En application des normes de présentation IFRS, le Groupe présente au bilan, de façon séparée, ses actifs courants et non-courants et ses passifs courants et non-courants.

Le Groupe a classé en actifs et passifs courants les actifs et passifs qu'il s'attend à réaliser, à consommer ou à régler durant son cycle normal d'exploitation, lequel peut s'étendre au delà des 12 mois après la clôture de l'exercice. Les actifs et passifs courants, hors les créances et dettes financières à court terme constituent le besoin en fonds de roulement du Groupe.

3.6.8. Méthodes de consolidation

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des sociétés sur lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif. Ce contrôle exclusif s'apprécie en fonction de la majorité des droits de vote ou de l'exercice contractuel ou de fait de la direction opérationnelle de la société.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

Toutes les sociétés consolidées le sont par la méthode de l'intégration globale, à l'exception d'AeroEuro Engineering India qui est consolidée suivant la méthode de l'intégration proportionnelle, et sur la base de situations arrêtées à la date de clôture du groupe et retraitées, le cas échéant, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe.

Le périmètre de consolidation est détaillé par la suite.

Tous les comptes des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation sont arrêtés au 31 Mars 2012.

3.6.9. Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent s'avérer différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

Pour ce qui concerne les dépenses de recherche et développement, il est rappelé que le Groupe révisait régulièrement ses estimations de dépenses relatives au programme Skylander ; ce dernier étant abandonné, le groupe a acté la liquidation de la société Sky Aircraft le 16 avril 2013 par la désactivation totale des frais de développement lié à ce projet, à savoir, dans les comptes consolidés, les frais de développement activés antérieurement sur le projet Skylander, soit 51,7 M€, sont constatés en perte sur l'exercice clôturé au 31 mars 2012 et les dépenses de l'exercice 2011/2012, soit 36 M€, sont constatées en charges.

3.6.10. Conversion des comptes libellés en devises étrangères

Les états financiers des filiales étrangères ont été convertis selon les principes suivants : le compte de résultat est converti au taux moyen ; les postes d'actif et de passif sont convertis au taux de clôture ; les différences de conversion engendrées par la variation des cours du change sont incluses dans les capitaux propres au poste "Ecart de conversion".

Les états financiers des entités étrangères opérant dans des économies hyper-inflationnistes sont retraités et établis dans la devise forte de référence utilisée dans le pays conformément à la norme IAS 29, avant d'être convertis dans la monnaie du Groupe.

Compte tenu du caractère international des activités de la société et de son organisation, GECI INTERNATIONAL se trouve exposé à un risque de change. Cependant, GECI INTERNATIONAL supporte généralement les coûts directs liés à un client dans sa devise. La différence entre le chiffre d'affaires et les coûts directs engagés rend ainsi le risque de change peu significatif.

3.6.11. Instruments financiers

3.6.11.1. Instruments financiers non dérivés

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les créances et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et emprunts, et les fournisseurs et autres créditeurs.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à vue et les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

3.6.11.2. Placements détenus jusqu'à leur échéance

Lorsque le Groupe a l'intention et la capacité de détenir des titres d'emprunt jusqu'à l'échéance, ils sont classés en tant que placements détenus jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué du montant d'éventuelles pertes de valeur.

3.6.11.3. Actifs financiers disponibles à la vente

Les placements du Groupe en titres de capitaux propres et en certains titres d'emprunts sont classés en tant qu'actifs disponibles à la vente. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à la juste valeur et toute variation en résultant est comptabilisée directement en capitaux propres, à l'exception du montant des pertes de valeur et, pour les éléments monétaires disponibles à la vente, des écarts de change. Lorsque ces placements sont décomptabilisés, le cumul des profits ou pertes comptabilisé en capitaux propres est transféré en résultat.

3.6.11.4. Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Un instrument est classé en tant qu'actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transactions ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat si le Groupe gère de tels placements et prend les décisions d'achat et de vente sur la base de leur juste valeur en accord avec la politique de gestion du risque ou la stratégie de placement du Groupe. Lors de leur comptabilisation initiale, les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur, et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

3.6.11.5. Autres

Les autres instruments financiers non dérivés sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, minoré du montant des pertes de valeur.

3.6.12. Regroupement d'activités

Un regroupement d'activités peut impliquer l'achat par une entité des titres d'une autre entité ou l'achat de tout ou partie des éléments d'actifs nets d'une autre entité qui, ensemble, forment une ou plusieurs activités.

L'écart d'acquisition représente la différence non affectée, à la date de prise de contrôle, entre le coût d'acquisition d'une société ou d'une activité, et la part du Groupe dans l'actif net de cette société ou de cette activité, après l'évaluation à leur juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise en conformité avec la norme IFRS 3 révisée.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif et sont soumis à un test de perte de valeur annuel.

Les écarts d'acquisition négatifs sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice d'acquisition.

3.6.13. Date d'effet des acquisitions et des cessions

Le compte de résultat consolidé intègre les résultats des sociétés acquises au cours de l'exercice à compter de leur date de prise de contrôle et ceux des sociétés cédées en cours d'exercice jusqu'à leur date de cession.

3.6.14. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activité abandonnée

Une activité abandonnée correspond à une activité ou une zone géographique significative pour le groupe, faisant soit l'objet d'une cession, soit d'un classement en actif détenu en vue de la vente. Les éléments du résultat et du tableau des flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées ou en cours de cession sont présentés sur des lignes spécifiques des états financiers pour toutes les périodes présentées. De ce fait, certains éléments du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie de l'exercice précédent font l'objet de reclassements afin de présenter une information comparative relative à ces activités abandonnées. C'est donc le cas sur cet exercice pour la filiale portugaise S.A.I., liquidée en cours d'exercice.

3.6.15. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond au montant des prestations de services liées aux activités courantes des sociétés.

Les prestations réalisées sur plusieurs exercices comptables donnent lieu à l'enregistrement d'un chiffre d'affaires proportionnel à l'avancement des travaux mesuré sur l'avancement des heures passées ramenées aux heures à terminaison.

Pour certains contrats particuliers, la société peut être amenée à effectuer une estimation des temps restants à réaliser et du chiffre d'affaires additionnel qui sera facturé sur les travaux complémentaires réalisés. Lorsque les travaux complémentaires n'ont pas encore fait l'objet d'avenants formalisés, la société effectue une estimation des heures qui seront in fine facturées.

L'écart entre le chiffre d'affaires apprécié à l'avancement des travaux et la facturation émise est enregistré au bilan :

- si le chiffre d'affaires à l'avancement excède la facturation émise en "Actif sur contrats en cours";

- si la facturation émise excède le chiffre d'affaires à l'avancement en "Passif sur contrats en cours".

Les frais généraux commerciaux, administratifs et financiers sont directement pris en charge dans l'exercice.

3.6.16. Subventions et Crédits d'impôts

Les subventions publiques sont comptabilisées en revenus, sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles compensent. Les subventions liées au résultat sont inscrites sur la ligne « Autres Produits courants ».

Les crédits d'impôt relatifs à des dépenses d'exploitation (crédit d'impôt recherche...) sont comptabilisés en résultat opérationnel en déduction des charges auxquels ils se rapportent suivant un traitement identique aux subventions.

Lorsque les subventions concernent des dépenses de développement qui ont été activées, le montant total est étalé sur la durée de vie des dépenses activées afin de compenser les dotations aux amortissements du bien concerné. Si les dépenses activées n'ont pas encore donné lieu à des amortissements, le montant de ces subventions est neutralisé en produit constaté d'avance.

3.6.17. Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant retrace la performance opérationnelle du Groupe. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat d'exploitation avant prise en compte des événements inhabituels, anormaux et peu fréquents, constitués principalement des coûts de restructuration, des pertes de valeur des actifs (y compris les goodwill), des plus ou moins value de cession, d'autres produits et charges d'une matérialité significative.

3.6.18. Autres produits et charges opérationnels

Il s'agit de produits ou charges inhabituels, anormaux, peu fréquents et de montants significatifs que le Groupe présente de manière distincte pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante, ceci en conformité avec la recommandation du CNC du 27 octobre 2004 et le cadre conceptuel de l'IASB.

Les autres produits et charges opérationnels incluent les coûts de réorganisation et de rationalisation, les litiges majeurs, les reprises de provisions du bilan d'ouverture sans objet, les pertes de valeur conformément à l'application de l'IAS 36 et les plus et moins values de cession des actifs corporels et incorporels.

3.6.19. Impôts sur les résultats

La charge d'impôts dans le compte de résultat est égale à la somme des impôts courants et des impôts différés, en application de l'IAS 12.

Le Groupe applique la méthode du report variable et comptabilise un impôt différé lorsque la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur comptable.

Les actifs d'impôts différés résultant des déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices futurs est probable.

La société GECI INTERNATIONAL est la tête d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 1er avril 2002 qui comprend les sociétés suivantes : GECI International, GECI Systèmes et AGIR.

Traitement comptable de la CVAE :

Depuis 2010, la taxe professionnelle est remplacée par deux nouvelles contributions :

- la cotisation foncière des entreprises (CFE) assise sur les valeurs locatives foncières de l'actuelle taxe professionnelle.
- la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

Le Groupe considère d'une part, que la valeur ajoutée est un niveau intermédiaire de résultat dont le

montant est significativement différent de celui soumis à l'impôt sur les sociétés et d'autre part, qu'en substance, la CET est une nouvelle taxe instituée dans le prolongement de la taxe professionnelle à laquelle elle se substitue.

En conséquence, la CVAE est donc toujours considérée en charges opérationnelles, traitement analogue à celui appliqué à la taxe professionnelle jusqu'en 2009.

3.6.20. Résultat par action

Le résultat par action non dilué est obtenu en divisant le résultat net annuel par le nombre moyen d'actions composant le capital.

Pour le résultat par action dilué, la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation est ajustée pour tenir compte de la conversion en actions ordinaires potentiellement dilutives des options accordées au personnel.

Si le résultat est négatif, le résultat par action dilué est égal au résultat par action non dilué.

3.6.21. Immobilisations

3.6.21.1. Frais de recherche et développement

Les frais de développement sont comptabilisés en charges à l'exception des frais relatifs aux projets qui remplissent l'ensemble des critères suivants :

- le projet est clairement identifié et les coûts du projet peuvent être évalués de façon fiable,
- la faisabilité technique du projet est démontrée,
- le Groupe a l'intention de mener son projet à son terme et d'utiliser ou de vendre les solutions qui en résulteront,
- la disponibilité des ressources financières, techniques pour achever le développement et pour utiliser ou vendre l'actif,
- il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

3.6.21.2. Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels. Ils sont amortis linéairement sur une durée propre à chaque utilisation sans excéder 3 ans.

3.6.21.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant les modèles linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|---------------------------|------------|
| - Installations générales | 5 à 10 ans |
| - Matériels de transport | 5 ans |
| - Matériels informatiques | 3 à 5 ans |
| - Matériel de bureau | 3 à 5 ans |
| - Mobilier | 10 ans |

Les contrats de location, ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif, sont classés en tant que contrats de location-financement.

Dans ce cas, lors de la comptabilisation initiale, l'actif loué est comptabilisé pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Après comptabilisation initiale, l'actif est comptabilisé selon la méthode comptable applicable à ce type d'actif.

Tout autre contrat de location est un contrat de location simple.

3.6.21.4. Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés figurent à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

Un actif financier est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Le Groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers. La perte de valeur d'un actif financier disponible à la vente est calculée par référence à sa juste valeur.

Un test de dépréciation est réalisé sur une base individuelle, pour chaque actif financier significatif. Les autres actifs sont testés par groupes ayant des caractéristiques de risques de crédit similaires.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. S'agissant des actifs disponibles à la vente, toute perte cumulée qui avait été antérieurement comptabilisée en capitaux propres est transférée en résultat.

3.6.22. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les pièces sont gérées, pour les besoins de la gestion des approvisionnements, dans la devise d'achat. Ces stocks sont ensuite convertis en euros sur la base du cours de clôture.

Une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente.

3.6.23. Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à la juste valeur de la contrepartie à recevoir, nette des retours, ristournes et remises commerciales et majorées le cas échéant de la TVA.

3.6.24. Trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités et les placements immédiatement disponibles à la vente et qui ne présentent pas de risque de perte de valeur significative à court terme.

En cas d'excédents de trésorerie, ces derniers sont investis dans des valeurs mobilières de placement à fort coefficient de liquidités (SICAV et certificat de dépôt). Ces titres sont valorisés à leur juste valeur. Les variations de juste valeur de ces actifs sont enregistrées en résultat financier.

3.6.25. Endettement net

La dette financière nette est constituée de la dette financière à court et long terme sous déduction de la valeur des placements et autres actifs financiers et de la trésorerie et équivalents trésorerie à la date de clôture. L'encours d'affacturage est également considéré comme une dette bien que les créances cédées fassent l'objet d'une assurance crédit.

Parmi les sociétés françaises opérationnelles du Groupe, GECI Systèmes a recours à l'affacturage depuis le milieu de l'exercice 2003/2004 et bénéficie d'un taux d'affacturage calculé sur la base de l'EURIBOR 3 mois augmenté d'une marge de l'ordre de 1,1 point.

Le groupe reste responsable du recouvrement des créances clients cédées dans le cadre de contrats d'affacturage. Aussi, ces créances sont maintenues à l'actif avec une contrepartie en « Passifs financiers courants ». Il ne s'agit pas d'affacturage déconsolidant.

3.6.26. Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe un passif, c'est-à-dire, un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour le Groupe, né d'une obligation actuelle (légale, réglementaire ou contractuelle) à l'égard d'un tiers (déterminable ou non), dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise à la clôture.

Leur évaluation se base sur l'estimation la plus probable de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation.

L'actualisation est appliquée dès lors que son effet est significatif et est comptabilisée en charges financières.

3.6.27. Retraites et autres engagements vis-à-vis du personnel

Seuls les salariés des sociétés françaises bénéficient d'un régime de retraite à prestations définies (indemnités de fin de carrière légales) qui constituent une obligation pour le Groupe.

Le montant de l'engagement est comptabilisé sous forme de provision estimée sur la base d'évaluations actuarielles par un cabinet d'actuaire indépendant à la clôture de chaque exercice. L'évaluation actuarielle intègre des hypothèses d'âge de départ, d'évolution des salaires et de rotation du personnel.

Les principales hypothèses retenues sont :

- Age de départ à la retraite : à l'initiative du salarié entre 62 ans et 64 ans selon les catégories d'effectif (non cadre/cadre).
- Taux d'actualisation : 3,75 %.
- Taux de progression des salaires : 2,5 %
- Turn-over annuel déterminé par tranche d'âge entre 0 % et 43 %.

Les pertes/gains actuariels liés à l'expérience et/ou la modification d'hypothèses sont amortis dans les charges futures sur la durée moyenne probable de vie active résiduelle des salariés, mais après application d'un corridor de 10 % de la valeur des engagements.

La charge comptabilisée en résultat opérationnel au titre des engagements décrits ci-dessus intègre :

- la charge correspondant à l'acquisition d'une année de droits supplémentaires,
- la charge ou le produit correspondant à l'amortissement d'écarts actuariels positifs ou négatifs,
- la charge ou le produit lié aux modifications des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes,
- la charge ou le produit lié à toute réduction ou liquidation de régime.

La charge comptabilisée en résultat financier au titre des engagements décrits ci-dessus intègre :

- le coût financier,
- la charge correspondant à la variation de l'actualisation des droits existants en début d'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année,
- le produit correspondant au rendement prévu des actifs.

Le traitement des engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière a pris en considération les changements introduits par la loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites. La société a modifié les paramètres de calcul impactés par la réforme, se traduisant notamment par un relèvement progressif de l'âge légal de départ à la retraite, ainsi que de l'âge minimal requis pour bénéficier du taux plein.

L'allongement de la durée d'activité induite par cette réforme impacte le montant des indemnités de fin de carrière, la probabilité de présence dans l'entreprise et le nombre d'années sur lequel porte l'actualisation de l'engagement.

3.6.28. Plan d'actions gratuites

Conformément à la norme IFRS 2, les avantages liés à des plans d'actions gratuites sont évalués et comptabilisés. La juste valeur de l'avantage est amortie linéairement sur la période d'acquisition au compte de résultat dans le poste « charges de personnel » en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

3.6.29. Gestion du risque financier

3.6.29.1. Introduction

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés au recours à l'endettement via un contrat d'affacturage et par le biais de comptes courants :

- risque de crédit ;
- risque de liquidité ;
- risque de marché.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques. Des informations quantitatives figurent par ailleurs dans les états financiers consolidés.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

3.6.29.2. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Ce risque provient essentiellement des créances clients.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients.

Le Groupe a mis en place une politique de suivi des créances clients permettant de contrôler en permanence l'exposition au risque de crédit. Des évaluations du profil de risque sont établies pour les clients dont l'encours dépasse un certain montant établi via le contrat d'affacturage.

Le risque de défaillance de ses clients est quant à lui limité compte tenu de la qualité de son portefeuille constitué, pour les premiers d'entre eux, par de grands groupes industriels mondiaux.

Les créances clients font l'objet d'une analyse individuelle déclenchant le cas échéant un provisionnement.

Le délai de règlement usuel est de 60 jours.

Les clients dépassant ce délai de règlement sont provisionnés à hauteur du risque de non recouvrabilité en fonction du retard constaté.

Les clients contentieux dont la situation est irrémédiablement compromise sont provisionnés à 100%.

Le groupe a mis en place un système d'affacturage qui concerne les principaux clients. L'encours moyen est d'environ 4,5 millions d'Euros.

L'exposition maximum au risque de crédit est représentée par la valeur comptable de chaque actif financier figurant au bilan.

3.6.29.3. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque d'incapacité à faire face aux échéances de remboursement des dettes bancaires et plus généralement des autres obligations financières. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou «tendues», sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Les dettes financières du groupe à la date du 31 mars 2012 s'établissent à 54 M€ et sont détaillées en note 7 de l'annexe.

En outre, le Groupe doit faire face à un passif échu estimé à environ 22 M€ au 30 avril 2013 (chiffre non audité), principalement constitué de dettes fournisseurs et de dettes fiscales et sociales.

Les premières négociations menées avec les principaux créanciers du Groupe sont en cours et doivent permettre de diminuer la dette globale ou, à minima, d'en étaler le remboursement dans des conditions supportables pour le Groupe. Néanmoins tant que tous les accords définitifs sur les réductions de dettes ou sur leur rééchelonnement ne sont pas finalisés, le groupe GECI International ne peut se prononcer de façon certaine, sur la continuité d'exploitation au-delà du 31 mars 2013.

Par ailleurs, le groupe a bénéficié d'avances reçues remboursables sur les ventes futures d'avions Skylander. Au 31 mars 2012, elles s'élevaient à 21,2 M€, provenant de la Région Lorraine.

La région Lorraine dans le cadre de l'implantation de la société Sky Aircraft et le développement du programme Skylander a accordé à la société SAS Sky Aircraft des aides : 9,1 M€ au titre de l'implantation en région Lorraine, remboursable dans le cas où la SAS Sky Aircraft quitterait la région ; 7,1 M€ au titre de l'industrialisation, remboursable dès la vente du premier avion ; 5 M€ au titre d'une avance de trésorerie en vue de financer le BFR du projet. Dans le cadre des accords conclus avec le Conseil Régional de Lorraine, des engagements de remboursement avaient été donnés par GECI International pour ces 3 avances et par GECI Aviation pour la seule avance de 9,1 M€.

En décembre 2012 et en janvier 2013, le payeur général de Lorraine a appelé en garantie GECI International pour le remboursement des 3 avances et GECI Aviation pour le remboursement de l'avance de 9,1 M€.

GECI International a décidé, sur conseil de ses avocats, de ne pas passer de provision sur l'exercice 2011/2012 au titre de ces aides, en ce que les conditions de remboursement des deux premières ne sont pas réunies et

en ce que le versement de la dernière aide - « avance de trésorerie en attendant la mise en place des financements convenus par les partenaires privés et publics » – peut s'analyser comme s'inscrivant dans le cadre de la participation au capital de GECI Aviation, telle que contractualisée entre le groupe et la Région.

Dans sa décision de ne pas provisionner le risque afférent aux remboursements éventuels des aides de la région, la société a pris en compte, outre les consultations faites auprès de ses conseils juridiques, la mainlevée accordée à GECI International par la Région sur les Avis à tiers détenteurs pourtant diligentés par cette dernière, dès prise de connaissance des assignations lancées par GECI International contre la Région Lorraine, pour non-respect de ses engagements.

Dans les comptes consolidés du Groupe et à la date du 31 mars 2012, ces avances consenties par la Région Lorraine sont inscrites en dettes à hauteur de 21,2 M€, du fait du maintien de la société Sky Aircraft dans le périmètre de consolidation, ainsi qu'exposé dans le paragraphe 3.6.3 du présent rapport.

3.6.29.4. Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les taux d'intérêt, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Au 31 mars 2012	A moins d'un an		De 1 à 5 ans		A+ de 5 ans		Total		Valeur bilancielle 31/03/2012
	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	
en milliers d'euros									
Passifs financiers	7 328	4 260	35 343	1 131	5 996		48 667	5 391	54 058
Autres passifs non courants			1 067				1 067		1 067
Dettes fournisseurs	23 500						23 500		23 500
Passifs sur contrats encours	996						996		996
Impôts	41						41		41
Autres passifs courants	30 294						30 294		30 294
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4 046						4 046		4 046
Position nette	58 112	4 260	36 410	1 131	5 996	0	100 518	5 391	105 909

Au 31 mars 2011	A moins d'un an		De 1 à 5 ans		A+ de 5 ans		Total		Valeur bilancielle 31/03/2011
	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	
en milliers d'euros									
Passifs financiers	360	5 088	12 352	1 551	4 473		17 185	6 639	23 824
Autres passifs	1 097						1 097		1 097
Dettes fournisseurs	14 282						14 282		14 282
Impôts	75						75		75
Autres dettes courantes	22 996						22 996		22 996
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 985						1 985		1 985
Position nette	36 825	5 088	12 352	1 551	4 473	0	53 650	6 639	60 289

3.6.29.5. Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt recouvre la nature de risque suivante :

- Le Groupe dispose uniquement d'engagements auprès du factor à taux variable, dont l'échéance à l'origine est inférieure à 1 an. Ces avances sont exposées à un risque de variation des flux de trésorerie en raison des variations des taux d'intérêt.

Pour information, les placements en titres de capitaux propres, les créances et dettes à court terme ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt.

Le Groupe, dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, se finance par le biais d'avances en compte courant rétribuées par des intérêts à taux fixe.

Le groupe n'estime pas nécessaire de couvrir son risque de taux par des instruments de taux d'intérêt.

3.6.29.6. Risque de change

La politique du Groupe GECI International est de facturer, autant que possible, dans la devise de ses coûts directs, ce qui réduit son risque de change. En d'autres termes, un contrat sera le plus souvent facturé dans la devise correspondant aux principaux coûts de réalisation du contrat (i.e. : engineering costs). Ce risque ne faisait pas l'objet d'une couverture. En revanche, si la Société ou ses filiales venaient à conclure des opérations (clients/fournisseurs) d'un montant significatif et dont la devise de facturation différait de la devise de paiement des coûts directs, par exemple sur Sky Aircraft, le recours à une couverture de change deviendrait nécessaire.

Une analyse du risque de change du Groupe sur l'exercice montre que le risque de change consolidé du Groupe GECI International est principalement causé par :

- l'endettement intragroupe libellé en Euros pour les filiales GECI Ltd (UK) et GECI Engineering Services (Roumanie) ;
- les soldes bancaires et le netting en devises étrangères du solde créances commerciales/crédit fournisseur (principalement sur GECI Ltd et GECI South Africa) ;
- le résultat net des filiales étrangères : GECI South Africa en ZAR et GECI India et AeroEuro India en Roupies.

Le Pôle Aviation, quant à lui, est plus exposé au risque de change. Une partie significative des équipements des avions est achetée en Dollars.

La Société mettra en place une politique de gestion stricte du risque de change en faisant autant que possible coïncider les recettes et les dépenses en Dollars et procédera à la couverture du risque de change au moyen d'achat-ventes de Dollars à terme ou d'achat d'options pour se prémunir des variations excessives des devises.

A l'avenir, les fluctuations des parités peuvent entraîner des conséquences sur le résultat du Groupe, la marge opérationnelle du Pôle Aviation étant essentiellement réalisée en Dollars.

A date, le Pôle Aviation est exposé à hauteur de 2,6 million de dollars. En conséquence, une variation de 10 centimes du taux de change de la parité Euro/Dollar entraînerait un impact (favorable ou défavorable) de 160K€.

3.7. Notes sur les comptes consolidés

Note 1 : Chiffre d'Affaires

	En k€	Avril.11-Mars.12	Avril.10-Mars.11
Facturations		59 777	57 558
Variations des Actifs/Passifs sur contrats en cours		1 111	293
Chiffre d'Affaires (dont frais refacturés)		60 887	57 851

Les informations ci-après correspondent à la contribution (CA externe) de chaque pôle au Chiffre d'affaires consolidé.

Répartition CA Ingénierie (K€)	2011-2012		2010-2011	
France	31 249	57%	24 520	49%
Union Européenne	22 002	40%	22 541	45%
Autres Zones	1 363	2%	3 436	7%
Total Consolidé	54 614	100%	50 497	100%

Répartition CA Aviation (K€)	2011-2012		2010-2011	
France	909	14%	1 323	18%
Union Européenne	2 680	43%	375	5%
Autres Zones	2 684	43%	5 580	77%
Total Consolidé	6 273	100%	7 278	100%

Le Chiffre d'affaires « Ingénierie » dont la croissance est de 8% est essentiellement liée aux activités réalisées en France ou la croissance fut de 27%. A périmètre constant, c'est-à-dire sans l'activité de GEI Services depuis juillet 2011, qui a représenté un chiffre d'affaires de 2,0 M€, la croissance des activités « Ingénierie » en France fut de 19%.

Répartition CA Ingénierie (K€)	2011-2012		2010-2011	
Aéronautique	41 848	77%	40 882	81%
Spatial	6 220	11%	3 209	6%
Transport	2 132	4%	1 247	2%
Propulsion/Energie	1 671	3%	2 817	6%
Naval	2 344	4%	1 947	4%
Autres (dont Génie civil)	399	1%	395	1%
Total	54 614	100%	50 497	100%
Répartition CA Aviation (K€)	2011-2012		2010-2011	
Vente avions neufs	2 602	41%	3 274	45%
Vente avions rétrofités	0	0%	0	0%
SAV et pièces	3 445	55%	3 769	52%
Prestations heures de vol	226	4%	235	3%
Total	6 273	100%	7 278	100%

L'augmentation du chiffre d'affaires « Ingénierie » dans le domaine spatial est liée à l'intégration des activités de GEI Services depuis Juillet 2011.

Note 2 : Coûts Directs

	En k€	Avril.11-Mars.12	Avril.10-Mars.11
Frais de personnel		52 380	45 332
Honoraires consultants, contractors & sous-traitance		23 574	15 310
Amortissements et provisions		2 039	1 516
Achats de marchandises		2 133	4 304
Provisions sur Stocks		5 939	0
Autres Produits (CIR)		-6 366	-3 604
Licences informatiques et autres charges		5 040	5 115
Coûts Directs		84 739	67 973

L'augmentation des coûts directs est liée essentiellement aux coûts de développement du Skylander, sur la période, comptabilisés en totalité en charges.

Note 3 : Frais Généraux

	En k€	Avril.11-Mars.12	Avril.10-Mars.11
Frais de personnel		10 721	8 889
Loyers et frais de locaux		1 714	1 945
Frais de télécommunication et frais postaux		248	199
Honoraires, consultants, contractors		2 044	2 134
Frais de représentation (Marketing)		1 144	359
Impôts et Taxes		688	586
Amortissements et provisions		1 798	690
Frais véhicules de société		377	305
Assurances		509	541
Frais bancaires		164	78
Frais de Recrutement et Formation		301	272
Affacturation		117	85
Documentations, autres fournitures de bureau petits informatiques		239	264
Frais de siège (frais de bourse, jetons de présence)		83	58
Autres charges		606	113
Frais généraux		20 754	16 519

Note 4 : Autres Produits et Charges Opérationnels

	En k€	Avril.11-Mars.12	Avril.10-Mars.11
Dotation aux provisions pour litiges		-400	
CIR 2008-2009 (honoraires déduits)			5 053
Redressement CIR GECl Systèmes 2008-2011		-317	
Désactivation Frais Développement Skylander 2008-2011		-51 720	
CIR lié au développement du SkyAircraft		3 734	
Pénalités		-531	
Autres		-39	-172
Autres produits et charges opérationnels		-49 273	4 881

Suite à un contrôle fiscal sur sa filiale GECl Systèmes, les CIR antérieurs (2009-2010) ont été revalorisés à la baisse pour un montant total de 317 K€. Des litiges constatés sur l'exercice 2012-2013, mais dont le fait générateur trouve son origine sur l'exercice 2011-2012, ont été provisionnés en opérations non courantes.

Les frais de développement activés sur le programme « Skylander » sont remis en charges exceptionnelles dans leur totalité durant cet exercice, car ils ne répondent plus aux critères préconisés par l'IAS 38.

Note 5 : Coût de l'endettement et poste « Autres produits et Charges Financiers »

	En k€	Avril.11-Mars.12	Avril.10-Mars.11
Revenu financier (Placement ..)		8	7
Intérêt financier (AgiOS bancaires, intérêt Factor ..)		-967	-627
Coût de l'Endettement Financier Net		-959	-620
Gains et pertes de change		-109	-83
Actualisation des indemnités de fin de carrière		-41	-29
Plus value sur VMP		-20	22
Autres		-50	238
Autres produits et charges financiers		-220	148

Dans la plupart des cas, le Groupe établit ses factures dans la monnaie dans laquelle il fournit ses services, limitant ainsi son exposition au risque de change.

Note 6 : Immobilisations

a. Immobilisations incorporelles et corporelles

En k€	Imm. Incorporelles				Imm. Corporelles				Total
	Logiciels Techniques	Frais de recherche et développement	Autres	Total	Installations techniques	Équipement des bureaux, informatique	Avances sur Immobilisations	Total	
Valeur brute au 31 mars 11	4 403	53 747	7	58 156	3 532	5 465	505	9 502	67 658
Acquisitions	1 012			1 012	502	636		1 138	2 150
Crédit bail				0				0	0
Cessions				0	-17	-21	-71	-109	-109
Ecart conversion	-14			-14	5	-19		-14	-28
Coût de développement du Skylander		-51 290		-51 290			-430	-430	-51 720
Autres (reclassement)			-7	-7	8	-19		-11	-18
Valeur brute au 31 Mars 12	5 401	2 457	0	7 857	4 030	6 042	4	10 076	17 933
Amortissements au 31 mars 11	2 251	830	7	3 088	1 771	2 987	0	4 758	7 846
Dotation	691	1 627	5	2 323	522	835		1 357	3 680
Reprise sur cessions				0	-5	-18		-23	-23
Ecart conversion	-13			-13	5	-17		-12	-25
Autres (reclassement)			-7	-7	93	-104		-11	-18
Amortissements au 31 Mars 12	2 929	2 457	5	5 391	2 386	3 683	0	6 069	11 460
Valeur Nette au 31 Mars 12	2 471	0	-5	2 467	1 644	2 359	4	4 006	6 473

La désactivation des frais de développement du programme « Skylander », entraîne la diminution conséquente des immobilisations incorporelles constatées au bilan.

b. Immobilisations financières

	En k€	Actifs financiers non courants				Total	
		Participation dans les entreprises associées	Prêts	Autres actifs Non courants	Dépôts de garantie		
					Placés en actions		Simple
Valeur brute au 31 mars 11	39	0	6 538	0	636	7 213	
Acquisitions/Augmentations			6 911		226	7 137	
Variation de périmètre Périmètre						0	
Cessions/Remboursements					-35	-35	
Ecart conversion						0	
Autres	-37					-37	
Valeur brute au 31 Mars 12	2	0	13 449	0	827	14 277	
Dépréciations au 31 mars 11	0	0		0	0	0	
Dotation						0	
Reprise sur cessions						0	
Ecart conversion						0	
Autres						0	
Dépréciations au 31 Mars 12	0	0	0	0	0	0	
Valeur Nette au 31 Mars 12	2	0	13 449	0	827	14 277	

Le poste « titres de participations » diminue de 37 K€ sur l'exercice avec l'entrée dans le périmètre de consolidation des filiales GECI India et GECI Ukraine.

c. Contrat de location financement

Les immobilisations faisant l'objet de contrat de location financement comprises essentiellement dans les postes logiciels et matériels informatiques s'élèvent à :

En K€				
Immobilisations en Location Financement	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements de l'exercice	Cumul des Dotations aux amortissements	Valeur nette au 31/03/2012
Immobilisations Incorporelles	2 387	(428)	(746)	1 641
Immobilisations Corporelles	3 617	(593)	(1 747)	1 870
	6 003	(1 021)	(2 493)	3 511

Engagements de crédit bail	Redevances			Prix de rachat résiduel
	payées		à payer	
	exercice	cumul	total	
Immobilisations Incorporelles	833	1 614	1 262	
Immobilisations Corporelles	830	2 869	1 322	8
Total	1 663	4 482	2 584	8

Engagements de crédit bail	Redevances à payer			Total
	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Immobilisations Incorporelles	685	577		1 262
Immobilisations Corporelles	709	613		1 322
Total	1 394	1 190	0	2 584

d. Classification des actifs et passifs en fonction des catégories des instruments financiers

en milliers d'euros	Au 31 mars 2012		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au cout amorti
Actifs financiers non courants	14 277	14 277				14 277
Clients et comptes rattachés	20 692	20 692				20 692
Actifs sur contrats en cours	4 254	4 254				4 254
Impôts	216	216				216
Autres actifs courants	14 208	14 208				14 208
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4 046	4 046	4 046			
Actifs	57 693	57 693	4 046	0	53 647	0
Dettes financières	54 058	54 058				54 058
Autres passifs non courants	1 067	1 067				1 067
Passifs sur contrats encours	996	996				996
Dettes fournisseurs	23 500	23 500				23 500
Impôts	41	41				41
Autres passifs courants	30 294	30 294				30 294
Passifs	109 955	109 955	0	0	0	109 955

en milliers d'euros	Au 31 mars 2011		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au cout amorti
Actifs financiers non courants	675	675				675
Clients et comptes rattachés	15 158	15 158				15 158
Actifs sur contrats en cours	3 581	3 581				3 581
Impôts	590	590				590
Autres actifs courants	23 902	23 902				23 902
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 985	1 985	1 985			
Actifs	45 891	45 891	1 985	0	43 906	0
Dettes financières	23 824	23 824				23 824
Autres passifs	1 097	1 097				
Dettes fournisseurs	14 282	14 282				14 282
Impôts	75	75				75
Autres dettes courantes	22 996	22 996				22 996
Passifs	62 274	62 274	0	0	0	61 177

Note 7 : Dettes financières

	En k€		Mars.12		Mars.11
	Total	à un an au plus	+ de 1 an à - de 5 ans	à + de 5 ans	Total
Avances perçues du Factor	2 751	2 751			2 438
Compte-Courant actionnaires	15 397		15 397		732
Autres dettes financières	698	482	216		685
Avances remboursables	28 778	6 846	15 936	5 996	15 768
Dettes de crédit-bail	2 322	1 191	1 131		3 101
Mobilisation de créances CIR	3 794	0	3 794		0
Découverts et autres	318	318			1 100
Dettes financières	54 058	11 588	36 474	5 996	23 824
<i>dont court et moyen terme</i>	<i>11 588</i>	<i>11 588</i>			<i>5 450</i>
<i>dont long terme</i>	<i>42 470</i>		<i>36 474</i>	<i>5 996</i>	<i>18 374</i>
Disponibilités et assimilés	-4 046	-4 046			-1 985
Endettement (Trésorerie) Net(te)	50 012	7 542	36 474	5 996	21 839

Les avances perçues du factor sont rémunérées à Euribor 3 Mois + 1,1 point.

Les compte-courants actionnaires sont rémunérés à 0% pour celui de Monsieur Serge Bitboul, 4,05% pour celui de GTH, et 3,50% est prévu pour celui d'Air Invest.

La filiale Sky Aircraft a bénéficié des financements suivants pour le projet Skylander (28,6 M€) :

- Région Lorraine (20,3 M€), qui se décomposent en :

9,1 M€ (AFR)

6,2 M€ (AME, dont 54K€ d'intérêts courus)

5,0 M€ (Avance remboursable, dont 25K€ d'intérêts courus)

- OSEO (8,3 M€, dont 0,9 M€ d'intérêts courus)

La filiale Reims Aviation Industries a bénéficié d'un financement auprès d'OSEO de 0,2 M€

Ces dettes ont été maintenues au bilan au 31 mars 2012 car à la lecture des conventions et après consultation de ses conseils juridiques, soit les sommes dues restent exigibles, soit GECI considère qu'elles ne sont plus dues mais qu'il existe un litige avec La région Lorraine. Aucun produit n'a donc été reconnu au 31 mars 2012, en social comme en consolidation. La dette reste au passif avant la sortie du périmètre de la filiale SKY AIRCRAFT à cause de sa liquidation judiciaire (prononcée le 16 avril 2013 par le Tribunal de Commerce de Briey).

La créance CIR de l'année 2010, a été mobilisée auprès de la Société Générale en octobre 2011. Le maintien en dette est lié à l'effet non déconsolidant de l'opération.

Note 8 : Provisions

	En k€	Mars.11	Variation du périmètre	Reprises suite à		Mars.12
				Dotations	consommation	
Provisions clients		218		273	79	404
Provisions autres actifs courants		54		5 655		5 709
Litiges prud'hommaux		69		186	67	188
Provision pour impôts		0				0
Provision pour risques et litiges		212		346	143	415
Provisions courantes		281	0	532	210	603
Provisions non courantes		0		400		400
Provisions retraites et assimilées		899		87		986
Total des Provisions		1 452	0	6 947	289	8 102

Lors de l'exercice, un litige est survenu avec les sociétés AT Lease et Siemens Lease Services, concernant des enveloppes de financement d'investissements informatiques non utilisées. Ces litiges portent sur un montant de 2,2 M€ de pénalités liées à cette sous utilisation. Le Groupe, après consultation de ses conseils juridiques estime que son exposition aux risques se limite à 400 K€.

Des contrôles fiscaux ont été menés sur deux filiales : GECL Systèmes et GECL Aviation Industries, une provision de 0,3 M€ a été constatée.

Les dotations aux provisions sur autres actifs courants concernent essentiellement, d'une part, une dépréciation de stock de pièces de la filiale Reims Aviation Industries, pour un montant de 5,5 M€, et d'autre part, une dépréciation de stock pour l'avion SN65, en cours de restauration et destiné au marché de l'occasion. Cette dépréciation a été enregistrée à hauteur de 0,2 M€ compte tenu des perspectives de vente de cet avion.

Note 9 : Stocks et encours

	En k€	Avril.11-Mars.12	Avril.10-Mars.11
Stocks de pièces		904	4 269
Encours de production (Aviation)		1 778	1 993
Stocks et encours		2 682	6 262

Le stock de pièces de Reims Aviation industries a été déprécié en totalité, par principe de prudence.

Note 10 : Actifs sur contrats en cours

	En k€	Avril.11-Mars.12	Avril.10-Mars.11
Encours sur Contrats d'ingénierie		4 254	3 581
Actifs sur contrats en cours		4 254	3 581

Note 11 : Clients et autres débiteurs

	En k€	Avril.11-Mars.12	Avril.10-Mars.11
Clients et compte rattachés		18 664	12 231
Factures à établir		2 028	2 927
Clients et autres débiteurs		20 692	15 158

Note 12 : Autres actifs courants

	En k€	Avril.11-Mars.12	Avril.10-Mars.11
Avances Fournisseurs		1 255	1 144
Créances sociales		111	147
Créances fiscales		11 488	11 732
Charges constatées d'avance		1 173	1 117
Créances diverses		181	3 224
Autres actifs courants		14 208	17 364

Le montant de 11 488 K€ du poste Créances fiscale de l'exercice comprend essentiellement de la TVA déductible liée en majeure partie à des dettes intercos de SkyAircraft.

La diminution du poste « Créances diverses » est liée au versement du solde de l'avance OSEO.

Note 13 : Passifs sur contrats en cours

	En k€	Avril.11-Mars.12	Avril.10-Mars.11
Encours sur contrats d'ingénierie		996	1 097
Passifs sur contrats en cours		996	1 097

Note 14 : Fournisseurs et autres créditeurs

	En k€	Avril.11-Mars.12	Avril.10-Mars.11
Fournisseurs et compte rattachés		18 447	8 336
Factures non parvenues		5 053	5 946
Fournisseurs et autres créditeurs		23 500	14 282

Note 15 : Autres passifs courants et non courants

	En k€	Avril.11-Mars.12	Avril.10-Mars.11
Dettes sociales		13 237	7 499
Dettes fiscales		13 737	8 590
Comptes clients créditeurs		2 375	52
Dettes d'immobilisations		183	524
Dettes diverses		411	506
Produits constatés d'avance		353	1 966
Autres passifs courants		30 294	19 137

	En k€	Avril.11-Mars.12	Avril.10-Mars.11
Produits constatés d'avance (CIR lié au frais de développement)			3 734
Avances Clients Aviation		1 067	126
Autres passifs non courants		1 067	3 859

Note 16 : Charge d'Impôts

	En k€	Avril.11-Mars.12	Avril.10-Mars.11
Impôts courants		29	-433
Impôts différés		348	-339
Charge d'impôts		377	-772

Les impôts courants concernent les différents impôts sur les bénéfices locaux.

Les impôts différés constatés durant les exercices précédents ont été repris, car leur activation est aujourd'hui remise en cause, en raison du volume de déficit du Groupe fiscal (voir Note 18)

Note 17 : Taux effectif d'impôt

	En k€	Avril.11-Mars.12	Avril.10-Mars.11
Résultat net		-94 944	1 280
Neutralisation :			
Charge d'impôts		377	-772
Résultat des activités abandonnées		0	-171
Résultat net des activités poursuivies avant impôts		-94 567	679
Taux courant d'imposition en France		34,4%	34,4%
Impôt théorique au taux courant français		-32 531	234
Différence permanente lié à la non imposition du C.I.R.		-3 316	-3 258
Autres différences Permanentes		23	-450
Régularisation Impôts Différés		348	
Ecart de taux d'imposition		1 179	68
Variation de l'impôt sur les déficits fiscaux non activés (Utilisation de déficits antérieurement non activés ou Non activation de déficits générés sur la période)		34 675	2 634
Charge d'impôts du Groupe		377	-772
<i>Taux effectif d'impôt</i>		<i>-0,4%</i>	<i>-113,8%</i>

Note 18 : Impôts différés Actif/Passif

	En k€	Mars.11	Variation en résultat	Variation en sit. nette	Mars.12
Provision pour avantages au personnel		213	-66	-147	0
Retraitement des contrats de location-financement		-196	171	25	0
Attributions d'actions gratuites		0	-79	79	0
Activation de déficits		455	-455		0
Différences temporaires		5	13	-17	0
Autres		-174	69	105	0
Impôts différés Net		303	-348	45	0
Impôts différés Actif		311			0
Impôts différés Passif		-8			0

Note 19 : Déficits fiscaux non activés

	En k€	Mars.11 Base en devise	Exercice	Mars. 12 Base en devise	Mars.12 Base en Euros	Taux IS	Montant non activé en K€
GECI Aviation SA		6 106	102 786	108 892	108 892	33,33%	36 294
GECI International		1 434	57 117	58 551	58 551	33,33%	19 515
Geci Ltd et Mohacs Int.en GBP		4 592	130	4 722	5 471	28,00%	1 532
Geci South Africa en ZAR			1 720	1 720	168	28,00%	47
GECI Ingenieria Espagne			24	24	24	30,00%	7
GES Romania en RON			1 102	1 102	258	16,00%	41
GECI India et Aéroeuro India en INR			10 538	10 538	160	30,90%	49
GECI Ukraine en UAH			542	542	49	21,00%	10
Total		12 132	173 960	186 092	173 573		57 496

Le tableau indique l'ensemble des déficits fiscaux reportables des sociétés du groupe qui n'ont pas été activés.

La société Geci International est à la tête d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 1er avril 2002

Note 20 : Effectifs

					Mars.12	Mars.11
	Opérationnels	Productifs	Sous-traitants			
France	112	559	61	732	541	
Allemagne	21	200	35	256	242	
Angleterre	4	0	3	7	11	
Espagne	3	30	0	33	18	
Roumanie	6	35	3	44	44	
Autres	4	19	0	22	9	
Effectif moyen	150	842	102	1 094	865	

Note 21 : Engagements hors bilan

- a) La société GECI International a bénéficié d'un abandon de créances de 500.000 euros accordé par la société GTH en juillet 2004.

Cet abandon est assorti d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune. La clause de retour à meilleure fortune a été modifiée par des avenants du 3 octobre 2005, 26 novembre 2009 et 22 juillet 2010. Cette clause est valable jusqu'au 31 décembre 2015.

Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître pour la deuxième année consécutive un résultat net consolidé supérieur ou égal à 1.300.000 Euros ou une situation nette consolidée supérieure ou égale à 10.000.000 Euros, étant entendu que le calcul de la situation nette consolidée ne tiendra pas compte des montants ayant pour origine toute augmentation de capital passée ou future, des opérations internes de restructuration et/ou des opérations de refacturation.

La clause de retour à meilleure fortune n'est pas applicable au 31 mars 2012.

- b) La société SkyDesign (devenue GECI Aviation Industries) a bénéficié d'une subvention de 1.000.000 euros accordée par la société GTH en mars 2006.

Cette subvention est assortie d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune. La clause de retour à meilleure fortune a été modifiée par un avenant daté du 22 juillet 2010. Cette clause est valable jusqu'au 31 décembre 2015.

Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître pour la deuxième année consécutive une situation nette supérieure ou égale à 2.000.000 Euros, étant entendu que le calcul de la situation nette ne tiendra pas compte des montants ayant pour origine une augmentation de capital passée ou future, des opérations internes de restructuration et/ou des opérations de refacturation.

La clause de retour à meilleure fortune n'est pas applicable au 31 mars 2012.

- c) Le conseil d'administration du 5 décembre 2007 a ratifié la caution donnée par GECI International à GECI Systèmes. Au 31/03/2012, le montant de l'engagement est de 192 K€.

Cette caution est liée à l'établissement du siège social de la filiale GECI Systèmes à Suresnes.

- d) Site de Chambley : la filiale SKY AIRCRAFT est établie sur la base aérienne de Chambley (surface de 2 796 m²). Un bail a été conclu pour une période de 6 ans. Au 31/03/2012, le montant de l'engagement était de 1048 K€, avant que le dit bail ne soit résolu comme conséquence de la Liquidation Judiciaire prononcée contre SKY AIRCRAFT.
- e) Site de prunay : La filiale Reims Aviation Industries est titulaire d'un bail pour ses locaux. Le montant des loyers restant à courir jusqu'à la prochaine date de résiliation possible est de 206 K€.
- f) Siège de Paris – Madeleine Le siège social de GECI International est fixé au 21 boulevard de la Madeleine – 75001 PARIS (surface de 1 012 m²) depuis le mois de mars 2009. Un engagement incompressible de 6 ans a été pris pour une valeur restante de 1 782 K€. La société est néanmoins en discussion avancée avec le bailleur en vue de réduire son engagement et prendre des locaux mieux adaptés à sa configuration nouvelle.
- g) Les Sociétés GECI International et GECI Aviation ont mobilisé auprès de la Société Générale leurs créances de Crédit d'impôt Recherche de l'année 2010, pour un montant de référence de 2,9 M€ pour GECI International et 1,5 M€ pour GECI Aviation en date du 20 Octobre 2011. Le cédant étant en position de garant de l'établissement financier s'agissant d'une cession à titre d'escompte avec recours, le montant de 4,4 M€ figure en engagement à la date du 15 Avril 2015, date de remboursement par l'Etat du montant du C.I.R. à la Société Générale.
- h) Comme indiqué dans le paragraphe 2.4.11 du présent rapport, la société GECI International a garanti auprès de la Région Lorraine le remboursement des 3 avances consenties par cette dernière à Sky Aircraft pour un montant de 21,2 M€. De manière identique, GECI Aviation a garanti le remboursement d'une de ces avances pour un montant de 9,1 M€. Ces garanties ont été effectivement appelées par le Conseil Régional de Lorraine en décembre 2012 et en janvier 2013. A ce stade, le Groupe conteste la validité juridique de ces appels en garantie.

	En k€					Mars.11 IFRS
	Total	N+1	N+2	N+3	N+4 et au-delà	
Loyers restant dûs sur bail du siège social	1 782	594	594	594		2 376
Caution solidaire de RAI avec Avdef	322	322				322
Caution sur loyers du siège social	277				277	277
CautionMarché étranger (1er acompte F406-SN97)	-					2 359
Caution Coface de GECl Aviation	2 005				2 005	2 005
CautionMarché étranger (2e acompte F406-SN97)	-	-				1 946
Caution Loyers au Portugal	25	25				25
Caution en Faveur d'un Fournisseur	40				40	40
Loyers restant dûs sur bail de Suresnes (Geci Systèmes)	192	110	82			302
Loyers restant dûs sur bail de Sky Aircraft (Chambley)	1 048	389	389	271		1 436
Loyers restant dûs sur bail de RAI (Reims)	206	206				206
Engagements sur LLD véhicules de sociétés	71	56	15			178
Avance remboursable Région Lorraine	21 200	6 820	1 820	1 820	10 740	9 100
Créances CIR2010 mobilisée auprès de la Société Générale	4 409				4 409	-
Engagements hors bilan	31 576	8 522	2 900	2 685	17 470	20 571
Volume d'heures cumulées dues aux salariés au titre du DIF	19 198					18 549
Volume d'heures cumulées n'ayant pas donné lieu à demande	19 198					18 549

Note 22 : Transactions avec les parties liées

L'actionnaire majoritaire de GECl INTERNATIONAL est Serge BITBOUL qui détient, au 31/03/2012, 28,61% des actions de la société directement et indirectement via GECl TECHNOLOGIES HOLDING (GTH) dont il est l'associé unique.

Au cours de l'exercice 2011/2012, Serge Bitboul et GTH ont cédé 3 803 738 titres Geci International.

Le montant des compte-courants créditeurs vis-à-vis des associés dans GECl INTERNATIONAL est de 15 288 K€ au 31 mars 2012 dont 11 117 K€ vis-à-vis de GTH, dont 362 K€ de charges d'intérêts. Il était de 732 K€ au 31 mars 2011.

Note 23 : Rémunérations des dirigeants et des administrateurs de GECl International

La rémunération brute totale des dirigeants, salaires, bonus et éventuels avantages en nature compris, a été de :

- M. BITBOUL, Président Directeur Général, 407 077 € [Rémunération fixe PDG GECl International : 250 000 € - Rémunération fixe DG GECl Aviation : 150 000 € - Avantages en nature : 7 077 €]
- Mme SANSONETTI, Secrétaire général, 228 236€ [Rémunération fixe : 150 000 € - Prime de vacances 1 588 € - 10e de CP : 3 377 € - Prime compensatoire de CP : 53 271 € - Rémunération variable : 20 000 €].

Ces dirigeants n'ont pas reçu de jetons de présence au titre de leurs mandats d'administrateurs de GECl International.

Il a été attribué aux autres administrateurs au titre de l'exercice 2011/2012, un total de 21 000 € de jetons de présence dont 12 000 € ont été versés.

Note 24 : Honoraires des commissaires aux comptes

En K€	Mazars				Fiduciaire Leydet				Autres réseaux			
	Montant HT en K€		%		Montant HT en K€		%		Montant HT en K€		%	
	2011/12	2010/11	2011/12	2010/11	2011/12	2010/11	2011/12	2010/11	2011/12	2010/11	2011/12	2010/11
Audit												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés : GECI International	352	220	52%	35%	185	121	65%	58%			0%	0%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés : Filiales françaises et étrangères intégrées	320	416	48%	65%	99	87	35%	42%	92	69	100%	100%
Autres Diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%			0%	0%
Sous-Total	672	636	100%	100%	284	208	100%	100%	92	69	100%	100%
Autres Prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement												
Juridique, fiscal, social												
Autres (si > 10% des honoraires d'audit)												
Sous-Total	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Total des honoraires	672	636	100%	100%	284	208	100%	100%	92	69	100%	100%

Note 25 : Options de souscription d'actions et actions gratuites

Plan d'actions gratuites voté par l'Assemblée Générale du 25 septembre 2008 :

L'assemblée générale du 25 septembre 2008 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder jusqu'au 25 novembre 2011 à des attributions d'actions gratuites, dans la limite de 10% du capital social au jour de l'émission, soit actuellement 3 281 887 actions. Les actions ne seront définitivement acquises qu'après une période de 2 ans.

55 000 actions gratuites ont ainsi été attribuées par le Conseil d'Administration du 25 septembre 2008, 2 500 lors du Conseil du 3 février 2009, 40 000 lors du Conseil du 9 juillet 2009, 20 000 lors du Conseil du 24 septembre 2009, 35 000 lors du Conseil du 26 novembre 2009, 10 000 lors du Conseil du 23 décembre 2009.

1 200 actions gratuites ont ainsi été attribuées par le Conseil d'Administration du 23 avril 2010, 30 000 lors du conseil d'administration du 23 juillet 2010, 110 000 lors du Conseil du 29 novembre 2010.

85 000 actions gratuites ont ainsi été attribuées par le Conseil d'Administration du 19 juillet 2011.

Ces attributions d'actions seront couvertes par la Société soit dans le cadre de son programme de rachat d'actions, soit par création de titres.

Compte tenu du départ de certains salariés, le nombre total d'actions gratuites potentiellement attribuées au 31 mars 2012 est de 215 000 actions.

Constatant l'attribution définitive de 87 500 actions, la Société a procédé à deux augmentations de capital par création de titres:

- 27 500 actions lors de la réunion du Conseil du 19 juillet 2011.
- 60 000 actions lors de la réunion du Conseil du 23 janvier 2012.

- Plan d'actions gratuites voté par l'Assemblée Générale du 30 septembre 2011:

L'assemblée générale du 30 septembre 2011 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder jusqu'au 30 novembre 2014 à des attributions d'actions gratuites, dans la limite de 10% du capital social au jour de l'émission, soit actuellement 3 386 172 actions. Les actions ne seront définitivement acquises qu'après une période de 2 ans. Jusqu'à présent, aucune action n'a été attribuée au titre de ce nouveau plan.

Note 26 : Taux de conversion des devises étrangères

Devises étrangères en €	Taux clôture	Taux ouverture	Taux moyen 2011/2012	Taux moyen 2010/2011
Ukraine - UAH	0,09334	0,08660	0,09037	0,08660
Royaume Uni - GBP	1,19918	1,13161	1,15864	1,17711
Inde - INR	0,01470	0,01579	0,01518	0,01647
Roumanie - RON	0,09773	0,10362	0,09767	0,10522
Afrique du Sud - ZAR	0,22821	0,24259	0,23414	0,23601

Note 27 : Capitaux propres

Catégorie de titres	Nombre	Valeur nominale en €
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	32 741 233	0,25
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	87 500	0,25
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	32 828 733	0,25

L'intégralité du capital social a été libérée et les actions ne comprennent pas de dividendes prioritaires ou de restriction de droit de vote.

Le 19/07/2011, 27 500 actions gratuites ont été attribuées définitivement.

Le 23/01/2012, 60 000 actions gratuites ont été attribuées définitivement.

Le nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat net par action est le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur l'exercice, soit un total de 32 816 603 actions. Le nombre dilué d'actions comprend ce dernier et 215 000 actions pondéré prorata temporis, soit un total de 246 651 actions qui seront potentiellement levées par les salariés (cf. note 25).

(En actions)	2011/12		2010/11		2009/10	
	Total	Moyenne pondérée	Total	Moyenne pondérée	Total	Moyenne pondérée
Actions en circulation	32 828 733	32 849 341	32 818 875	29 847 101	29 833 909	27 785 601
Actions auto-contrôle	-89 772	-108 108	-64 020	-78 819	-103 418	-103 418
Nombre d'actions retenu pour le résultat net par action	32 738 961	32 741 233	32 754 855	29 768 281	29 730 491	27 682 183

Le nombre d'actions retenu pour le résultat net par action est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier prenant en compte la neutralisation des actions d'autocontrôle.

(En actions)	2011/12	2010/11	2009/10
Nombre d'actions retenu pour le résultat net par action	32 741 233	29 768 281	27 682 183
Effet dilutif des stock-options et droits d'attribution d'actions gratuites	246 651	151 555	74 684
Nombre d'actions retenu pour le résultat net dilué par action	32 987 884	29 919 836	27 756 867

Il n'existe pas de titres subordonnés. Aucun dividende ne sera versé cette année.

3.8. Filiales et participations

Filiales

La société mère du groupe est GECI International. Elle est située à Paris, 21 boulevard de la Madeleine, au capital de 8 226 593,75 €. Elle est cotée sur Euronext.

Dénomination	Siège Social	Méthode de consolidation	2011/2012		2010/2011			
			% de Contrôle	% d'Intérêt	Méthode de consolidation	% de Contrôle	% d'Intérêt	
France								
GECI International SA	21 Boulevard de la Madeleine 75001 PARIS	Globale	Société Mère	Société Mère	Globale	Société Mère	Société Mère	
GECI SYSTEMES SAS	4 rue Diderot 92156 SURESNES	Globale	100	100	Globale	100	100	
GECI Aviation SA (ex Reims Aviation Industries)	Base aérienne de Chambley 54890 ONVILLE	Globale	86,46	86,46	Globale	87,26	87,26	
AGIR SAS	ZE Jean Monnet Nord 83500 LA SEYNE-SUR-MER	Globale	100	100	Globale	100	100	
GECI Services	ZE Jean Monnet Nord 83500 LA SEYNE-SUR-MER	Globale	100	100				
REIMS AVIATION INDUSTRIES SAS	Aérodrome Reims Prunay 51360 PRUNAY	Globale	100	86,46	Globale	100	87,26	
GECI AVIATION INDUSTRIES SAS	21 Bld de la Madeleine 75001 PARIS	Globale	100	86,46	Globale	100	87,26	
SKY AIRCRAFT SAS	Base aérienne de Chambley 54890 ONVILLE	Globale	100	86,46	Globale	100	87,26	
Europe								
GECI GmbH	Hein-Sass-Weg 36 21129 HAMBOURG, ALLEMAGNE	Globale	100	100	Globale	100	100	
DOPS	Sonderflughafen Friedrichshafener Strasse 2 82205 GILCHING Allemagne	Globale	90	90	Globale	90	90	
MOHACS INTERNATIONAL	1 Westferry Circus, Canary Wharf London E14 4HD, ROYAUME UNI	Globale	99,99	99,99	Globale	99,99	99,99	
GECI LTD	1 Westferry Circus, Canary Wharf London E14 4HD, ROYAUME UNI	Globale	100	100	Globale	100	100	
GECI ENGINEERING SERVICES srl	B-dul REGIEI nr. 68 BUCURESTI SECTORIIL 6 BUCAREST, ROUMANIE	Globale	100	100	Globale	100	100	
GECI Ingenieria SI	C/ Quintanapalla, 8 - 2º dcha 28050 MADRID Espagne	Globale	100	100	Globale	100	100	
GECI Ukraine	16-22, B.Khmelnyskoho St., Kyiv, Ukraine	Globale	100	100				
Afrique								
GECI SOUTH AFRICA (PTY) LTD [i]	Postnet Suite 384, Gardenview 2047 Johannesbourg, AFRIQUE DU SUD	Globale	100	100	Globale	100	100	
Asie								
Aeroeuro Engineering India Private Limited	Punj Lloyd House, 17 - 18, Nehru Place, New Delhi - 110019, Inde	Proportionnelle	50	50				
GECI Transportation and Engineering India Private Limited	14A&B, Hansalaya, 15 Barakhamba Road, New Delhi - 110001 - Inde	Globale	100	100				

[i] Société en cours de liquidation

3.9. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés au 31 Mars 2012

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2012 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société GECI International, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Comme indiqué au paragraphe 2-4 de l'annexe « Base de préparation des états financiers consolidés, et continuité d'exploitation », les comptes consolidés du groupe Geci International clos le 31 mars 2012 ont été arrêtés en perspective de continuité d'exploitation appréciée sur un horizon de 12 mois à compter de la date de clôture, soit jusqu'au 31 mars 2013. Comme indiqué à la note 2-29-c de l'annexe « risque de liquidité », le Groupe ne disposait pas des moyens financiers pour couvrir ses engagements au 31 mars 2013 et a mentionné avoir engagé des négociations avec ses créanciers en vue d'obtenir soit des abandons soit des étalements suffisants lui permettant d'assurer la poursuite de son exploitation. Ces négociations sont toujours en cours sans qu'il soit possible à ce jour de préjuger d'une issue favorable pouvant conduire à une réduction de la dette globale ou à des échéanciers de remboursement compatibles avec la situation financière du groupe. De ce fait, et tant que les négociations ne seront pas finalisées, le groupe ne peut se prononcer de façon certaine sur la continuité de l'exploitation à court terme.

Par ailleurs, comme indiqué dans la note 2-29-c de l'annexe « risque de liquidité », les sociétés Geci International et Geci Aviation se sont portées garantes respectivement à hauteur de 21,2 M€ et 9,1 M€ des financements accordés par la Région Lorraine à la filiale Sky Aircraft pour développer en Lorraine le projet Skylander. Le litige en cours avec la Région pour le remboursement de ces avances conduit aujourd'hui à un aléa qui pourrait avoir des répercussions financières importantes pour le Groupe.

Dans ce contexte, l'application pour l'arrêté des comptes consolidés des règles et principes comptables IFRS dans un contexte normal de poursuite d'activité concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer inappropriée.

En raison des faits exposés ci-dessus, nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre refus de certifier exprimé dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la première partie de ce rapport.

Fait à Courbevoie et à Paris, le 18 juillet 2013

Les commissaires aux comptes

FIDUCIAIRE LEYDET

DIDIER AMPHOUX

MAZARS

GAËL LAMANT

Avertissement :

Compte tenu d'une numérotation différente des comptes consolidés dans le rapport financier annuel, les renvois à des paragraphes du rapport des commissaires sur les comptes consolidés doivent être lus au travers de la table de correspondance ci-dessous :

Rapport CAC	Rapport financier
2.4	3.6.4
2.29-c	3.6.29.3

4.1. Compte de résultat

En k €	Notes	Avril-Mars.12	Avril-Mars.11
Chiffre d'affaires net	13	12 486	11 829
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		3	199
Autres produits		0	22
Produits d'exploitation		12 490	12 051
Autres achats et charges externes		7 938	7 421
Impôts, taxes et versements assimilés		268	253
Charges de personnel		4 706	4 596
Salaires et traitements		3 437	3 281
Charges sociales		1 268	1 315
Dotations d'exploitation		52 169	43
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1	177	43
Dotations aux provisions sur actif circulant	2	51 653	
Dotations aux provisions pour risques et charges	2	339	
Autres charges d'exploitation		31	89
Charges d'exploitation		65 112	12 401
RESULTAT D'EXPLOITATION		-52 622	-351
Produits financiers		1 216	916
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0
Autres intérêts et produits assimilés		1 000	764
Reprises sur provisions et transferts de charges	2	9	138
Différences positives de change		0	2
Produits nets sur cessions de VMP		207	12
Charges financières		146 709	1 477
Dotations financières aux amortissements et provisions	2	145 027	1 003
Intérêts et charges assimilées		1 487	391
Différences négatives de change		12	0
Charges nettes sur cessions de VMP		184	83
RESULTAT FINANCIER		-145 493	-561
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		-198 115	-912
Produits exceptionnels		660	4 807
Charges exceptionnelles		826	4 877
RESULTAT EXCEPTIONNEL	14	-166	-70
Impôts sur les bénéfices	15	-51	-95
RESULTAT NET		-198 229	-887

4.2. Bilan

En k€		Mars 12	Mars 11
ACTIF			
Immobilisations incorporelles brutes		859	188
Immobilisations incorporelles amortissements		-309	-164
Immobilisations incorporelles nettes	1	550	24
Immobilisations corporelles brutes		260	349
Immobilisations corporelles amortissements		-209	-182
Immobilisations corporelles nettes	1	51	166
Immobilisations financières brutes		153 417	153 878
Immobilisations financières dépréciations	2	-148 877	-3 850
Immobilisations financières nettes	1/2	4 540	150 028
ACTIF IMMOBILISE		5 140	150 218
Avances et acomptes versés sur commande		53	52
Créances	2/3	14 662	48 151
Créances clients et comptes rattachés bruts		30 339	23 298
Créances clients et comptes rattachés provision	2	-23 814	0
<i>Comptes courants sur filiales bruts</i>		32 176	16 744
<i>Comptes courant sur filiales provision</i>	2	-28 765	-934
Comptes courants sur filiales net		3 411	15 810
Autres créances		4 726	9 043
Disponibilités et divers		3 618	1 440
Valeurs mobilières de placement		601	542
Disponibilités		2 335	317
Charges constatées d'avance	3/5	683	581
ACTIF CIRCULANT		18 333	49 643
Ecart de conversion Actif	8		0
TOTAL DE L'ACTIF		23 474	199 861
En k€			
PASSIF			
Capital social	6	8 227	8 205
Prime d'émission		44 862	44 884
Réserve légale		820	820
Autres réserves		119	119
Report à nouveau		120 889	121 775
Résultat de l'exercice		-198 229	-887
CAPITAUX PROPRES		-23 313	174 917
Provisions pour risques sur filiales		2	0
Autres provisions pour risques		340	3
Provision pour charges		0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2	342	3
Dettes financières	3	35 714	17 550
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1	242
Comptes courants actionnaires		15 288	732
Comptes courants sur filiales		20 426	16 575
Dettes diverses	3	10 411	7 015
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 557	2 041
Dettes fiscales et sociales		6 766	4 884
Autres dettes		87	90
Produits constatés d'avance	3/5	320	374
DETTES		46 444	24 938
Ecart de conversion Passif	8	1	3
TOTAL DU PASSIF		23 474	199 861

4.3. Notes annexes

4.3.1. Activité et Faits Marquants

GECI International exerce une activité de holding, fournissant notamment des services de management, d'assistance commerciale et de recrutement à ses filiales.

GECI International a reçu des apports en compte courant d'associés au cours de l'exercice pour 10 385 K€ de GTH et de 4 000 K€ d'AirInvest.

Les créances Crédit Impôt Recherche de la société, au titre de l'année 2010, ont été mobilisées pour un montant de 3 604 K€ auprès de la Société Générale ; cette mobilisation a généré, déduction faite des frais financiers, un encaissement durant l'exercice de 2 426 K€.

Suite au contrôle fiscal de GECI Systèmes, portant sur la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2012, ayant admis la créance CIR 2010 pour 3 320 K€, un encaissement additionnel de 716 K€ devrait bénéficier à la société avant 2015.

Les conseils d'administration en date du 19 juillet 2011 et du 23 janvier 2012 ont autorisé la création de 87 500 actions nouvelles au bénéfice de certains de ses salariés. Ces actions, attribuées gratuitement, s'inscrivent dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites en faveur de certains salariés décidé par le conseil d'administration du 25 septembre 2008, sur autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire du 27 septembre 2005. Ces 87 500 actions ont été créées par le biais d'une augmentation de capital de 21 875 € par incorporation d'une quote-part de la prime d'émission.

Au cours de l'exercice, GECI International a cédé 529 668 titres de GECI Aviation pour un montant de 607 K€. A la suite de ces opérations, GECI International détient 86,46 % de GECI Aviation.

4.3.2. Evènements postérieurs à la clôture

La filiale Sky Aircraft, porteuse du projet « Skylander », a été placée à la demande de GECI international, en redressement judiciaire le 4 octobre 2012, faute d'avoir réussi à réunir un tour de table extérieur à même d'apporter les 180 M€ nécessaires à la poursuite du programme Skylander et nonobstant les fonds Groupe et Région Lorraine déjà consacrés au projet ; Redressement Judiciaire transformé le 16 avril 2013 en Liquidation Judiciaire par le Tribunal de Commerce de Briey.

La société GECI International a ainsi acté la Liquidation Judiciaire de la société SKY AIRCRAFT, en passant dans ses comptes les écritures équivalentes, la constitution d'une provision sur les titres de participation, et sur les créances liées à cette filiale (comptes courants et comptes clients).

En conséquence les comptes au 31 mars 2012 enregistrent la dépréciation des titres GECI Aviation (144,7 M€) et des comptes courants et créances détenus sur les sociétés GECI Aviation (6,2 M€), GECI Aviation Industries (2,5 M€), Sky Aircraft (37,2 M€), ainsi que Reims Aviation Industries (5,2 M€ - pour cette dernière, la dépréciation n'a pas de lien direct avec Sky Aircraft).

4.3.3. Règles de présentation

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

4.3.4. Continuité d'exploitation

Les comptes de la société GECI International sont impactés par la Liquidation Judiciaire prononcée à l'encontre de la filiale SKY AIRCRAFT, par la constatation de dépréciation sur titres de participation de la société GECI Aviation (société mère de la filiale SKY AIRCRAFT), ainsi que par la prise de provision sur les créances Groupe détenues sur le Pôle Aviation.

L'ensemble des provisions prises dans les comptes sociaux engendre des capitaux propres négatifs.

Les comptes au 31 Mars 2012 ont été établis dans le cadre d'un principe de continuité d'exploitation dans la mesure où celle-ci doit s'apprécier sur un horizon de 12 mois à compter de la date de clôture, soit jusqu'au 31 mars 2013.

Les dettes financières de la société à la date du 31 mars 2012 s'établissent à 36 M€ et sont détaillées en note 3 de l'annexe.

En outre, la société doit faire face à un passif échu estimé à environ 5 M€ au 30 avril 2013 (chiffre non audité), principalement constitué de dettes fournisseurs et de dettes fiscales et sociales.

Les premières négociations menées avec les principaux créanciers de la Société sont en cours et doivent permettre de diminuer la dette globale ou, à minima, d'en étaler le remboursement dans des conditions supportables pour la Société. Néanmoins tant que tous les accords définitifs sur les réductions de dettes ou sur leur rééchelonnement ne sont pas finalisés, la société GECI International ne peut se prononcer de façon certaine, sur la continuité d'exploitation au-delà du 31 mars 2013.

4.3.5. Immobilisations

- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels. Ils sont amortis linéairement sur une durée propre à chaque utilisation sans excéder 3 ans.

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant les modèles linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue :

- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériels de transport	5 ans
- Matériels informatiques	3 à 5 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	10 ans

4.3.6. Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage pour la société. Elle est déterminée en fonction de la contribution à l'actif net consolidé des sociétés détenues, de leur rentabilité ainsi que de leur perspective d'avenir.

Des provisions sont constatées au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'origine et que les perspectives d'avenir des filiales ne permettent pas un retour à la rentabilité à moyen terme.

Les provisions sont constatées dans l'ordre suivant : par dépréciation des titres de participation, puis par dépréciation des comptes courant puis par provision pour risques.

4.3.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

4.3.8. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet pour leur totalité d'une provision pour risque.

4.3.9. Régime fiscal et impôts sur les résultats

La société GEICI INTERNATIONAL est la société tête d'un groupe d'intégration fiscale dans le cadre du régime institué par l'article 223A à 223V du code général des Impôts. Ce périmètre comprend les sociétés françaises suivantes du groupe soit : GEICI International, GEICI Systèmes et AGIR.

Dans le cadre de cette intégration, les relations entre les sociétés et la société tête de groupe : GEICI International, sont régies par une convention dont le principe général est le suivant :

« Toutes les dispositions de la présente convention ont pour principe commun que, durant son appartenance au groupe résultant du régime de l'intégration fiscale mis en place entre la société tête de groupe et la filiale, celle-ci se trouve, dans toute la mesure du possible, dans une situation identique en actif, passif, charges, produits, risques et prérogatives à celle qui aurait été la sienne en l'absence de groupe fiscal.»

En cas de sortie de l'intégration fiscale, les reports fiscaux générés par la filiale restent la propriété de la société tête de groupe.

La différence entre la charge totale d'impôt du groupe et le total des charges d'impôt individuelles provenant des résultats des sociétés intégrées est enregistrée en résultat de l'exercice. Aucune provision au titre de l'utilisation potentielle des reports fiscaux des filiales n'est donc constatée au niveau de la société tête de groupe.

4.3.10. Trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités immédiatement disponibles à la vente et qui ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur à court terme. En cas d'excédents de trésorerie, ces derniers sont investis dans des valeurs mobilières de placement à fort coefficient de liquidités (SICAV et certificat de dépôt).

4.3.11. Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe un passif, c'est-à-dire, un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative, né d'une obligation actuelle (légale, réglementaire ou contractuelle) à l'égard d'un tiers (déterminable ou non) dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise à la clôture.

Leur évaluation se base sur l'estimation la plus probable de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation. L'actualisation est appliquée, dès lors que son effet est significatif, et est comptabilisée en charges financières.

4.3.12. Retraites et autres engagements vis à vis du personnel

Les salariés de la société bénéficient d'un régime de retraite à prestations définies (indemnités de fin de carrière légales) qui constituent une obligation pour le Groupe. Cette obligation n'est pas comptabilisée mais est portée en engagements hors bilan.

Le montant de l'engagement est estimé sur la base d'évaluations actuarielles par un cabinet d'actuaire indépendant à la clôture de chaque exercice. L'évaluation actuarielle intègre des hypothèses d'âge de départ, d'évolution des salaires et de rotation du personnel.

Les principales hypothèses retenues sont :

- Age de départ à la retraite : à l'initiative du salarié entre 62 ans et 64 ans selon les catégories d'effectif (non cadre/cadre).
- Taux d'actualisation : 5,00 %.
- Taux de progression des salaires : 2,5 %
- Turn-over annuel déterminé par tranche d'âges entre 0 % et 43 %.

4.4. Note sur les comptes sociaux

Note 1 Immobilisations

	Valeur brute Début d'exercice	Acquisitions	Diminutions	Valeur brute Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de développement				
Autres immobilisations incorporelles	188	671		859
TOTAL	188	671	-	859
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	48			48
Matériel de transport	17		17	0
Matériel de bureau, informatique et mobilier	212			212
Avances et acomptes	71		71	-
TOTAL	349	-	89	260
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	153 722	280	742	153 260
Prêts et autres immobilisations financières	156	0	-	156
TOTAL	153 878	280	742	153 417
TOTAL	154 413	951	831	154 535

Variation des amortissements	Montant Début exercice	Dotations	Reprises	Montant Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	164	145		309
TOTAL	164	145	-	309
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements et divers	35	1		37
Matériel de transport	2	3	5	-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	146	27		172
TOTAL	182	32	5	209
TOTAL	346	177	5	518

Immobilisations financières :

- Titres GECI AVIATION d'un montant de 144 672 K€

La valorisation des titres de GECI AVIATION, holding du pôle Aviation, dépend directement de la valeur du programme SKYLANDER développé par la société SKYAIRCRAFT.

Suite à l'abandon du programme, par défaut de bouclage de financement, les titres ont été dépréciés pour leur valeur totale.

Note 2 Provisions

	Montant Début exercice	Dotations	Nature	Reprises suite à consommation	Nature	Montant Fin exercice
Provisions pour risque sur les filiales	-	2	Exploitation	-	Exploitation	2
Autres provisions pour risques	3	337	Exploitation	-	Exploitation	340
Total prov. pour risques et charges	3	339	-	-		342
Provisions sur titres de participation	3 850	145 027	Financier	-	Financier	148 877
	-		Exceptionnel	-	Exceptionnel	
Provisions sur comptes courants	934	27 840	Exploitation	9	Exploitation	28 765
			Exceptionnel	-	Exceptionnel	
Provisions sur comptes clients		23 814	Exploitation	-	Exploitation	23 814
			Exceptionnel	-	Exceptionnel	
Total prov. pour dépréciation	4 784	196 681		9		201 456
TOTAL	4 787	197 019		9		201 797

- Litige avec les sociétés AT Lease et Siemens Lease Services

Lors de l'exercice, un litige est survenu avec les sociétés AT Lease et Siemens Lease Services, concernant des enveloppes de financement d'investissements informatiques non utilisées. Ce litige porte sur un montant de 2,2 M€ de pénalités liées à cette sous utilisation. Le Groupe, après consultation de ses conseils juridiques estime que son exposition aux risques se limite à 272K€.

- Litige avec la Région Lorraine

Le groupe GECI International a bénéficié d'avances reçues remboursables sur les ventes futures d'avions Skylander. Au 31 mars 2012, elles s'élèvent à 21,2 M€, provenant de la Région Lorraine.

La région Lorraine dans le cadre de l'implantation de la société Sky Aircraft et le développement du programme Skylander a accordé à la société SAS Sky Aircraft des aides : 9,1 M€ au titre de l'implantation en région Lorraine, remboursable dans le cas où la SAS Sky Aircraft quitterait la région ; 7,1 M€ au titre de l'industrialisation, remboursable dès la vente du premier avion ; 5 M€ au titre d'une avance de trésorerie en vue de financer le BFR du projet. Dans le cadre des accords conclus avec le Conseil Régional de Lorraine, des engagements de remboursement avaient été donnés par GECI International pour ces 3 avances et par GECI Aviation pour la seule avance de 9,1 M€.

En décembre 2012 et en janvier 2013, le payeur général de Lorraine a appelé en garantie GECI International pour le remboursement des 3 avances et GECI Aviation pour le remboursement de l'avance de 9,1 M€.

GECI International a décidé, sur conseil de ses avocats, de ne pas passer de provision sur l'exercice 2011/2012 au titre de ces aides, en ce que les conditions de remboursement des deux premières ne sont pas réunies et en ce que le versement de la dernière aide - « avance de trésorerie en attendant la mise en place des financements convenus par les partenaires privés et publics » - peut s'analyser comme s'inscrivant dans le cadre de la participation au capital de GECI Aviation, telle que contractualisée entre le groupe et la Région.

Dans sa décision de ne pas provisionner le risque afférent aux remboursements éventuels des aides de la région, la société a pris en compte, outre les consultations faites auprès de ses conseils juridiques, la mainlevée accordée à GECI International par la Région sur les Avis à tiers détenteurs pourtant diligentés par cette dernière, dès prise de connaissance des assignations lancées par GECI International contre la Région Lorraine, pour non-respect de ses engagements.

En K€ - Provisions liées aux participations	Titres	Comptes Clients	Comptes courants	Risques & Charges	Total
Provisions au 31/03/11	3 850		934	-	4 784
GECI Ukraine	50		-	2	52
GECI Systèmes	-				-
GECI India	253		-		253
Geci LTD	52		285		337
Geci Ingenieria					-
GECI GMBH	-		(9)		(9)
GES	-		212		212
GECI LLC	-		29		29
GA	144 672	32	6 208		150 912
Mouvements 2011/2012	145 027	32	6 725	2	151 786
Provisions au 31/03/12	148 877	32	7 660	2	156 570

La liquidation judiciaire de Sky Aircraft prononcée le 16 avril 2013, a eu pour conséquence, la dépréciation des titres GECI Aviation, et la provision des créances sur le Pôle Aviation, aussi bien les comptes courants que les comptes clients. Concernant la provision sur la créance de Reims Aviation Industries, elle n'a pas de lien direct avec la liquidation de Sky Aircraft.

En K€ - Provisions liées au Pôle Aviation	Titres	Comptes Clients	Comptes courants	Risques & Charges	Total
Provisions au 31/03/11	-		-	-	-
GECI Aviation	144 672	32	6 208		150 912
GECI Aviation Industries		1 928	540		2 468
Reims Aviation Industries		247	4 963		5 211
Sky Aircraft		21 607	15 602		37 209
Mouvements 2011/2012	144 672	23 814	27 314	-	195 799
Provisions au 31/03/12	144 672	23 814	27 314	-	195 799

Note 3 Etat des créances et des dettes

Etat des créances	Montant Total	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	156	-	156
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (> 1 an)	156	-	156
Créances clients	30 339	30 339	-
Personnel et comptes rattachés	6	6	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1	1	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	3 405	-	3 405
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	570	570	-
Etat - Divers	719	3	716
Groupe et associés	32 176	32 176	-
Débiteurs divers	25	25	-
TOTAL ACTIF CIRCULANT (< 1 an)	67 241	63 120	4 121
Charges constatées d'avance (< 1 an)	683	683	-
TOTAL	68 079	63 802	4 277

Etat des dettes	Montant Total	A un an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus
Emprunts auprès des établissements de crédit	1	1	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	3 557	3 557	-
Personnel et comptes rattachés	758	758	-
Sécurité sociale et autres organismes	1 000	1 000	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	4 905	4 905	-
Autres impôts, taxes et assimilés	104	104	-
Groupe et associés	35 713	20 425	15 288
Autres dettes	87	87	-
Produits constatés d'avance (< 1 an)	320	320	-
TOTAL	46 444	31 156	15 288

Le poste « Groupe et associés » inclut notamment un compte courant de GTH pour 11 117 K€, rémunéré au taux de 4,05%, soit une charge d'intérêt de 363 K€ au titre de l'exercice 2011/2012, ainsi qu'une avance de 4 000 K€ de AirInvest effectuée fin mars 2012, qui sera rémunérée au taux de 3,50%.

Note 4 Charges à payer et Produits à recevoir

- Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

	Mars 2012	Mars 2011
Dettes fournisseurs	455	274
Dettes fiscales et sociales	1197	800
Autres dettes	11	24
TOTAL	1 663	1 098

- Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

	Mars 2012	Mars 2011
Créances clients et comptes rattachés	235	235
Divers, produits à recevoir	716	8 569
TOTAL	951	8 804

Note 5 Charges et Produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Mars 2012	Mars 2011
Charges d'exploitation	683	581
TOTAL	683	581

Produits constatés d'avance	Mars 2012	Mars 2011
Produits d'exploitation	320	374
TOTAL	320	374

Note 6 Capital social

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale (en €)
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	32 818 875	0,25
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	87 500	0,25
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	32 906 375	0,25

Au cours de l'exercice, 87 500 actions gratuites ont été attribuées définitivement à certains salariés suite aux conseils d'administration qui se sont tenus en date du 19 juillet 2011 et du 23 janvier 2012.

85 000 actions gratuites ont été attribuées par le conseil d'administration au cours de l'exercice dans le cadre d'un programme de recrutement et fidélisation de cadres clefs.

Suite au départ de certains salariés bénéficiaires du plan d'actions gratuites, le total d'actions gratuites potentiellement attribuable au 31 mars 2012 est de 215 000.

Les actions ne seront définitivement acquises qu'après une période de 2 ans, soit entre le 23 juillet 2012 et le 19 juillet 2013. Ces attributions d'actions seront réalisées par la Société par le biais d'un programme de rachat d'actions ou par création de titres (augmentation du capital social par incorporation du poste « prime d'émission »).

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	En k €	Capitaux Propres au 31/03/2011	Augmentation de Capital	Affectation du Résultat n-1	Dividendes	Résultat net de l'exercice	Autres mouvements	Capitaux Propres au 31/03/2012
Capital Social		8 205	22					8 227
Primes d'émissions		44 884	(22)					44 862
Réserve Légale		820						820
Autres réserves		119						119
Report à nouveau		121 775		(887)				120 889
Résultat net		(887)		887		(198 229)		(198 229)
TOTAL		174 917	-	-	-	(198 229)	-	(23 313)

	En k €	Capitaux Propres au 31/03/2010	Augmentation de Capital	Affectation du Résultat n-1	Dividendes	Résultat net de l'exercice	Autres mouvements	Capitaux Propres au 31/03/2011
Capital Social		7 458	746					8 205
Primes d'émissions		37 389	7 495					44 884
Réserve Légale		216	75	530				820
Autres réserves		119						119
Report à nouveau		(18 905)		140 680				121 775
Résultat net		141 210		(141 210)		(887)		(887)
TOTAL		167 488	8 316	-	-	(887)	-	174 917

Note 7 Location Financement

Immobilisations en Location Financement	En K€			Valeur nette au 31/03/2012
	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements de l'exercice	Cumul des Dotations aux amortissements	
Immobilisations Incorporelles	2 201	(391)	(648)	1 552
Immobilisations Corporelles	2 713	(503)	(1 288)	1 425
	4 913	(893)	(1 936)	2 978

Engagements de crédit bail	En K€			Prix de rachat résiduel
	Redevances payées		à payer total	
	exercice	cum ul		
Immobilisations Incorporelles	762	1 427	1 236	
Immobilisations Corporelles	720	2 157	1 110	
Total	1 482	3 585	2 346	0

Engagements de crédit bail	En K€			Total
	Redevances à payer			
	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	
Immobilisations Incorporelles	663	573		1 236
Immobilisations Corporelles	599	512		1 110
Total	1 261	1 085	0	2 346

Note 8 Ecart de conversion

Nature des écarts	Montant Actif Perte de change	Différence compensée par couverture de change	Montant Passif Gain de change
Sur dettes d'exploitation	-	-	1
TOTAL	-	-	1
Rappel : provision pour perte de change			

Note 9 Effectifs

Effectif moyen	Mars 2012	Mars 2011
Cadres	34	36
Agents de maîtrise et techniciens	0	0
Employés	2	0
TOTAL	36	36

Note 10 Rémunération des dirigeants

La rémunération globale des dirigeants allouée au titre de l'exercice s'élève à 356 852 €.

Les dirigeants n'ont pas reçu de jetons de présence au titre de leurs mandats d'administrateurs de GECI International.

Il a été attribué aux autres administrateurs au titre de l'exercice 2011/2012, un total de 21 000 € de jetons de présence dont 12 000 € ont été versés.

Note 11 Engagements hors bilan

Engagements donnés	Mars 2012	Mars 2011
Engagements de retraite (1)	127	104
Aval et cautions (2)	302	2 660
Loyers restant dus sur bail de Suresnes (GECI SYSTEMES) (3)	192	302
Engagement loyers des véhicules en LLD	71	75
Abandon de créances avec clause de retour à meilleur fortune (4)	500	500
Mobilisation de Créances CIR 2010 (5)	2 426	-
Avance remboursable Région Lorraine (2)	21 200	9 100
Loyers restant dus sur bail du siège social	1 782	2 327
TOTAL	26 599	15 068
Volume d'heures cumulées dues aux salariés au titre du DIF (6)	1896	1 718
Volume d'heures cumulées n'ayant pas donné lieu à demande	1896	1 718

(1) Les hypothèses de calcul sont décrites dans les règles et méthodes comptables.

(2) Il s'agit principalement de cautions solidaires délivrées par GECI International :

- sur les loyers du siège social de GECI International à la Madeleine pour 276 K€.

- la société GECI International a garanti auprès de la Région Lorraine le remboursement des 3 avances consenties par cette dernière à Sky Aircraft pour un montant de 21,2 M€. Ces garanties ont été effectivement appelées par le Conseil Régional de Lorraine en décembre 2012 et en janvier 2013. A ce stade, la Société conteste la validité juridique de ces appels en garantie et n'a constaté à ce titre aucune provision.

(3) Le CA du 5 décembre 2007 a ratifié la caution donnée par GECI International au bailleur de GECI Systèmes due à l'établissement du siège social de la filiale GECI Systèmes à Suresnes.

(4) Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune accordé par la société GTH.

- ❖ La société Geci International a bénéficié d'un abandon de créances de 500 000 euros accordé par la société GTH en juillet 2004.

Cet abandon est assorti d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune. La clause de retour à meilleure fortune a été modifiée suite à l'augmentation de capital de juillet 2005 des avenants du 3 octobre 2005, 26 novembre 2009 et 22 juillet 2010. Cette clause est valable jusqu'au 31 décembre 2015.

Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître pour la deuxième année consécutive un résultat net consolidé supérieur ou égal à 1 300 000 Euros ou une situation nette consolidée supérieure ou égale à 10 000 000 Euros, étant entendu que le calcul de la

situation nette consolidée ne tiendra pas compte des montants ayant pour origine toute augmentation de capital passée ou future, des opérations internes de restructuration et/ou des opérations de refacturation.

(5) Le contrat de mobilisation de créances CIR 2010, passé avec la Société Générale, stipule le remboursement total du montant avancé si le Trésor Public venait à ne pas payer cette créance à son terme, le 15 avril 2015.

(6) Le DIF est le Droit Individuel à la Formation.

Note 12 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Nature des différences temporaires	Mars 2012	Mars 2011
Ecarts de conversion Actif	0	0
Total des accroissements	0	0
Provisions filiales non déductibles (C/C et Risque)	2	(1 389)
Provisions perte de change		
Ecarts de conversion Passif	1	3
Organic	13	6
Amortissements réputés différés		
Déficits reportables	57 117	1 434
Total des allègements	57 133	54

Les déficits reportables sont ceux relatifs à l'ensemble du groupe de l'intégration fiscale.

Note 13 Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité	Mars 2012	Mars 2011
Refacturations aux filiales	12486	11 684
Prestations de services aéronautiques	0	
Produits des activités annexes	0	145
TOTAL	12 486	11 829

Répartition par marché géographique	Mars 2012	Mars 2011
France	11976	11 274
Allemagne	46	301
Grande-Bretagne	186	152
Espagne	116	79
Roumanie	50	23
Autres	112	
TOTAL	12 486	11 829

Note 14 Résultat exceptionnel

	En k€	Mars 2012	Mars 2011
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0	-
Produits de cession des immobilisations incorporelles		1	-
Produits de cession des immobilisations financières		608	3 322
Produits exceptionnels divers		51	17
Reprise sur provision pour dépréciation exceptionnelle			1 468
TOTAL		660	4 807
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		37	1 496
VNC des immobilisations corporelles cédées		12	1
VNC des immobilisations financières cédées		742	3 380
Charges exceptionnelles diverses		34	
Dotations aux provisions pour dépréciation exceptionnelle		-	
Dotations aux provisions pour risques et charges		-	
TOTAL		826	4 877

Note 15 Note sur produits d'impôts

En k€	Mars 2012	Mars 2011
Produit d'intégration fiscale GECl Systèmes		79
Produit d'intégration fiscale AGIR	50	12
Crédit Impôts apprentissage	2	4
Total	51	95

Note 16 Tableau des filiales et participations au 31 mars 2012

Participations	Adresse	% de capital détenu	Valeur comptable des titres (€)		Devise	Capital social	Capitaux propres sociaux (dt résultat)	Résultat social	Prêts, avances consentis non encore remboursés	Engagements hors bilan donnés	Dépréciations des Comptes Courants
			Brut	Net							
GECI Systèmes SAS	4 rue Diderot, Suresnes (92)	100	4 305 000	4 305 000	€	196 000	14 159 148	15 900		595 644	
GECI AVIATION SA (ex Reims Aviation Industries)	Base aérienne de Chambley - Onville (54)	86,46	144 671 770	-	€	6 636 719	(3 994 785)	(159 619 965)	6 208 402		
GECI GmbH	Hein-Sass-Weg 36 – 21129 Hambourg, Allemagne	100	26 053	-	€	25 565	231 172	188 016	2 121 932		(476 262)
GECI Ltd	1 Westferry Circus, Canary Wharf, London E14 4HD, UK	100	3 873 400	-	£	3 530 000	(422 472)	(130 670)	352 147		(212 438)
GECI Engineering Services SRL	B-dul REGIEI nr. 68 BUCURESTI SECTORIIL 6 Roumanie	100	2 870	-	RON	8 431 000	(3 557 035)	(1 100 746)	1 400 752		(679 110)
GECI Ingeniería S.L.	C/Quintanapalla, 8-2ªdcha - 28 050 MADRID	100	50 000	50 000	€	50 000	291 408	(24 382)	314 003		
MOHACS International	1 Westferry Circus, Canary Wharf, London E14 4HD, UK	99,99	1	1	£	940 100	172 066	-	-		
GECI UKRAINE	16-22, B.Khmelnytskoho St., Kyiv, Ukraine	100	50 000	-	€	528 000	(19 156)	(547 620)			
GECI TEIP (India)	14A&B, Hansalaya, 15 Barakhamba Road, New Delhi - 110001	99,99	281 763	28 457	RS	18 700 000	17 160 063	(1 539 937)	7 900		
Sociétés consolidées			153 260 857	4 383 458					10 405 136	595 644	(1 367 810)
Sociétés non consolidées			-	-					-	-	-
Ensemble des sociétés			153 260 857	4 383 458					10 405 136	595 644	(1 367 810)

Un tableau des taux de conversation des devises est présenté en Note 18.

Note 17 Opérations réalisées avec les entreprises liées

En K€	Prêt	Emprunt	Client	Fournisseur	C/C débiteur	C/C créateur
AGIR			26		583	
DOPS			36	20		3
GES Srl			13		1 401	
GECI GMBH			104	30	2 122	
GECI Ingeniería S.L.			57		314	
GECI LIMITED			90	2	352	
GECI SYSTEMES SAS			1 259	505		20 422
GECI Services			143			
GECI UKRAINE						
GECI TEIP (INDIA)			112		8	
GECI AVIATION SAS			38		6 208	
SKY AIRCRAFT SAS			25 842		15 602	
GECI AVIATION INDUSTRIES			2 306		540	
REIMS AVIATION INDUSTRIES			296		4 963	
Sociétés Consolidées	-	-	30 321	557	32 093	20 426
GECI LLC (USA)			-		83	
Sociétés Non Consolidées	-	-	-	-	83	-
GTH						11 117
AIRINVEST						4 000
Serge BITBOUL						171
Actionnaires	-	-	-	-	-	15 288
TOTAL	-	-	30 321	557	32 176	35 713

En k€	Refacturation Management services	Refacturation Assurance RCP	Informatique	Personnels et prestations dédiées	Autres	Produits financiers	Charges financières
AGIR	50						5
DOPS	35				(252)		
GES Srl	50					57	
GECI GMBH	214	50				80	
GECI Ingeniería S.L.	55	3		58		12	
GECI Ltd	44	7		135		8	
GECI SYSTEMES SAS	1 340	74	633	277			643
GECI Services	88		32				
GECI AVIATION SAS						241	
SKY AIRCRAFT SAS	5 326		2 041	1 531		463	
GECI AVIATION INDUSTRIES						21	
REIMS AVIATION INDUSTRIES	229			356		117	
GECI UKRAINE							
GECI TEIP (INDIA)				112			
Sociétés Consolidées	7 430	134	2 706	2 469	(252)	1 000	648
GECI LLC (USA)							
Sociétés Non Consolidées	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	7 430	134	2 706	2 469	(252)	1 000	648
GTH							363
TOTAL	-	-	-	-	-	-	363

Note 18 Taux de conversion des devises étrangères

Devises étrangères en €	Taux clôture	Taux ouverture	Taux moyen 2011/2012	Taux moyen 2010/2011
Ukraine - UAH	0,09334	0,08660	0,09037	0,08660
Royaume Uni - GBP	1,19918	1,13161	1,15864	1,17711
Inde - INR	0,01470	0,01579	0,01518	0,01647
Roumanie - RON	0,09773	0,10362	0,09767	0,10522
Afrique du Sud - ZAR	0,22821	0,24259	0,23414	0,23601

4.5. Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Capital en fin d'exercice					
Capital social	6 727 319	6 732 319	7 458 477	8 204 719	8 226 594
Nombres des actions émises	26 909 277	26 929 276	29 833 908	32 818 875	32 906 375
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	4 113 584	7 644 367	11 468 348	11 829 223	12 486 399
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 691 682	13 754	125 103 861	-1 736 968	-1 084 405
Impôts sur les bénéfices	297 041	-1 003 847	0	-95 400	-51 320
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-2 862 692	562 118	141 210 003	-886 747	-198 229 452
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,06	0,04	4,19	-0,05	-0,03
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-0,11	0,02	4,73	-0,03	-6,02
Dividende attribué à chaque action					
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	17	38	33	39	36
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 316 920	1 917 822	2 966 372	3 280 521	3 437 435
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	555 697	853 925	1 289 707	1 315 363	1 268 326

4.6. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, exercice clos le 31 mars 2012

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société GECl International, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Comme indiqué au paragraphe 2-4 de l'annexe « Continuité d'exploitation », les comptes annuels de Geci International clos le 31 mars 2012 ont été arrêtés en perspective de continuité d'exploitation appréciée sur un horizon de 12 mois à compter de la date de clôture soit jusqu'au 31 mars 2013. Comme indiqué dans cette note, la société ne disposait pas des moyens financiers pour couvrir ses engagements au 31 mars 2013 et a mentionné avoir engagé des négociations avec ses créanciers en vue d'obtenir soit des abandons, soit des étalements suffisants lui permettant d'assurer la poursuite de son exploitation. Ces négociations sont toujours en cours sans qu'il soit possible à ce jour de préjuger d'une issue favorable pouvant conduire à une réduction de la dette globale ou à des échéanciers de remboursement compatibles avec la situation financière de la société. De ce fait, et tant que les négociations ne seront pas finalisées, la société ne peut se prononcer de façon certaine sur la continuité de l'exploitation à court terme.

Par ailleurs, comme indiqué dans la note 2 « Provisions » et dans la note 11 « Engagements hors bilan » de l'annexe, la société Geci International s'est portée garante à hauteur de 21,2 M€ des financements accordés par la Région Lorraine à sa filiale Sky Aircraft pour développer en Lorraine le projet Skylander. Le litige en cours avec la Région pour le remboursement de ces avances conduit aujourd'hui à un aléa qui pourrait avoir des répercussions financières importantes pour la société.

Dans ce contexte, l'application pour l'arrêté des comptes annuels des règles et principes comptables français dans un contexte normal de poursuite d'activité concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer inappropriée.

En raison des faits exposés ci-dessus, nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image

fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre refus de certifier exprimé dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration «PAF::0aaNKaaPAD:3778:OUI:0airectoireaPAFet dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la première partie de ce rapport.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Courbevoie et à Paris, le 18 juillet 2013

Les commissaires aux comptes

FIDUCIAIRE LEYDET

DIDIER AMPHOUX

MAZARS

GAËL LAMANT

Avertissement :

Compte tenu d'une numérotation différente des comptes annuels dans le rapport financier annuel, les renvois à des paragraphes du rapport des commissaires sur les comptes annuels doivent être lus au travers de la table de correspondance ci-dessous :

Rapport CAC	Rapport financier
2.4	4.3.4
Note 2	4.4. Note 2
Note 11	4.4. Note 11

4.7. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés, exercice clos le 31 mars 2012

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Avec la société GECI Services

- ❖ Adhésion de la société GECI Services aux principales conventions intra-groupe, à savoir :
 - convention de prix de transfert ;
 - convention de management fees ;
 - convention de trésorerie.

Au titre de cette convention, votre société a constaté sur l'exercice 2011/2012 un produit de 119 748 euros.

Ces conventions ont été autorisées par votre conseil d'administration en date du 30 septembre 2011.

- ❖ Adhésion de la société GECI Services à la convention d'intégration fiscale dont GECI International est tête de groupe.

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration en date du 23 janvier 2012.

La personne concernée par ces conventions est Mme Pascale SANSONETTI, administrateur de GECI International et représentant de la société AGIR, Président de GECI Services.

2. Conventions et engagements non autorisés préalablement

En application des articles L. 225-42 et L. 823-12 du code de commerce, nous vous signalons que les conventions et engagements suivants n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

Avec les sociétés GECl Aviation, GECl Aviation Industries et Sky Aircraft

- ❖ Dans le cadre de la signature le 5 décembre 2011 de la convention d'aide de l'Agence de Mobilisation Economique entre la Région Lorraine et les sociétés GECl Aviation, GECl Aviation Industries agissant conjointement et solidairement avec leur filiale Sky Aircraft, votre société s'est engagée en qualité de caution pour le remboursement de cette avance de 7 millions d'euros.

Nous vous précisons que lors de sa réunion du 23 janvier 2012, votre conseil d'administration a décidé d'autoriser a posteriori cette convention.

- ❖ Dans le cadre de la signature le 30 janvier 2012 de la convention d'avance de trésorerie entre la Région Lorraine et les sociétés GECl Aviation, GECl Aviation Industries agissant conjointement et solidairement avec leur filiale Sky Aircraft, votre société s'est engagée en qualité de caution pour le remboursement de cette avance de 5 millions d'euros.

Nous vous précisons que lors de sa réunion du 31 janvier 2012, votre conseil d'administration a décidé d'autoriser a posteriori cette convention.

Les personnes concernées par ces conventions sont :

	Geci International	Geci Aviation	Geci Industries Aviation	Sky Aircraft
M. Serge BITBOUL	Président du C. Adm.	Président du C. Adm.	Président	Président
Mme Pascale SANSONETTI	Administrateur	Représentant permanent de Geci International, administrateur	N/A	N/A

Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

3. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec les sociétés GECI Aviation et Sky Aircraft

- ❖ Dans le cadre de l'engagement partenarial entre le Conseil Régional de Lorraine et GECI International, Sky Aircraft et GECI Aviation, les engagements suivants ont été consentis par votre société :
 - Garantie de remboursement anticipé de l'avance remboursable octroyée à la société Sky Aircraft par le Conseil Régional de Lorraine d'un montant de 9.100.000 €, augmentée des intérêts calculés au taux légal en vigueur en cas de non-implantation ou dès-implantation de Sky Aircraft ou de GECI Aviation du site de Chambley ;
 - Garantie de remboursement de tous les frais préfinancés et dûment justifiés soit par la Région Lorraine, soit engagés par un tiers, pour la construction industrielle dans le cadre du projet immobilier d'entreprise, en vue de l'installation de Sky Aircraft sur le site de Chambley, en cas de non-implantation ou dès-implantation de Sky Aircraft ou de GECI Aviation du site de Chambley.

La Convention est valable jusqu'à l'échéance du remboursement de l'avance remboursable par Sky Aircraft à la Région Lorraine, soit pour une durée de 5 ans.

Les personnes concernées par ces conventions sont M. Serge BITBOUL, pour les conventions conclues avec Sky Aircraft et GECI Aviation, et Mme Pascale SANSONETTI pour la seule convention conclue avec GECI Aviation.

Avec la société GTH

- ❖ Signature le 22 juillet 2010 avec la société GTH d'un 3ème avenant à la convention d'abandon de créance, conclue le 22 mars 2004 entre les sociétés GTH et GECI INTERNATIONAL.

Aux termes de cet avenant, GTH consent à neutraliser, outre l'effet des augmentations de capital passées et futures par appel au marché, l'impact de toutes opérations de restructuration ou de refacturation interne, pour le calcul de la clause de retour à meilleure fortune valable jusqu'au 31 décembre 2015.
- ❖ Convention relative aux prêts et avances d'un montant en fin d'exercice de 11 116 536 euros, rémunérés à un taux de 3,50 %, consentis par la société GTH à votre société. Les intérêts courus sur l'exercice s'élèvent à 362 847 euros.

La personne concernée par ces conventions est M. Serge BITBOUL, Président du Conseil d'Administration de GECI International et Président de GTH.

Avec la société GECI Systèmes

- ❖ Convention relative aux prêts et avances d'un montant en fin d'exercice de 20 422 292 euros, rémunérés à un taux de 4,05 %, consentis par la société GECI Systèmes à votre société. Les intérêts courus sur l'exercice s'élèvent à 642 739 euros.

La personne concernée par cette convention est Mme Pascale SANSONETTI, administrateur de GECI International et Président de GECI Systèmes.

Avec les sociétés listées ci-après :

- ❖ Conventions relatives à la facturation de services de management :
 - o à la filiale Reims Aviation Industries pour un montant sur l'exercice de 585 408 euros,
 - o à la filiale SKY Aircraft pour un montant sur l'exercice de 8 897 473 euros,
 - o à la filiale GECI Systèmes pour un montant sur l'exercice de 2 324 184 euros,
 - o à la filiale AGIR pour un montant sur l'exercice de 49 757 euros,
 - o à la filiale GECI India pour un montant de 111 927 euros,
 - o à la filiale GECI Ltd pour un montant sur l'exercice de 185 565 euros,
 - o à la filiale GECI Engineering Services SRL pour un montant sur l'exercice de 49 834 euros.
 - o

Les personnes concernées par ces conventions sont ;

M. Serge BITBOUL :

- o Président du Conseil d'Administration de GECI International ;
- o Président de Reims Aviation Industries,
- o Président de SKY Aircraft ;
- o Directeur de GECI India ;
- o Directeur de GECI Ltd ;
- o Administrateur unique de GECI Engineering Services SRL.

Mme Pascale SANSONETTI :

- o Administrateur de GECI International ;
- o Président de GECI Systèmes ;
- o Président d'AGIR.

Fait à Courbevoie et à Paris, le 26 juillet 2013

Les commissaires aux comptes

FIDUCIAIRE LEYDET

DIDIER AMPHOUX

MAZARS

GAEL LAMANT

Afin de satisfaire aux obligations de diffusion effective et intégrale de l'information réglementée, GECI International transmet par voie électronique l'information réglementée par un diffuseur professionnel inscrit sur la liste publiée par l'AMF. Cette information est disponible sur le site www.geci.net, au sein de la rubrique investisseur.

La liste suivante présente les informations rendues publiques par GECI International au cours des vingt quatre derniers mois.

Liste des communiqués de presse

Les communiqués de presse suivants ont été publiés sur le site Internet de la Société (www.geci.net) :

- 29 Juillet 2011 : Bilan semestriel du contrat de liquidité contracté avec la Société de Bourse de Gilbert Dupont
- 4 Aout 2011 : Résultats annuels (comptes audités)
- 12 Aout 2011 : Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2011/2012
- 9 Septembre 2011 : Déclaration du nombre de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 26 Aout 2011
- 9 Septembre 2011 : Communiqué de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale mixte
- 10 Octobre 2011 : Déclaration du nombre de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 1^{er} Septembre 2011
- 10 Octobre 2011 : Déclaration du nombre de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 1^{er} Octobre 2011
- 27 Octobre 2011 : Signature d'un accord commercial portant sur 111 avions dont 47 options.
- 10 Novembre 2011 : Déclaration du nombre de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 1^{er} Septembre 2011
- 17 Novembre 2011 : Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2011/2012
- 17 Novembre 2011 : Déclaration du nombre de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 1^{er} novembre 2011
- 22 Novembre 2011 : F-406 Nouvelle commande pour GECI Aviation
- 30 Novembre 2011 : Publication des résultats du 1^{er} semestre de l'exercice différée au 15 décembre 2011
- 1^{er} Décembre 2011 : Signature d'un MoU pour 40 Skylander
- 7 Décembre 2011 : Déclaration du nombre de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 1^{er} Décembre 2011
- 15 Décembre 2011 : Publication des résultats du 1^{er} semestre de l'exercice différée au 10 janvier 2012
- 15 Décembre 2011 : Skylander : la production des prototypes est lancée
- 28 Décembre 2011 : Mise à disposition du rapport sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne

- 4 Janvier 2012 : Déclaration du nombre de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 1^{er} Janvier 2012
- 10 Janvier 2012 : Publication des résultats du 1^{er} semestre de l'exercice différée au 25 janvier 2012
- 6 Janvier 2012 : Bilan annuel du contrat de liquidité contracté avec la Société de Bourse de Gilbert Dupont
- 25 Janvier 2012 : Conseils d'administration arrêtant les comptes semestriels de l'exercice 2011/2012 fixé au 31 janvier 2012 – Information sur le Programme Skylander
- 31 janvier 2012 : Publication des résultats du 1^{er} semestre de l'exercice différée au 1 Février 2012
- 1^{er} Février 2012 : Publication des résultats du 1^{er} semestre de l'exercice 2011/2012
- 1^{er} Février 2012 : Communiqué de mise à disposition du rapport financier semestriel au 30/09/2011
- 2 Février 2012 : Un MoU avec AVIAMOST, un acteur du transport aérien régional russe
- 3 Février 2012 : Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2011/2012
- 7 Février 2012 : Déclaration du nombre de droits de vote au 1^{er} Février 2012
- 22 Février 2012 : Le Skylander SK-105 aux Antilles
- 23 Mars 2012 : Convocation des actionnaires à une Assemblée Générale Extraordinaire le 26 avril 2012
- 30 Mars 2012 : Skylander en Russie : les négociations se poursuivent
- 6 Avril 2012 : Assemblée Générale Extraordinaire initialement prévue le 26 avril 2012 reportée
- 13 Avril 2012 : Suspension du cours de Bourse de GECI International et GECI Aviation
- 13 Avril 2012 : Financement du Programme Skylander
- 27 Avril 2012 : Signature d'un accord de financement avec YA Global Masters SPV Ltd
- 4 Mai 2012 : 1^{er} tirage dans le cadre de l'accord de financement avec YA Global Masters Ltd
- 11 Mai 2012 : Déclaration du nombre de droits de vote au 1^{er} Mai 2012
- 24 Mai 2012 : 2^{ème} tirage dans le cadre de l'accord de financement avec YA Global Masters Ltd
- 29 Mai 2012 : Complément de tirage dans le cadre de l'accord de financement avec YA Global Masters Ltd
- 7 Juin 2012 : Suspension du cours de Bourse des titres GECI International et GECI Aviation
- 12 Juin 2012 : Déclaration du nombre de droits de vote au 1^{er} Juin 2012
- 16 Mai 2012 : Chiffre d'affaires annuel exercice 2011/2012
- 25 Juillet 2012 : Bilan semestriel du contrat de liquidité au 30/06/2012
- 31 Juillet 2012 : Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre de l'exercice 2012/2013
- 4 Octobre 2012 : Placement de la filiale Sky Aircraft SAS en redressement judiciaire
- 5 Avril 2013 : Délibéré du tribunal de commerce quant à la suite de l'activité de Sky Aircraft fixé le 16 avril 2013
- 16 Avril 2013 : Sky Aircraft SAS placé en liquidation judiciaire

Liste des publications au BALO (disponible sur <http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo>)

- 26 Août 2011 : Avis préalable à l'Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2011
- 14 Septembre 2011 : Avis de convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2011
- 31 Novembre 2011 : Dépôt des comptes sociaux et consolidés de la société clos le 31 Mars 2011
- 31 Novembre 2011 : Avis de seconde convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 Décembre 2011
- 21 Mars 2012 : Avis préalable à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Avril 2012
- 23 Mars 2012 : Avis rectificatif à l'avis préalable à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Avril 2012
- 9 Avril 2012 : Avis de report de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Avril 2012
- 21 Juin 2013 : Avis préalable à l'Assemblée Générale Mixte du 26 Juillet 2013
- 26 Juin 2013 : Avis rectificatif à l'avis préalable à l'Assemblée Générale Mixte du 26 Juillet 2013
- 10 Juillet 2013 : Avis de report de l'Assemblée Générale Mixte du 26 Juillet 2013

Chapitre 6 Tableau de concordance

Le présent rapport financier annuel est établi en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du code monétaire et Financier et de l'article 222-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Afin de faciliter la lecture du présent document, le tableau thématique suivant permet d'identifier les principales rubriques requises de l'information réglementée du rapport financier annuel.

	PARAGRAPHE	PAGE
1. PERSONNES RESPONSABLES		
PERSONNES RESPONSABLES DES INFORMATIONS	1.1	3
ATTESTATION DU RESPONSABLE	1.2	3
2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES		
RAPPORT DES CONTROLEURS LEGAUX SUR LES COMPTES ANNUELS	4.6	112
RAPPORT DES CONTROLEURS LEGAUX SUR LES COMPTES CONSOLIDES	3.9	89
HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	1.4	5
3. COMPTES ANNUELS	CHAPITRE 4	92
4. COMPTES CONSOLIDES	CHAPITRE 3	46
5. RAPPORT DE GESTION	CHAPITRE 2	6
ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION DE LA SOCIETE	2.1	6
INFORMATION RELATIVE AU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE ET AU NOMBRE D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL	2.8.1	32
NOMBRE D' ACTIONS ACHETEEES ET VENDUES DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME DE RACHAT	2.8.1	32
PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL	2.8.1.3	35
REMUNERATION ET AVANTAGES EN NATURE VERSES A CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL	2.7.2	29
MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES DES MANDATAIRES SOCIAUX	2.7.1	27
CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE	2.11	44
ACTIVITE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS ET L'INDICATION DES PRISES DE PARTICIPATION	2.9	39
TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS POUR AUGMENTER LE CAPITAL EN COURS DE VALIDITE	2.8.1.8	37
RECAPITULATIF DES OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS SUR LES TITRES DE LA SOCIETE	2.8.1.7	36
6. INFORMATIONS RENDUES PUBLIQUES	CHAPITRE 5	120